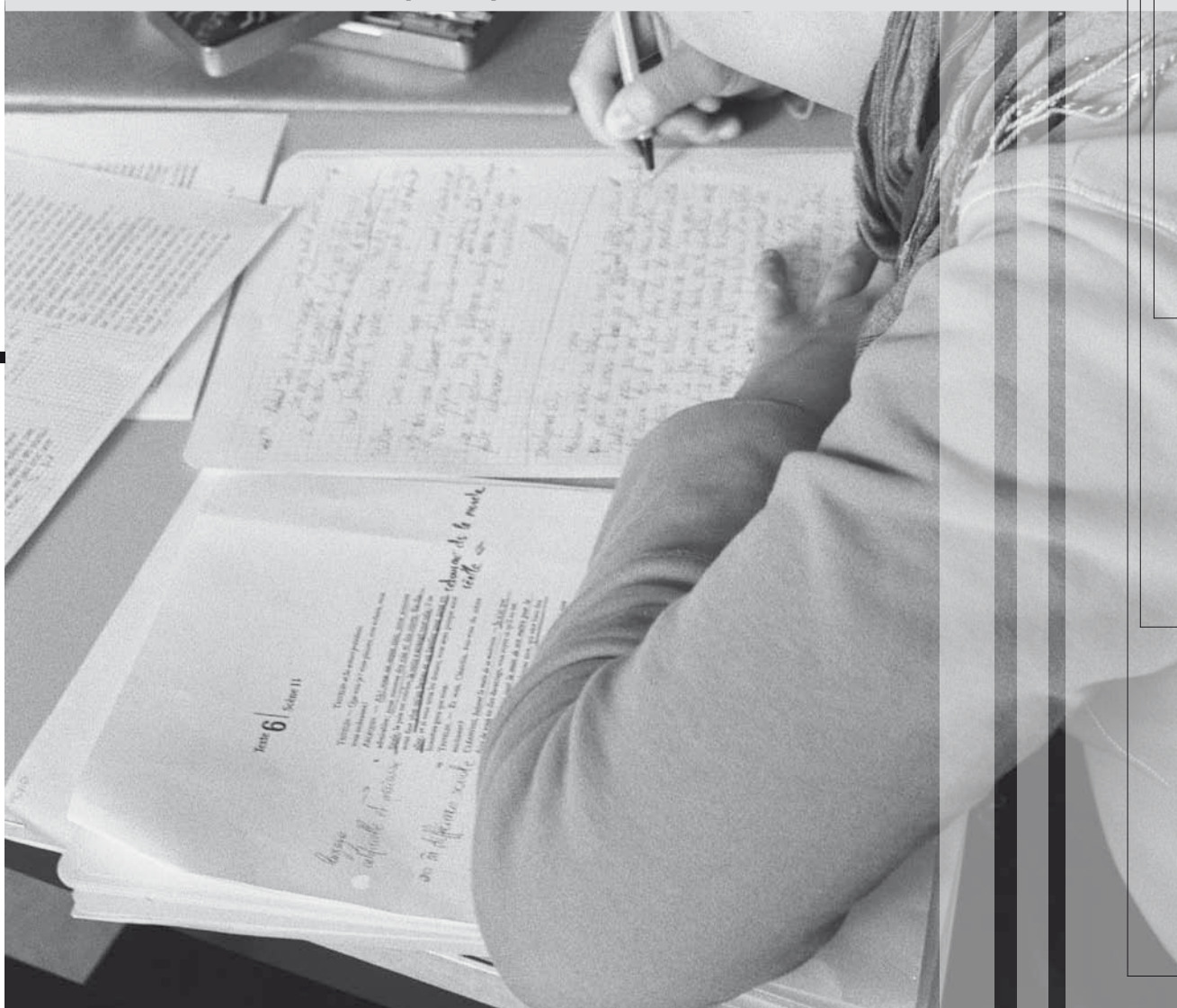


1. Introduction
2. Disciplines fondamentales
3. Options spécifiques
4. Options complémentaires
5. Annexes

Plan d'études cantonal francophone pour la formation gymnasiale

Direction de l'instruction publique du canton de Berne

Edition 7.2007



1

2

3

4

5

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Pour accéder au chapitre de votre choix, veuillez cliquer sur le terme correspondant, dans la bande de défilement.

Par exemple: disciplines fondamentales, biologie:

DÉCISION

La Direction de l'instruction publique du canton de Berne,
vu l'article 5 de la loi du 12 septembre 1995 sur les écoles de maturité (LEMa ; RSB 433.11)
décide :

1. le présent plan d'études règle la formation gymnasiale des gymnases cantonaux de la partie de langue française du canton. Il est contraignant pour le champ d'application énoncé dans la partie I « Introduction »;
2. le plan d'étude entre en vigueur :
le 1er août 2007 pour la 10e année scolaire
le 1er août 2008 pour la 11e année scolaire
le 1er août 2009 pour la 12e année scolaire
3. A partir de 1er août 2007, les plans d'études des gymnases de langue française approuvés par la Direction de l'instruction publique seront abrogés de façon échelonnée par année scolaire.



Berne, le 3 juillet 2007

Le Directeur de l'instruction publique
Bernhard Pulver
Conseiller d'Etat

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

TABLE DES MATIÈRES**PARTIE I: INTRODUCTION**

PROFIL, OBJECTIFS ET EXIGENCES DE LA FORMATION GYMNASIALE 5

CADRE LÉGAL 6

Champ d'application du plan d'études

- Gymnases cantonaux
- Gymnases cantonaux pour adultes

Destinataires du plan d'études

Objectifs de la formation gymnasiale

STRUCTURE ET OFFRE DE FORMATION 8

Disciplines fondamentales

Domaine des options

Eventail des choix

Enseignement facultatif

GRILLE HORAIRE DE BASE 10

Structure

Grille horaire

PROFIL DES ÉCOLES ET TÂCHES TRANSVERSES 12

Projet d'établissement

Leçons propres à l'école

Interdisciplinarité

Techniques de travail et gestion des apprentissages

Travail de maturité

Introduction aux TIC

STRUCTURE DES PLANS D'ÉTUDES DES DISCIPLINES 13

Plan d'études des disciplines et grille horaire

Objectifs généraux

Objectifs fondamentaux

Connaissances, savoir-faire et attitudes

Structure

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES 15

Formes et méthodes d'enseignement

Préparation au choix des études

Egalité

Participation des élèves

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

PARTIE II: PLAN D'ÉTUDES DES DISCIPLINES

Abréviations DF discipline fondamentale
 OS option spécifique
 OC option complémentaire

page/s

LANGUES

Anglais,	DF 27 / OS 81
Italien	DF 31 / OS 85
Latin	DF 44 / OS 75
Grec	OS 77
Espagnol	OS 83
Russe	OS 89

SCIENCES HUMAINES

Histoire	DF 55 / OC 131
Géographie	DF 53 / OC 129
Introduction à l'économie et au droit	DF 59
Economie et droit	OS 101 / OC 133
Enseignement religieux	OC 141
Philosophie / pédagogie/ psychologie	OS 105
Philosophie	OC 135
Pédagogie / psychologie	OC 139

MATHÉMATIQUES ET SCIENCES EXPÉRIMENTALES

Mathématiques	DF 35
Applications des mathématiques	OC 123
Informatique	OC 125
Physique	DF 45 / OC 121
Physique et applications des mathématiques	OS 97
Biologie	DF 41 / OC 117
Chimie	DF 43 / OC 119
Biologie et chimie	OS 93

ARTS VISUELS, MUSIQUE ET SPORT

Arts visuels	DF 63 / OS 109 / OC 145
Musique	DF 67 / OS 113 / OC 147
Sport	DF 71 / OC 149

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

INTRODUCTION

Profil, objectifs et exigences de la formation gymnasiale

PROFIL

La formation gymnasiale s'adresse aux élèves particulièrement doués du point de vue scolaire. Elle leur offre une culture générale ouverte, au sein de laquelle ils acquièrent de solides connaissances fondamentales, des aptitudes et un savoir-faire qui leur permettront d'accéder à des études à l'université et dans les hautes écoles et d'assumer des responsabilités au sein de la société.

Eu égard à l'évolution rapide des connaissances dans le monde moderne, la formation gymnasiale se définit moins par un ensemble de contenus que comme l'acquisition de compétences devant permettre à apprendre tout au long de la vie et à développer la capacité de jugement. C'est dire qu'elle prend en considération, dans une égale mesure, d'une part les besoins personnels, les aptitudes et les objectifs généraux des élèves et, d'autre part, les exigences des sciences et de la société. Elle développe une conscience et des savoir-faire linguistiques dans au moins trois langues, elle comporte un enseignement de la pensée et du travail scientifiques, elle favorise la communication et la collaboration au sein d'un groupe, elle exerce la recherche des informations et leur traitement et favorise une attitude critique vis-à-vis des données informatisées, elle transmet des savoir-faire en informatique et donne l'occasion d'entraîner la capacité de se faire une opinion et de prendre une décision.

L'objectif central de la formation gymnasiale est d'amener les élèves à dépasser leurs capacités et à développer le niveau de leurs performances intellectuelles. Cet objectif ne vise pas à préparer à une orientation d'études déterminée, mais il crée les conditions favorables à tous les types d'études à l'université ou dans une haute école.

OBJECTIFS

Les élèves se familiarisent au système moderne de fonctionnement des sciences, dans certains de ses aspects. Ils apprennent à traiter des questions pertinentes dans les divers domaines de disciplines, à se servir de méthodes de travail adéquates et à s'engager dans des projets de recherche.

Les élèves se confrontent à diverses cultures et systèmes de valeurs, actuels et historiques, et se sensibilisent tant à la manière dont ces facteurs culturels influent sur leur contexte qu'à la façon dont ils dépendent des conditions sociales ambiantes.

Les élèves réfléchissent à l'environnement naturel et technique et cherchent à comprendre de mieux en mieux les principes d'explication, le jeu des influences mutuelles et les répercussions des interventions humaines. Ce cheminement accroît chez eux la disposition à assumer des responsabilités pour l'environnement.

Les élèves apprennent à travailler de manière autonome, à poser et à élaborer leurs propres questions, à mettre en relation les connaissances acquises dans divers domaines et à en assimiler de nouvelles.

Les élèves acquièrent un regard différencié sur les nombreuses perspectives transmises à travers la recherche, la science ou la société et dans la vie quotidienne; ils apprennent à porter des jugements autonomes et fondés et à assumer une responsabilité personnelle pour soi et d'autres personnes.

EXIGENCES

Les études gymnasiales se démarquent des autres filières du degré secondaire II par le niveau particulièrement élevé des exigences intellectuelles posées et des objectifs poursuivis. Les élèves qui s'y engagent doivent donc se distinguer aussi par leurs aptitudes personnelles et leurs performances.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Les élèves assument la responsabilité de leur propre formation en s'engageant à long terme et avec persévérance dans des tâches et des objectifs difficiles, pour lesquels ils sont disposés à fournir les efforts que cela suppose.

Les élèves prennent plaisir à développer des questions scientifiques, artistiques et sociales et à se familiariser avec de nouveaux domaines, même à ceux qui ne correspondent pas à leurs intérêts immédiats.

Les élèves ont de l'intérêt pour les autres et travaillent volontiers avec eux. Ils sont disposés à s'entretenir d'opinions et de projets de vie différents des leurs, avec le respect qui convient, et ils sont en mesure de trouver leur place dans une communauté et ses règles de fonctionnement.

Cadre légal

La formation gymnasiale fait suite aux années scolaires de l'école obligatoire. Elle s'effectue en principe en un cursus de quatre ans, d'une seule tenue, de la 9^{ème} à la 12^{ème} année de scolarité. Dans la partie francophone du canton, dans laquelle le degré secondaire I comporte un enseignement de caractère pré-gymnasial, elle se réalise toutefois de manière fractionnée, avec une première année réalisée au degré secondaire I et les trois années suivantes effectuées en formation proprement gymnasiale. Les plans d'études de l'enseignement pré-gymnasial et de l'enseignement gymnasial sont coordonnés.

Elle est sanctionnée par l'octroi d'un certificat de maturité reconnu sur le plan suisse.

Le plan d'études cantonal francophone se fonde sur:

- l'ordonnance du Conseil fédéral / le règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale des 16 janvier /15 février 1995 (ORM, RS 413.11; RRM, RSB 439.181.2), et
- le Plan d'études cadre pour les écoles de maturité en Suisse (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP, Berne 1994).

Le plan d'études cantonal francophone repose sur les objectifs généraux définis pour la formation gymnasiale dans le RRM, ainsi que sur les objectifs des diverses disciplines et leur mise en œuvre en champs de compétence, tels que les présente le plan d'études cadre de la CDIP.

CHAMP D'APPLICATION DU PLAN D'ÉTUDES

Le plan d'études cantonal francophone définit la formation gymnasiale telle qu'elle est dispensée dans les 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} années scolaires pour la partie de langue française du canton.

Il convient de rappeler les points suivants:

Gymnases cantonaux

Le présent plan d'études cantonal s'applique intégralement aux écoles de maturité cantonales de la partie de langue française du canton.

Gymnases cantonaux pour adultes

Les objectifs du plan d'études fixés dans les plans d'études des disciplines auraient également un caractère obligatoire pour un gymnase cantonal pour adultes, dans la mesure où une telle filière devait être ouverte.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DESTINATAIRES DU PLAN D'ÉTUDES

Le plan d'études pour la formation gymnasiale s'adresse avant tout aux enseignants et aux élèves, ainsi qu'à toutes les instances du canton de Berne détenant une responsabilité en la matière ou se trouvant en relation étroite avec les filières gymnasiales. Il remplit aussi une fonction d'information plus large auprès d'un public intéressé aux études menant à la maturité.

Le plan d'études doit en particulier remplir les fonctions suivantes:

- définir, à l'intention des enseignants de chaque discipline,
 - les objectifs à atteindre à la fin de la 10^{ème} année et à la fin de la formation gymnasiale,
 - les connaissances, les savoir-faire et les attitudes que leurs élèves devraient avoir acquis à la fin de la formation gymnasiale et
 - les contenus à aborder tout au cours de la formation gymnasiale;
- constituer, pour les enseignants, la base de travail obligée dans la préparation de leurs conceptions individuelles d'enseignement;
- présenter aux établissements de formation gymnasiale les objectifs généraux qui doivent guider leurs efforts dans leurs filières de formation;
- décrire, à l'intention des élèves et de leurs parents, l'offre d'enseignement, la structure, les contenus et les buts de la formation gymnasiale;
- informer les établissements scolaires préparant aux filières gymnasiales quant aux exigences posées aux élèves des gymnases au début et au cours de leur formation;
- fournir aux universités, aux écoles polytechniques fédérales, aux hautes écoles pédagogiques et à d'autres instituts de formation accueillant les titulaires d'un certificat de maturité du canton de Berne, des informations utiles sur les connaissances acquises et la formation suivie;
- servir de référence à la Commission cantonale de maturité dans sa tâche de direction et de surveillance des examens de maturité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION GYMNASIALE

La formation gymnasiale permet aux élèves d'acquérir les connaissances et les aptitudes générales nécessaires pour entreprendre des études universitaires. Dans chacun des profils de formation individuels déterminés par les options choisies, le futur bachelier ou la future bachelière doit acquérir la maturité qui permettra le succès dans une université ou une haute école.

L'objectif général de la formation gymnasiale dispensée dans les écoles de maturité, objectif qui fonde le présent plan d'études cantonal francophone, fait l'objet de la présentation suivante à l'article 5 du RRM:

1. L'objectif des écoles délivrant des certificats de maturité est, dans la perspective d'une formation permanente, d'offrir à leurs élèves la possibilité d'acquérir de solides connaissances fondamentales, adaptées au niveau secondaire, et de développer leur ouverture d'esprit et leur capacité de jugement. Ces écoles dispensent une formation générale équilibrée et cohérente, qui confère aux élèves la maturité requise pour entreprendre des études supérieures et les prépare à assumer des responsabilités au sein de la société. Elles évitent la spécialisation et l'anticipation de connaissances et d'aptitudes professionnelles et développent simultanément l'intelligence de leurs élèves, leur volonté, leur sensibilité éthique et esthétique ainsi que leurs aptitudes physiques.
2. Les élèves seront capables d'acquérir un savoir nouveau, de développer leur curiosité, leur imagination ainsi que leur faculté de communiquer et de travailler seuls et en groupe. Ils exerceront le raisonnement logique et l'abstraction, mais aussi la pensée intuitive, analogique et contextuelle. Ils se familiariseront ainsi avec la méthodologie scientifique.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

- Les élèves maîtriseront une langue nationale et acquerront de bonnes connaissances dans d'autres langues. Ils seront capables de s'exprimer avec clarté, précision et sensibilité et apprendront à découvrir les richesses et les particularités des cultures dont chaque langue est le vecteur.
- Les élèves seront aptes à se situer dans le monde naturel, technique, social et culturel où ils vivent, dans ses dimensions suisses et internationales, actuelles et historiques. Ils se préparent à y exercer leur responsabilité à l'égard d'eux-mêmes, d'autrui, de la société et de la nature.

Structure et offre de formation

La formation gymnasiale comprend un tronc commun de disciplines dites fondamentales et diverses options (option spécifique, option complémentaire, travail de maturité).

Environ quatre cinquièmes du temps disponible durant la période de formation est consacré aux disciplines obligatoires dites fondamentales. Celles-ci constituent l'essentiel de toutes les voies menant à l'examen de maturité gymnasial. C'est donc d'abord à travers l'apprentissage de ces disciplines que s'acquièrent les aptitudes à suivre une formation universitaire.

Avec les options (les leçons y relatives représentent un cinquième de l'horaire), les élèves complètent le tronc commun des disciplines fondamentales et personnalisent leur cursus selon leurs goûts, leurs intérêts, leurs aptitudes, leurs intentions d'études. Ils prennent aussi une responsabilité pour leur propre formation. Ce système permet de mettre des accents et d'approfondir l'étude fondamentale.

DISCIPLINES FONDAMENTALES

Durant la 9^{ème} année, l'enseignement est dispensé uniquement dans les disciplines du domaine obligatoire, c'est-à-dire dans les disciplines fondamentales.

L'enseignement dans les disciplines fondamentales de ce tronc commun se poursuit durant toute la durée des études gymnasiales, conformément à la grille horaire. L'ensemble de ce domaine des disciplines fondamentales englobe un enseignement

- en langue 1: français
- en langue 2: allemand
- en langue 3: anglais, italien ou latin
- en mathématiques
- dans les disciplines des sciences expérimentales: biologie, chimie, physique
- dans le domaine des sciences humaines: géographie, histoire et introduction à l'économie et au droit
- dans les disciplines artistiques: arts visuels et/ou musique.

DOMAINE DES OPTIONS

Au début de la deuxième année de la formation gymnasiale (10^{ème} année), les élèves entament l'enseignement de l'option spécifique, que chacun a choisie parmi les disciplines suivantes:

- latin
- grec
- anglais
- espagnol
- italien

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

- russe
- biologie et chimie
- physique et applications des mathématiques
- économie et droit
- philosophie/pédagogie/psychologie
- arts visuels
- musique.

Pour le début de la 11^{ème} année, les élèves font un nouveau choix, celui de l'option complémentaire qui est enseignée durant les deux dernières années de formation. L'éventail des disciplines possibles est le suivant:

- biologie
- chimie
- physique
- applications des mathématiques
- géographie
- histoire
- économie et droit
- philosophie
- pédagogie/psychologie
- enseignement religieux
- arts visuels
- musique
- sport.

Les choix personnels prennent, dans la formation gymnasiale, une dimension importante avec le travail de maturité. En effet, chaque élève doit effectuer un travail autonome d'une certaine importance, qui fait l'objet d'un texte ou d'un commentaire rédigé et d'une présentation orale. L'organisation de la rédaction et des présentations de ces travaux est du ressort des établissements scolaires.

EVENTAIL DES CHOIX

Toutes les options spécifiques et options complémentaires ne sont pas au programme de chaque école de maturité. Il arrive donc que des élèves doivent s'inscrire dans tel ou tel gymnase en fonction d'une option spécifique déterminée qu'ils souhaitent choisir. Les écoles francophones se coordonnent toutefois, permettant ainsi aux élèves de chacune d'entre elles d'accéder à la palette complète des options complémentaires.

Dans le souci d'éviter des profils de formation trop peu nuancés, le règlement intercantonal sur la reconnaissance des certificats de maturité (RRM) fixe quelques limites aux combinaisons d'options. La formation cantonale reprend à son compte les restrictions suivantes:

- Une langue étudiée comme discipline fondamentale ne peut être choisie comme option spécifique.
- Il est également exclu que la même discipline soit choisie au titre d'option spécifique (ou de partie d'option) et d'option complémentaire.
- Le choix de la musique ou des arts visuels comme option spécifique exclut celui de la musique, des arts visuels ou du sport comme option complémentaire.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

ENSEIGNEMENT FACULTATIF

En plus de l'éventail des disciplines obligatoires, les gymnases offrent aussi des cours facultatifs. Cet enseignement, parfois mis sur pied conjointement par plusieurs écoles de maturité, se fonde sur les objectifs généraux du RRM, sur le projet d'établissement de l'école et sur les besoins des élèves.

Grille horaire de base**STRUCTURE**

Le présent plan d'études pour la formation gymnasiale francophone prévoit, en 9^{ème} année scolaire, un horaire hebdomadaire de 32 leçons obligatoires et de 3 leçons en choix facultatif, et, pour les trois années suivantes (10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème}), un total maximal moyen de 35 leçons par année. Il en résulte que la formation gymnasiale sur quatre ans comporte un maximum de 140 leçons annuelles.

La grille horaire attribue 119 de ces 140 leçons annuelles obligatoires aux diverses disciplines comptant pour la promotion, 12 leçons annuelles vont au sport, 3 leçons aux choix facultatifs de 9^{ème} année. Les 6 leçons annuelles restantes sont à la disposition des écoles (leçons propres à l'école) pour servir à des objectifs généraux et répondre aux profils propres qui sont développés dans chacune d'elles.

La grille horaire se conforme aux proportions respectives fixées par le RRM pour les langues, les mathématiques et les sciences expérimentales, les sciences humaines, le domaine des arts ainsi que pour les options. La grille horaire cantonale francophone prend également en compte, dans une mesure convenable, les grilles horaires en vigueur par le passé dans les différents gymnases et la durée de la phase de préparation, dans les diverses disciplines, qui précède l'entrée dans la formation gymnasiale proprement dite.

S'agissant des disciplines fondamentales, la grille horaire garantit que chacune d'entre elles dispose d'une dotation minimale totale de 4 leçons annuelles sur les quatre années de formation. Afin de favoriser la concertation dans les disciplines d'un même groupe – langues, sciences expérimentales, sciences humaines – on s'est efforcé de les offrir simultanément durant les différents semestres de la formation.

Le total d'heures obligatoires réduit durant la dernière année de la formation gymnasiale traduit le souci de décharger quelque peu les élèves à ce moment clé, où il leur faut du temps pour mener les travaux individuels que leur demande la formation gymnasiale ou pour se préparer aux épreuves des examens de maturité.

GRILLE HORAIRE

Les chiffres indiqués correspondent aux nombres de leçons annuelles (heures hebdomadaires offertes en moyenne sur les deux semestres de l'année scolaire).

Légende à la grille horaire

* La présence d'un chiffre valable pour une année scolaire en regard d'une branche de promotion signifie que la discipline en question fait l'objet d'un enseignement durant l'année concernée. La répartition des leçons hebdomadaires entre les deux semestres incombe aux écoles.

* Durant les 10^{ème} et 11^{ème} années scolaires, les écoles offrent, sous leur propre régie, une introduction aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

* Sur les 6 leçons de l'école, l'établissement en définit au minimum 2 réputées obligatoires, et qui sont déclarées officiellement.

GRILLE DE BASE

Domaines	Disciplines	Ecole secondaire			Gymnase			Totaux 10e-12e	Totaux 9e-12e	Totaux formation gymnasiale	Taux par domaine, pour la formation gymnasiale	Taux selon les données du RRM
		9e pré gym.	10e	11e	12e							
Langues	Français	6	4	4	4	4	4	12	18			
	Allemand	4	3	3	3	3	3	9	13			
	Anglais / Italien / Latin	3	3	3	3	3	3	9	12	30	33.3%	30%-40%
Mathématiques Sciences expérimentales	Mathématiques	4	4	4	4	4	4	12	16			
	Biologie	1	2	2	2	2	2	4	5			
	Chimie		2	2	2	2	2	4	4			
	Physique	1	2	2	2	2	2	4	5	24	26.7%	25%-35%
Sciences humaines	Histoire	2	2	2	2	2	2	6	8			
	Géographie	2	2	2	2	2	2	4	6			
	Introduction à l'économie et au droit		2					2	2	12	13.3%	10%-20%
Arts	Arts visuels (*)	1	2	2	3	3	3	7	9	7	7.8%	5%-10%
	Musique (*)	1										
Options	Option spécifique (OS)		4	3	4	4	4	11	11			
	renforcement spécifique à l'OS											
	Option complémentaire (OC)			2	3	3	3	5	5			
	Choix obligatoire	4							4			
	Choix complémentaire	0							0			
Totaux intermédiaires	Travail de maturité		0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	1	1	17	18.9%	15%-25%
		29	32	31.5	26.5	31.5-36.5	31.5-33.5	90	119	90	100%	
Offre de l'école	Philosophie				1	1	1	1	1			
	Philosophie en duo avec l'OS (structure et dotation en fonction de l'OS)											
	Projets interdisciplinaires (dotation de base commune aux deux écoles)				1	1	1	1	1			
	Variante selon les OS et l'école (valeur indiquée: valeur maximale)		1	2	2	2	2	4	4	2-6		
Sport	Sport pour tous	3	3	3	3	3	9	9	12	9		
Totaux		32	35-36	34.5-36.5	31.5-33.5	31.5-33.5	101-105	133-137	101-105	101-105		

(*) dotation de la DF arts:

- arts visuels 2-2-3 (hist. de l'art 12)

- musique 3-2-2 (chorale en 10^e)

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Profil des écoles et tâches transverses

Les gymnases mettent en œuvre les plus importants des objectifs généraux de la formation gymnasiale en les enrichissant de réalisations qui concrétisent les conceptions propres à leur établissement. Ils se dotent ainsi d'un projet d'établissement. Les objectifs transversaux suivants sont en particulier à considérer:

- découvrir le travail interdisciplinaire;
- connaître et utiliser des éléments de méthode de travail et de gestion du savoir;
- observer la méthodologie du travail scientifique et y recourir dans le travail de maturité;
- connaître les technologies de l'information et de la communication et en tirer profit par une utilisation raisonnée.

Les écoles formulent leurs conceptions de formation propres sur la base du projet d'établissement élaboré, et en complément du plan d'études cantonal. Pour la réalisation de ces conceptions, les écoles peuvent disposer des leçons propres qui leur sont réservées et qui figurent dans la grille horaire.

Les conceptions de formation propres à l'école complètent les objectifs généraux des plans d'études des disciplines et font donc partie de la formation gymnasiale obligatoire. Ces conceptions comportent les volets décrits ci-dessous.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Chaque gymnase se dote d'un projet d'établissement ou de lignes directrices indiquant la manière dont l'école entend réaliser concrètement la formation gymnasiale tout en respectant les consignes fédérales et cantonales en la matière. Avec leur projet d'établissement, les gymnases donnent en quelque sorte leur signature, leur profil personnel à la formation qu'ils dispensent.

LEÇONS PROPRES À L'ÉCOLE

Sur la base de leur projet d'établissement, les gymnases déterminent l'utilisation qu'ils souhaitent faire des leçons réservées, dans la grille horaire, aux objectifs généraux de la formation gymnasiale. Ils précisent, ce faisant, le profil de la formation dispensée dans leur établissement et garantissent qu'ils pourront atteindre les objectifs généraux et transverses.

INTERDISCIPLINARITÉ

En se fondant sur leur projet d'établissement, ainsi que sur la conception de l'utilisation des leçons propres à l'école, les gymnases définissent par quelles démarches ils prévoient de créer des liens entre les disciplines étudiées et d'intégrer à la formation qu'ils dispensent des formes d'enseignement multidisciplinaire et interdisciplinaire.

Ces formes d'enseignement viseront à illustrer les interdépendances des points de vue et à favoriser la réflexion sur les approches complémentaires et différentes d'une problématique.

Les liens contextuels ainsi créés entre les disciplines permettent d'éviter les redondances dans la formation et de dynamiser l'utilisation du savoir spécialisé au-delà des limites d'une discipline.

TECHNIQUES DE TRAVAIL ET GESTION DES APPRENTISSAGES

En s'appuyant sur leur projet d'établissement et le plan d'études cantonal francophone, les gymnases indiquent comment ils comptent initier leurs élèves aux techniques de travail les plus utiles et à la gestion du savoir. Ces deux dimensions sont

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

des compétences clés, indispensables au succès des apprentissages durant toute une vie. Il convient dès lors de réaliser la formation gymnasiale en aidant à acquérir de tels atouts. On accordera à ce propos un rôle central à l'acquisition du savoir, à sa diffusion et à sa conservation.

Quel que soit le domaine étudié, la formation gymnasiale doit transmettre et exercer à la fois les techniques d'apprentissage et les méthodes de travail spécifiques à la discipline ainsi que des capacités de communication et de coopération. En suivant la double tâche de développer des compétences méthodologiques et communicatives, la formation gymnasiale cible deux composantes essentielles de l'aptitude à suivre des études supérieures.

Les écoles coordonnent les introductions méthodologiques et scientifiques aux divers domaines de disciplines en se fondant sur un jeu de principes pédagogiques. Ce document de l'école définit des priorités, aide à éviter les redondances et donne aux connaissances et savoir-faire issus de l'étude une utilité pour toutes les disciplines.

TRAVAIL DE MATURITÉ

Au-delà des options proprement dites, le travail de maturité remplit une fonction importante dans la dimension optionnelle de la formation gymnasiale. Chaque élève doit en effet effectuer, en fin de formation, un travail autonome d'une certaine importance, qui fait l'objet d'un texte ou d'un commentaire rédigé et d'une présentation orale.

C'est surtout dans la perspective de la formation à venir que le travail de maturité revêt une signification importante. Il développe plusieurs capacités essentielles: assimiler de nouveaux savoirs, rechercher et traiter des informations, planifier son propre travail, puis l'organiser et le remanier. Il offre aussi une occasion idéale de développer, autour d'un projet défini, les compétences d'expression écrite et orale et de communication, et de s'initier à la recherche scientifique.

Sur la base de son projet d'établissement et du profil culturel de l'école, chaque gymnase règle les questions organisationnelles liées au travail de maturité ainsi que les démarches d'appréciation et d'évaluation. Les écoles accorderont une grande importance à la présentation des travaux de maturité.

INTRODUCTION AUX TIC

Le caractère systématique de l'introduction aux TIC (technologies de l'information et de la communication) doit assurer que tous les élèves des gymnases se familiarisent avec lesdites technologies et puissent disposer à l'école de l'infrastructure voulue sans dépendre de ressources extérieures.

Eu égard aux conditions très diverses d'une école à l'autre (touchant l'équipement et la formation des enseignants), les consignes du plan d'études cantonal se limitent à définir les buts de cette introduction, à atteindre avant les termes de la 10^{ème} et de la 11^{ème} année scolaire. Les objectifs de base visés par les TIC apparaissent dans le document de mise en œuvre des TIC que chaque école est chargée d'élaborer.

Les élèves qui suivent une formation gymnasiale ne pourront se dispenser, tant dans leur vie professionnelle que dans leur cadre privé, de savoir faire un bon usage des TIC en fonction des situations, des thèmes et des destinataires.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Structure des plans d'études des disciplines

Le plan d'études cantonal s'inspire étroitement du Plan d'études cadre pour les écoles de maturité en Suisse (PEC, CDIP, Berne 1994), dont il reprend la terminologie et la systématique. L'ordre de présentation des disciplines est également celui du PEC.

PLANS D'ÉTUDES DES DISCIPLINES ET GRILLE HORAIRE

La formulation des objectifs pour les diverses disciplines est conçue pour permettre le travail prévu dans le cadre imparti. En outre, dans le temps à disposition, il doit être possible de traiter l'un ou l'autre domaine de manière plus approfondie.

Pour les options spécifiques intégrant plusieurs disciplines, la répartition des leçons se présente comme suit dans la grille horaire:

Option spécifique «biologie et chimie»

5.5 leçons annuelles en biologie, 5.5 en chimie;

Option spécifique «physique et applications des mathématiques»

6 leçons annuelles en physique, 5 en applications des mathématiques;

Option spécifique «économie et droit»

12 leçons annuelles en économie et droit (ces chiffres n'intègrent pas la dotation horaire pour la discipline fondamentale introduction à l'économie et au droit); l'enseignement est organisé de manière intégrée et interdisciplinaire.

Option spécifique «philosophie/pédagogie/psychologie»

l'enseignement est organisé de manière intégrée et interdisciplinaire, avec un accent particulier placé sur la philosophie, dans un rôle d'outil de questionnement des deux autres disciplines du domaine.

Pour ces options spécifiques réunissant plusieurs disciplines (que l'enseignement y soit séparé ou intégré), chaque gymnase fixe, en respectant les totaux de la grille horaire cantonale, l'organisation de l'enseignement et la répartition des leçons entre les parties d'option. Les objectifs à atteindre à la fin de la 10^{ème} année et au terme de la formation gymnasiale ont un caractère obligatoire, quelle que soit la forme d'enseignement adoptée.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Pour chaque domaine, les objectifs généraux mettent en évidence les visées essentielles de la discipline concernée et sa contribution à la formation gymnasiale telle que la présente l'article 5 du RRM. Ces objectifs sont conçus pour servir de profil de formation à de futurs universitaires. Ils se fondent sur le contenu correspondant au même titre (objectifs généraux) du plan d'études cadre de la CDIP ainsi que sur les considérations et explications de ce même document.

OBJECTIFS FONDAMENTAUX

Les objectifs fondamentaux reposent sur les chapitres de l'intitulé correspondant du plan d'études cadre de la CDIP. Ils se subdivisent en connaissances, savoir-faire et attitudes. Ils définissent quels éléments fondamentaux des trois registres doivent être acquis au cours des quatre années de formation.

CONNAISSANCES, SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES

Les connaissances, savoir-faire et attitudes précisent ce que recouvre le concept d'objectifs fondamentaux. Des indications détaillées en fonction des divers degrés de la formation énumèrent ce que l'on peut attendre des élèves à ce triple point de vue. Le degré de précision du propos est assez grand pour inclure les éléments du programme en vue du passage à l'enseignement gymnasial (entrée en 10^{ème} et entrée en 11^{ème}) et pré-

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

senter les savoirs et les savoir-faire requis en fin de 12ème. Ces objectifs mettent aussi en évidence plusieurs liens entre les divers domaines, et ils comportent des indications utiles touchant aux méthodes de travail et d'apprentissage. Le présent plan d'études cantonal francophone spécifie ce degré d'objectifs pour toutes les disciplines. Les enseignants sont en mesure de planifier et d'élaborer le travail de détail de leur enseignement sur la base de ces objectifs fondamentaux, ainsi subdivisés en trois catégories.

La Commission cantonale de maturité se fonde elle aussi sur ces mêmes objectifs pour apprécier les épreuves des examens de maturité dans les gymnases.

STRUCTURE

Le plan d'études cantonal pour la formation gymnasiale définit clairement quelles connaissances et quels savoir-faire les élèves doivent avoir pour entrer en 10ème année, respectivement en 11ème année, ainsi qu'au terme de la formation gymnasiale. C'est la raison pour laquelle les objectifs et les contenus concernant la 10ème année sont énumérés plus en détail. Les objectifs des années qui suivent figurent en revanche sous une forme généralement plus synthétique.

Les explications du plan d'étude suivent le même ordre de présentation pour les domaines qui font l'objet d'un enseignement tant de discipline fondamentale que d'option spécifique et/ou d'option complémentaire.

Dispositions particulières

FORMES ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Les membres du personnel enseignant fixent eux-mêmes en toute autonomie les objectifs détaillés de leur enseignement, sur la base des objectifs fondamentaux formulés dans les plans d'études des disciplines.

Dans le sens de l'article 28 de la loi sur les écoles moyennes (LEM), et dans le cadre du présent plan d'études, les enseignants définissent eux-mêmes les formes de leur enseignement, les méthodes auxquelles ils ont recours et les accents qu'ils entendent donner aux contenus, ainsi que le choix des moyens d'enseignement. Le cas des moyens d'enseignement déclarés obligatoires pour l'enseignement gymnasial en 9ème année demeure réservé.

PRÉPARATION AU CHOIX DES ÉTUDES

L'aide à l'orientation professionnelle et au choix des études fait partie du mandat éducatif de la formation gymnasiale. Les écoles accompagnent leurs élèves dans ce cheminement, s'assurent qu'ils ont reçu à temps les informations sur les filières de formation qui s'offrent à eux et leur donnent l'occasion de participer à toutes les manifestations mises sur pied par les institutions s'occupant d'orientation et de perfectionnement.

Les écoles règlent l'organisation et le déroulement de la préparation au choix des études sous leur propre responsabilité.

ÉGALITÉ

En vertu du principe de l'égalité, la formation gymnasiale s'adresse autant aux personnes des deux sexes et elle travaille également à leurs progrès.

Toutes les écoles et tous les enseignants doivent respecter ce principe, que ce soit dans l'organisation de la vie en commun ou dans l'aménagement de l'enseignement.

1. Introduction

- Profil, objectifs et exigences
- Cadre légal
- Structure et offre de formation
- Grille horaire de base
- Profil des écoles et tâches transverses
- Structure des plans d'études des disciplines
- Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

- français
- allemand
- anglais
- italien
- latin
- mathématiques
- sciences expérimentales
- biologie
- chimie
- physique
- enseignement interdisciplinaire (EISE)
- sciences humaines
- géographie
- histoire
- introduction à l'économie et au droit
- enseignement interdisciplinaire (EISH)
- arts visuels
- musique
- sport

3. Options spécifiques

- latin
- grec
- anglais
- espagnol
- italien
- russe
- biologie et chimie
- physique et applications des mathématiques
- économie et droit
- philosophie/pédagogie/psychologie
- arts visuels
- musique

4. Options complémentaires

- biologie
- chimie
- physique
- applications des mathématiques
- informatique
- géographie
- histoire
- économie et droit
- philosophie
- pédagogie/psychologie
- enseignement religieux
- arts visuels
- musique
- sport

5. Annexes

- grilles horaires, par profils

PARTICIPATION DES ÉLÈVES

La formation gymnasiale doit donner à chaque élève les moyens d'apprendre à exercer sa responsabilité à l'égard de soi-même, d'autrui, de la société et de la nature. En appelant les élèves à choisir leur profil de formation individuel, l'école de maturité les amène à assumer pour une part importante la responsabilité de leur propre cursus. Elle devra donc aussi les consulter d'une manière adéquate et leur donner la possibilité de participer à l'aménagement de la formation gymnasiale.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE

Objectifs généraux

La visée la plus haute et la plus importante de l'enseignement du français comme langue première est de favoriser un rapport vivant et personnel de l'élève avec le langage, les mots et les idées, d'inciter, sans toutefois y avoir droit de regard, à la longue quête de soi, ce qui suppose un dialogue avec la vie, une interprétation constante et toujours renouvelée du vécu. Cette visée est donc essentielle et n'est pas susceptible d'être transposée en termes d'objectifs observables, mesurables et décomposables dans le temps. Toutes les compétences proposées, les savoir-faire et les attitudes souhaitées doivent être au service de cette visée fondamentale et présentés de manière à ne jamais bloquer ni dénaturer, par exemple en l'objectivant, la tâche d'appropriation des idées et de devenir-soi de l'élève.

La poursuite d'une telle visée nécessite une atmosphère de confiance et de liberté, soit en particulier pour l'enseignant, la possibilité d'inventer ses propres chemins, de recourir à des moyens, des méthodes et des contenus à chaque fois adaptés à son style personnel et aux caractéristiques de son auditoire. En langue première, il est absolument nécessaire d'avoir accès à une pédagogie ouverte, où la communication est risquée, animée par l'instance intime, disposée à la surprise.

L'enseignement des langues, en particulier celui de la langue première, entretient chez l'élève le plaisir fondamental de l'expression, développe sa capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie culturelle et sociale; il stimule sa curiosité, l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité

Il développe ses aptitudes à comprendre autrui, à s'informer et à informer, à savoir: écouter, parler, lire, écrire.

Il contribue tant à l'épanouissement de sa sensibilité "lui ouvrant les portes de l'imaginaire"¹ qu'à l'instauration d'une réflexion critique et responsable.

Il incite l'élève à la découverte des oeuvres littéraires en rendant possible le plaisir de l'interprétation et de l'appropriation personnelle du sens de l'oeuvre, et l'encourage à la lecture de toute oeuvre contribuant à son enrichissement personnel.

Explications

La finalité de l'enseignement du français peut se décrire selon quatre axes, chacun déterminant des visées d'un type particulier. L'énumération qui en est faite ci-dessous ne doit pas faire oublier que ces visées sont articulées et hiérarchisées selon les principes directeurs mis en évidence ci-dessus. Par exemple, ce qui relève de la maîtrise de la langue est au service de la communication avec autrui et de la recherche d'identité. Cette maîtrise est un objectif second qui ne saurait être défini par un point de vue pragmatique. C'est le plaisir de communiquer, l'intérêt pour ce que représentent le langage et la culture dans l'affirmation de soi et la découverte de l'autre qui doivent naturellement inciter et ouvrir à la maîtrise technique, et non la maîtrise technique qui doit être posée comme condition préalable à l'entrée dans la culture. D'autre part, les objectifs visés dans l'enseignement du français doivent tenir compte de la dimension individuelle des cheminements des élèves, renoncer à une vision des progrès comme mouvement uniforme et rectiligne, voire accepter des moments de déstabilisation.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Langue et communication

L'enseignement du français, langue première, a pour finalité l'acquisition et le développement des moyens écrits et oraux nécessaires à une maîtrise de l'expression adaptée aux multiples situations de communication, dans les études comme dans la vie sociale, culturelle, politique et quotidienne.

La maîtrise consciente et réfléchie de la langue est activée et actualisée par un apprentissage structuré qui tient compte de toutes les activités de communication: écouter, parler, lire, écrire. Ces options pédagogiques s'inscrivent dans le renouvellement entrepris en Suisse romande dans l'enseignement du français aux divers niveaux de la scolarité obligatoire.

Cette maîtrise est une préoccupation présente dans toutes les disciplines.

Langue et pensée

L'enseignement du français ne se limite pas à l'étude de la langue dans sa fonction de communication; il lui incombe aussi de contribuer à la structuration d'une pensée informée, autonome et tolérante, par l'exercice de la réflexion, de l'analyse rigoureuse et par l'apprentissage de l'argumentation.

Langue et culture

Les oeuvres littéraires constituent le point de départ privilégié de l'enseignement du français en langue première, dans la mesure où c'est la compréhension de soi, d'autrui, du monde et de la vie qui en constitue la trame principale.

L'approche des oeuvres littéraires francophones permet de se situer historiquement et socialement dans sa propre culture, d'y participer et de s'ouvrir à d'autres mondes culturels.

Elle favorise le développement du sens esthétique par la rencontre de diverses formes artistiques et l'aptitude à l'interprétation par la sensibilisation à diverses méthodes.

Elle permet de mettre en évidence les liens qui unissent la littérature et les autres formes d'expression artistique, et l'étroite interdépendance de la forme et du contenu.

Langue et expression de soi

L'enseignement du français ne se limite pas à l'exercice des fonctions cognitives et communicatives; il lui appartient aussi de favoriser les potentialités affectives, imaginatives, inventives et créatives de l'élève.

Etre à l'écoute de soi pour se dire, s'écrire, se lire s'effectue non seulement dans la conformité au code et par la reproduction de modèles littéraires et poétiques, mais aussi par leur mise en question et leur dépassement à des fins ludiques et créatrices.

L'étude du français devient alors un lieu de détente, de découverte, de création; elle est ainsi un moment privilégié de la recherche et de l'expression de soi, par l'échange et la confrontation avec autrui dans le respect des personnes.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Objectifs fondamentaux

En langue première, les objectifs définis en termes de connaissances et de savoir-faire ne sont pas l'essentiel de la visée pédagogique. Tout en cherchant à rendre certaines attitudes possibles, l'enseignant ne pourra exiger d'en constater la présence chez l'élève, ni sanctionner leur apparente absence. Seuls peuvent être constatés et mesurés les savoir-faire, qui correspondent idéalement à des attitudes déterminées.

Connaissances

- Connaître le fonctionnement de la langue parlée et écrite dans divers contextes de communication.
- Connaître la spécificité des principaux genres littéraires, des règles formelles et des procédés rhétoriques qui s'y rattachent.
- Connaître, notamment par la lecture de textes et d'oeuvres:
 - a) certains courants et carrefours de la pensée et de l'histoire littéraire,
 - b) quelques auteurs qui s'y rattachent,
 - c) certaines conceptions de la vie et de l'homme ayant marqué l'histoire de la pensée et présentes dans le débat d'idées contemporain.
- Connaître des méthodes d'approche et d'interprétation des textes.
- Connaître des procédés d'argumentation.

Savoir-faire

- Savoir rechercher des informations diversifiées.
- Savoir structurer des informations et en faire la synthèse.
- Savoir manier la langue écrite et parlée en l'adaptant aux contextes de communication.
- Savoir communiquer des informations, des points de vue ou des convictions, oralement et par écrit, de manière personnelle, critique et vivante.
- Savoir commenter un texte de manière à en mettre en évidence la spécificité.
- Savoir défendre un point de vue de manière rigoureuse et pertinente, en appliquant des techniques argumentatives.
- Savoir utiliser activement différents genres littéraires à des fins expressives ou ludiques.

Attitudes

L'élève n'a pas à faire la preuve que ses savoir-faire correspondent à telle ou telle attitude intérieure. La présence d'un savoir-faire requis doit suffire. En revanche, l'enseignant doit veiller à ce que l'acquisition d'un savoir-faire et de connaissances soit l'occasion d'une interrogation de l'élève sur ses attitudes, lesquelles ne sauraient tomber dans le domaine de l'observable et de l'évaluable.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Comme les attitudes renvoient à la liberté de chacun, l'enseignant ne peut à leur propos qu'inviter l'élève:

- au respect de l'interlocuteur dans le dialogue: patience et fidélité dans l'écoute; ouverture à la différence,
- à la prise en charge de l'exigence de vérité: acceptation d'une démarche critique, renonciation à l'arbitraire et à l'incohérence,
- à l'ouverture à des informations et à des points de vue nouveaux,
- au courage d'émettre des messages, des points de vue personnels,
- à l'ouverture à l'insolite,
- à l'intégration de la culture dans la sphère personnelle,
- à la solidarité et à la coopération.

Annexes

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE

Connaissances

- Connaissance du fonctionnement de la langue (syntaxe; concordance des temps; ponctuation; ...).
- Connaissances méthodologiques (interprétation; construction d'un point de vue; ...).
- Conscience d'une perspective chronologique.

Savoir-faire

- Lire et comprendre un texte (article; poème; nouvelle; roman; théâtre; ...).
- Distinguer l'essentiel de l'accessoire (résumé).
- Manier l'abstraction.
- Prendre des notes.
- Rendre compte oralement d'un texte.
- Reconnaître les niveaux de langue.
- Distinguer le sens figuré du sens propre.
- S'interroger.
- Défendre un point de vue.
- Se corriger.

EVALUATION

L'évaluation tient compte des connaissances et des savoir-faire. Elle porte sur l'écrit et sur l'oral. Elle intègre autant les aptitudes de pensée autonome que d'interprétation, d'expression ou de création.

Dans le parcours de l'élève, une place doit être accordée à une évaluation formative qui soit conforme aux considérations exprimées plus haut.

Dans le même souci de cohérence, les épreuves proposées à l'examen écrit de maturité sont, à choix, une dissertation, un commentaire critique ou une fiction.

L'examen oral consiste en une explication de texte en rapport avec une matière littéraire francophone choisie par l'élève.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

MÉTHODES

Le choix des méthodes relève de la responsabilité et de la liberté de chaque enseignant.

Le recours à des méthodes actives (travaux de groupes, exposés, débats, récitations, etc.) et ludiques (jouer avec les mots, écrire, interpréter oralement, mettre en scène et jouer des textes) est tout à fait approprié à la poursuite des visées et objectifs susmentionnés. De telles méthodes relèvent d'une pédagogie globale et rendent inadéquates la décomposition des objectifs dans le temps, ainsi que la séparation des divers types d'activités selon les quatre axes évoqués précédemment.

RECOUPEMENTS

Tout en étant une occasion propice de rendre plus vivant le rapport à la culture, l'interdisciplinarité n'est pas un but en soi; elle doit permettre la poursuite des objectifs généraux. En particulier, l'interdisciplinarité permettra d'affiner la conscience historique, de contribuer à l'instauration d'une pensée autonome et tolérante et de développer la sensibilité artistique, tant au niveau de la réception que de l'expression. L'interdisciplinarité ne saurait être pratiquée de manière à transformer la langue première en simple instrument de communication efficace. La dimension subjective d'interpellation et de questionnement de la culture doit être présente dans les projets interdisciplinaires. L'interdisciplinarité est une occasion de prolonger les objectifs de la langue première en ouvrant l'élève à l'ensemble du monde des signes.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: ALLEMAND LANGUE DEUX OU LANGUE PARTENAIRE

Objectifs généraux

L'enseignement des langues vise à développer chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie sociale et culturelle. Il l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité dans un cadre qui favorise l'autonomie, la confiance et le respect de soi et des autres.

Il développe sa faculté de comprendre autrui, de s'informer et d'informer, et lui permet de se confronter à d'autres cultures, d'autres mentalités et aux aspects esthétiques d'une langue, dans un esprit de tolérance et de réflexion critique et responsable.

Explications

L'enseignement de l'allemand langue seconde et partenaire vise à éveiller l'esprit d'ouverture et de tolérance envers les communautés linguistiques de la région, du pays et du monde. A cet égard, la situation de la Suisse quadrilingue et pluriculturelle est particulièrement favorable. Il en est de même de nos écoles situées dans une ville et dans un canton au carrefour des langues. L'élève a la possibilité de créer des liens avec des élèves germanophones par des échanges personnels ou en groupes, par des activités communes (tandem, immersion, cours bilingues, manifestations scolaires). Il peut également se préparer à l'examen de maturité bilingue.

Objectifs fondamentaux

Les objectifs de la maturité d'allemand langue seconde se fondent sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

- Pour commencer la formation en 10^{ème} année scolaire, le niveau A2 est requis.
- Pour commencer la formation en 11^{ème} année scolaire, le niveau B1 est requis.
- L'objectif visé à la fin de la formation est le niveau B2+.
- L'objectif visé à la fin de la formation pour les classes bilingues est le niveau C1.

L'enseignement de l'allemand langue seconde ou langue partenaire vise à:

- Amener les élèves à l'affirmation de soi et à la découverte de l'autre.
- Amener à la réflexion critique et autocritique.
- Amener les élèves à la maîtrise de la langue écrite et orale.
- Sensibiliser les élèves aux cultures germanophones.
- Rapprocher les communautés linguistiques de notre région.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Connaissances

- Connaître les règles fondamentales du fonctionnement de la langue (morphologie, syntaxe, sémantique) dans le domaine de l'écrit et de l'oral.
- Disposer d'un vocabulaire permettant de recevoir et d'émettre des messages de complexité variable.
- Connaître le fonctionnement de la langue parlée et écrite dans divers contextes de communication, en distinguant les principaux registres de langue.
- Connaître quelques méthodes permettant d'approcher, d'analyser, d'interpréter et d'exploiter des textes.
- Connaître quelques aspects des cultures des pays germanophones: littérature, arts, vie sociale, politique et économique, histoire et géographie.
- Être conscient de l'existence de différentes variantes de la langue allemande sur le plan sociolinguistique et de la dialectologie (suisse-allemand).
- Connaître ses diverses stratégies d'apprentissage et de communication.

Savoir-faire

- Repérer les informations essentielles de messages oraux et écrits de nature variée.
- Faire appel à ses compétences linguistiques et communicatives pour transmettre, par oral et par écrit, un message de complexité variable, de manière à être compris.
- Faire également appel à sa faculté associative et à sa créativité pour décoder des informations et s'exprimer oralement et par écrit d'une manière nuancée.
- Approcher un texte en faisant appel à ses facultés analytiques et synthétiques et à son imagination à des fins expressives, interprétatives ou créatrices.
- Aborder des documents représentatifs de la culture de langue allemande en tenant compte de leurs contextes historique, social et artistique.
- Maîtriser la base de diverses fonctions de l'écrit: prendre des notes, résumer, rédiger et savoir utiliser différentes formes d'expression écrite.
- Se servir d'ouvrages de référence à disposition: grammaires, dictionnaires bilingues et monolingues, encyclopédies.
- Se fixer des objectifs d'apprentissage; développer et exploiter ses ressources et ses stratégies les mieux adaptées pour atteindre ces objectifs.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Attitudes¹

- Avoir confiance en ses capacités de communication.
- Avoir le courage d'exprimer d'une manière personnelle ses sentiments et ses opinions.
- Etre prêt(e) à écouter les autres dans un esprit de tolérance et de respect.
- Faire preuve d'ouverture et de respect face à d'autres manières de penser, face à d'autres cultures; en particulier face à la vie sociale, culturelle, politique et économique des pays et régions de langue allemande.
- Etre prêt(e) à se servir de l'allemand comme langue véhiculaire, aussi en dehors du cadre de l'enseignement de l'allemand.
- Etre attentif/ve à ses propres processus et stratégies d'apprentissage de la langue.

Annexes

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE

Ecouter (réception orale)

- Comprendre une conversation simple et quotidienne dont le débit est clair et lent.
- Comprendre des informations, phrases, expressions et mots relatifs à des sujets familiers.
- Saisir l'essentiel d'annonces et de messages brefs, simples et clairs.

Lire (réception écrite)

- Saisir le sujet et les informations principales d'un texte.
- Deviner le sens de certains mots inconnus grâce au contexte si le sujet est familier.
- Suivre l'intrigue d'une histoire, reconnaître les épisodes et les événements importants.
- Dégager l'organisation générale d'un texte.

Prendre part à une conversation

- Etre à même de s'adresser à quelqu'un pour obtenir des renseignements simples et réagir.

S'exprimer oralement en continu (production orale)

- Rappporter brièvement et simplement un événement.
- Décrire une situation simple.
- Parler d'activités ou d'expériences personnelles.
- Justifier ou expliquer ses intentions, plans et actes.

Ecrire (production écrite)

- Décrire les circonstances et le déroulement d'un événement en utilisant des phrases simples.
- Décrire des aspects de la vie quotidienne en utilisant des phrases et des expressions simples.
- Organiser un contenu en fonction du texte à produire.

¹ Les enseignants visent à créer un climat qui encourage le développement des attitudes mentionnées ici, attitudes favorables à l'apprentissage des langues. Ces attitudes ne sauraient cependant en aucun cas faire l'objet d'une évaluation.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Moyens linguistiques - Structures grammaticales - Lexique

- Connaître les règles fondamentales du fonctionnement de la langue.
- Relier des idées entre elles à l'aide de connecteurs simples.
- Consolider et élargir les connaissances lexicales de base et les actes de langage.
- Acquérir un vocabulaire suffisant pour s'exprimer dans et sur des situations quotidiennes.

Littérature allemande - Civilisation et culture

- Découvrir la littérature allemande moderne à travers quelques exemples.
- Etre initié(e) à quelques méthodes fondamentales d'analyse de texte.
- Connaître quelques aspects des cultures des pays et des régions germanophones.

Stratégies et réflexion métacognitive

- Savoir utiliser un dictionnaire bilingue et/ou monolingue.
- Appliquer des techniques d'auto-évaluation.
- Prendre conscience de ses habitudes mentales, se fixer des objectifs réalistes et développer des méthodes adéquates pour l'apprentissage de la grammaire et du vocabulaire, d'une part, pour la lecture et la communication (orale et écrite) d'autre part.

RECOUPEMENTS

L'enseignant profitera des possibilités multiples de recoupements de sa discipline avec d'autres, en privilégiant le travail interdisciplinaire.

ECHANGES LINGUISTIQUES

Les enseignants et les directions des écoles encouragent et favorisent les échanges linguistiques.

Les échanges linguistiques visent à:

- Amener les élèves à l'affirmation de soi et à la découverte de l'autre, à avoir confiance en leurs capacités de communication.
- Développer la faculté d'écouter, de comprendre autrui, de s'informer et d'informer, dans un esprit d'ouverture et de respect face à d'autres manières de penser, face à d'autres cultures; en particulier face à la vie sociale, culturelle, politique et économique des pays et régions de langue allemande.
- Inciter les élèves à établir des contacts personnels avec leur partenaire d'échange de manière à encourager une pratique autonome de la langue allemande.
- Encourager les jeunes à s'exprimer librement et à se servir de l'allemand comme langue véhiculaire dans différentes situations de la vie quotidienne.
- Faire connaître quelques aspects des cultures des pays germanophones: arts, vie sociale, politique et économique, histoire et géographie dans un cadre réel et authentique.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: ANGLAIS

Objectifs généraux

L'enseignement des langues vise à développer chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu responsable s'ouvrant à la vie culturelle et sociale. Il l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité dans un cadre qui favorise l'autonomie, la confiance et le respect de soi et des autres.

L'enseignement des langues permet à l'élève de se confronter à d'autres cultures, d'autres mentalités dans un esprit de tolérance et de réflexion critique. Il développe la faculté de l'élève à comprendre autrui, à communiquer et il stimule l'éveil de sa sensibilité et de son esprit créatif.

Explications

L'apprentissage de l'anglais donne à l'élève les moyens de communiquer partout, aussi bien dans la vie courante que dans les domaines scientifiques, culturels, économiques et politiques.

Dans de nombreux pays, l'anglais fait figure de seconde langue officielle et sa connaissance permet donc des contacts avec différentes cultures.

L'anglais permet d'accéder à de nombreuses littératures d'expression anglaise.

Elle est la langue de communication par excellence dans le monde entier. Elle est utilisée pour la recherche et la publication, ainsi que pour le stockage de l'information. Elle est la langue utilisée par les 'nouveaux médias'.

Par ses origines et son développement, la langue anglaise sert de pont entre les langues romanes et les langues germaniques.

Dans la vie quotidienne, les élèves sont mis en contact avec de nombreux éléments socioculturels anglophones. Une bonne connaissance de la culture anglophone et de la langue anglaise leur permet d'adopter une attitude ouverte mais critique.

Objectifs fondamentaux

Les objectifs de la maturité en anglais se fondent sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'objectif visé à la fin de la formation est le niveau B2+.

Connaissances

- Maîtriser les règles fondamentales de l'anglais parlé et écrit.
- Disposer d'un vocabulaire suffisant pour recevoir et émettre des messages de complexité variable.
- Connaître quelques méthodes permettant d'approcher, d'analyser, d'interpréter et d'exploiter des textes (littéraires ou non).
- Pouvoir distinguer les différents registres de la langue et s'y sentir à l'aise.
- Prendre conscience que l'anglais est constitué de plusieurs variantes.
- Etudier quelques œuvres de la littérature anglophone.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

Les savoir-faire, et les attitudes sont souvent indissociables. Pour des besoins de présentation, ils seront malgré tout traités de manière séparée dans ce plan d'étude, selon une démarcation en partie nécessairement arbitraire.

- Faire appel à ses compétences linguistiques et communicatives pour transmettre, par oral et par écrit, des messages de complexité variable de manière à être compris.
- Maîtriser la base des diverses fonctions de l'écrit: prendre des notes, résumer, rédiger et savoir utiliser différentes formes d'expression écrite (lettres, commentaires, etc.).
- Faire également appel à sa faculté associative et à la créativité pour décoder des informations et s'exprimer oralement et par écrit de façon nuancée.
- Approcher un texte en faisant appel à ses facultés analytiques, synthétiques et à son imagination, à des fins expressives, interprétatives ou créatrices.
- Repérer les informations essentielles de messages oraux de nature variée.
- Se servir des outils de référence à disposition: grammaires, dictionnaires bilingues et monolingues, encyclopédies, etc.
- Se fixer des objectifs d'apprentissage; développer et exploiter les ressources et les stratégies d'apprentissage les mieux adaptées à sa personnalité pour atteindre ces objectifs.

Attitudes¹

- Avoir confiance en soi afin d'oser communiquer dans une langue étrangère.
- Pouvoir donner son avis, avoir la possibilité d'exprimer ses sentiments.
- Etre prêt à écouter l'autre dans un esprit de tolérance et de respect.
- Manifester de la curiosité, de l'intérêt pour la vie sociale et culturelle des pays anglophones.
- Etre attentif à ses propres processus et stratégies d'apprentissage de la langue.

Annexes

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 10ÈME ANNÉE

Des connaissances et des savoir-faire correspondant au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) sont en principe attendus pour l'entrée en 10ème année.

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE

Les connaissances et savoir-faire relevant des cinq compétences précisées ci-dessous sont attendus pour l'entrée en 11ème, ce qui correspond au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

¹ Les enseignants visent à créer un climat qui encourage le développement des attitudes mentionnées ici, attitudes favorables à l'apprentissage des langues. Ces attitudes ne sauraient cependant en aucun cas faire l'objet d'une évaluation.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Ecouter

- Je peux suivre une conversation quotidienne si le/la partenaire s'exprime clairement, mais je dois parfois lui demander de répéter certains mots ou expressions.
- Je peux généralement suivre les points principaux d'une discussion portant sur des sujets familiers, à condition que l'on parle distinctement et dans un langage standard.
- Je peux écouter une brève narration et en discuter.

Lire

- Je peux suivre l'intrigue d'une histoire si elle est bien structurée, reconnaître les épisodes et les événements les plus importants et comprendre pourquoi ils sont significatifs.
- Je peux comprendre les points essentiels d'articles courts sur des sujets d'actualité ou familiers.
- Je peux deviner le sens de certains mots inconnus grâce au contexte.

Prendre part à une conversation

- Je peux prendre part à une conversation ou à une discussion sur un sujet familier ou d'intérêt personnel, mais il est possible que je ne sois pas toujours compris/e.
- Je peux exprimer un point de vue et défendre mon opinion personnelle sur des sujets simples.

S'exprimer oralement

- Je peux relater une expérience dans des termes élémentaires.
- Je peux rapporter oralement et de façon simple de courts passages d'un texte écrit en m'inspirant des mots et de l'ordre du texte original.
- Je peux faire part de mes réactions, opinions et sentiments en termes faciles.

Ecrire

- Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des thèmes différents et exprimer mes opinions, idées et sentiments personnels.
- Je peux résumer l'intrigue d'un livre ou d'un film.

RECOUPEMENTS

En tant que «lingua franca», l'enseignement de l'anglais se prête à l'immersion et à l'interdisciplinarité.

Après consultation et entente avec le maître d'anglais concerné, il peut y avoir des recoupements avec d'autres disciplines comme la géographie, l'histoire, etc.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: ITALIEN

Objectifs généraux

L'enseignement de l'italien vise à développer chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu responsable s'ouvrant à la vie culturelle et sociale. Il l'aide à construire son identité dans un cadre qui favorise l'autonomie, la confiance et le respect de soi et des autres.

L'enseignement de l'italien permet à l'élève de se confronter à d'autres cultures, d'autres mentalités dans un esprit de tolérance et de réflexion critique. Il développe la faculté de l'élève à comprendre autrui, à communiquer et il stimule l'éveil de sa sensibilité et de son esprit créatif.

L'enseignement de l'italien incite l'élève à structurer sa pensée et à mener une réflexion sur ses propres processus d'apprentissage.

Explications

L'élève va non seulement communiquer dans la troisième langue nationale, mais également se familiariser avec des pays et des régions de langue italienne, des mentalités et des manières de vivre dont les influences se répercutent dans la vie quotidienne.

En apprenant l'italien, l'élève établit d'une part un dialogue enrichissant et durable avec un patrimoine culturel d'une importance capitale, d'autre part noue des liens entre l'Antiquité et le monde moderne.

L'élève est confronté à des textes littéraires ainsi qu'à des textes en usage dans les milieux professionnels.

L'élève se familiarise aussi avec des stratégies d'apprentissage basées sur d'autres formes d'expression (langage gestuel).

L'élève découvre la culture italoophone, où les relations humaines sont prépondérantes; il a ainsi l'occasion de trouver une complémentarité à sa manière de vivre.

Objectifs fondamentaux

Les objectifs de la maturité en italien se fondent sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'objectif visé à la fin de la formation est le niveau B2.

Connaissances

- Posséder les règles fondamentales de l'italien parlé et écrit.
- Disposer d'un vocabulaire suffisant pour saisir et émettre des messages de complexité variable.
- Connaître quelques stratégies permettant d'approcher, d'analyser, d'interpréter et d'exploiter des textes (littéraires ou non).
- Pouvoir distinguer les différents registres de la langue et les utiliser avec aisance.
- Prendre conscience des diversités régionales.
- Connaître quelques oeuvres marquantes de la littérature italienne.
- Connaître quelques aspects de la géographie, de la culture, de la vie politique, sociale et économique.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

- Faire appel à ses compétences linguistiques et communicatives pour transmettre, par oral et par écrit, des messages de complexité variable de manière à être compris.
- Savoir utiliser différentes formes d'expression écrite (lettres, commentaires, prises de notes, résumés, rédaction, etc.).
- Faire appel à sa faculté associative et à la créativité pour décoder des informations et s'exprimer, de façon nuancée, oralement et par écrit.
- Approcher un texte en faisant appel à ses facultés analytiques, synthétiques et à son imagination, à des fins expressives, interprétatives ou créatrices.
- Repérer les informations essentielles de messages oraux de nature variée.
- Se servir des ouvrages de référence à disposition: grammaires, dictionnaires bilingues et monolingues, encyclopédies, etc.
- S'auto-évaluer avant de se fixer de nouveaux objectifs d'apprentissage; développer et exploiter les ressources et les stratégies d'apprentissage les mieux adaptées à sa personnalité pour atteindre ces objectifs.

Attitudes¹

- Développer la confiance en soi afin d'oser communiquer dans une langue étrangère.
- Pouvoir donner son avis, avoir la possibilité d'exprimer ses sentiments.
- Etre prêt à écouter l'autre dans un esprit de tolérance et de respect.
- Etre attentif à ses propres processus et stratégies d'apprentissage de la langue.

Annexes

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 10ÈME ANNÉE

Des connaissances et des savoir-faire de base correspondant au niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) sont en principe requis pour l'entrée en 10ème année.

Les élèves ne remplissant pas ces conditions peuvent malgré tout être admis. Un cours d'appui est organisé à leur intention durant le premier semestre, en classe de 3ème.

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE

L'élève doit être capable de saisir l'essentiel de messages simples et clairs (écrits et oraux) dans son environnement social et de s'exprimer de manière concise dans ce même contexte.

Ces connaissances correspondent au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

¹ Les enseignants tâchent de créer un climat qui encourage le développement des attitudes mentionnées ici, attitudes favorables à l'apprentissage des langues. Cependant ces attitudes ne sauraient en aucun cas faire l'objet d'une évaluation

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: LATIN

Objectifs généraux

L'étude de l'Antiquité latine permet de découvrir des civilisations qui forment un tout cohérent, un ensemble de visions et de valeurs humaines bien précises. On étudiera donc la structure et le développement de ces civilisations (problèmes littéraires, culturels, historiques, institutionnels, ...).

La civilisation européenne est issue de l'Antiquité latine, sans pour autant qu'elle en prolonge toujours les valeurs. Il faut, par conséquent, essayer de montrer aux élèves les points de contact et de rupture, leur faire voir qu'ils peuvent, personnellement, être concernés par la vision que les Romains avaient de l'homme et de ses problèmes, asseoir aussi la base de leur culture historique et littéraire, et tresser ainsi des liens entre l'Antiquité et les différentes branches littéraires enseignées à l'école. De plus, les élèves prendront conscience de la notion historique du temps: ils auront, en effet, vu naître, vivre et se transformer une civilisation, mère de la nôtre.

Etudier l'Antiquité latine, c'est aussi découvrir une langue qui forme un tout bien délimité et défini. Les élèves, au-delà de l'apprentissage du latin, vont donc s'initier à un ensemble linguistique cohérent, se familiariser avec la structure d'une langue indo-européenne ancienne, la clef des langues romanes. L'élève réfléchira sur la langue et son évolution, abordera les problèmes de stylistique, de rhétorique, de poétique; il assimilera enfin la technique de la traduction d'une langue étrangère dans sa langue maternelle.

Le but de notre enseignement est donc d'essayer de faire connaître la civilisation latine de l'intérieur, par la lecture dans le texte des oeuvres importantes de la culture romaine.

Objectifs fondamentaux

Connaissances

Pour l'ensemble de la formation

- Posséder des connaissances suffisantes de la langue latine pour traduire un texte latin.
- Avoir un aperçu de l'évolution de la langue.
- Connaître dans la langue originale et/ou en traduction des textes représentatifs de la littérature latine.
- Comprendre les principaux phénomènes de la civilisation romaine, notamment en Suisse gallo-romaine, et reconnaître son héritage culturel, politique et juridique en Europe.
- Saisir comment les Romains ont assimilé le monde grec de manière originale et fertile.
- Prendre conscience de l'empreinte décisive dont la romanité a marqué l'Occident chrétien.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Par degré**10ème année**

- Connaissances grammaticales: Terminer l'étude de la morphologie
- Début de la syntaxe
- Vocabulaire: Maîtriser 500 mots
- Métrique: Etudier l'hexamètre dactylique et le pentamètre
- Lectures: Prose: Extraits de César et de Cicéron (discours)
 Poésie: Introduction à la poésie (textes simples)

11ème année

- Connaissances grammaticales: Syntaxe: suite
- Vocabulaire: Maîtriser 1'000 mots
- Lectures: Prose: Extraits de Cicéron et de Sénèque, (évt. Salluste, Tite-Live, Pline le Jeune)
 Poésie: Extraits de Virgile, d'Ovide et de Tibulle

12ème année

- Connaissances grammaticales: Fin de l'étude la syntaxe et révision
- Vocabulaire: Maîtriser 1'500 mots
- Lectures: Prose: Extraits de Cicéron (Philosophie), de Sénèque et de Tacite
 Poésie: Extraits de Virgile, d'Horace et de Lucrèce

Durant les trois années, des leçons sont en outre consacrées à la culture (histoire, littérature, institutions, vie quotidienne...).

Savoir-faire

- Saisir l'ordonnance propre d'un texte latin et le rendre dans sa langue maternelle.
- Interpréter un texte.
- Comparer entre elles des traductions pour en dégager le degré de pertinence.
- Grâce à une meilleure compréhension de la racine des mots, apprendre plus facilement les langues et se sentir à l'aise dans la terminologie scientifique et technique.
- Saisir un problème dans sa complexité, en discerner les éléments fondamentaux, le placer dans son contexte (historique, social, idéologique, etc.), le discuter.
- Etre ouvert à l'importance de la Rome antique dans les domaines des arts plastiques, de la littérature, de la philosophie, de l'histoire.
- Etre sensible à la signification et à la valeur de l'archéologie.
- Utiliser des instruments de travail adéquats (dictionnaires, grammaires).
- Mener à terme un travail de manière indépendante.

Attitudes

- Travailler sur un texte avec exactitude, concentration et persévérance.
- S'ouvrir sans a priori à une culture et un système de valeurs de prime abord étrangers.
- Comparer de manière critique les acquis de l'Antiquité et ceux d'aujourd'hui, se forger une éthique personnelle.
- Faire preuve de curiosité et de faculté d'étonnement face à l'inconnu.
- Prendre plaisir à la découverte des oeuvres et documents légués par l'Antiquité et se familiariser avec quelques personnalités marquantes de la civilisation romaine.
- Travailler certaines questions en collaboration avec d'autres disciplines afin d'envisager les problèmes de façon globale.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: MATHÉMATIQUES**Objectifs généraux**

L'enseignement des mathématiques a pour objectif principal de donner à l'élève des moyens de raisonnement et d'analyse sans lesquels il ne pourrait pas appréhender les connaissances scientifiques, ni dans leurs aspects quantitatifs, ni au travers des lois qui en sont le fondement, et qui s'expriment bien souvent sous la forme de relations mathématiques.

Les notions mêmes qui sont étudiées en mathématiques, telles que celle de fonction, de dérivée, de probabilité, sont appelées à donner à l'élève un répertoire intellectuel qui lui permettra de concevoir et d'exprimer plus clairement les objets des sciences expérimentales et des sciences humaines.

Un but important de l'enseignement des mathématiques est aussi de faire partager aux générations actuelles certaines des conquêtes de l'esprit humain, lorsque celui-ci s'attache à répondre à des questions qu'il s'est lui-même posées, indépendamment de toute justification par des applications utilitaires.

Explications

La succession des matières telles qu'elles sont présentées ci-dessous ne doit pas être rigide. Il est souhaitable, sur le plan méthodologique, que plusieurs objets d'étude soient traités ensemble ou en parallèle. Par exemple, une séparation nette entre algèbre et géométrie n'est pas souhaitable: d'une part, l'utilisation du calcul algébrique en géométrie analytique est très importante et, d'autre part, les notions géométriques de droite et de pente jouent le rôle de support visuel précieux lors de l'introduction et de l'application de la notion de dérivée.

Objectifs fondamentaux**Connaissances****Pour l'ensemble de la formation**

L'étude des mathématiques doit donner à l'élève les notions et les techniques qui forment l'essence même de cette discipline: règles du raisonnement logique, variables et calcul algébrique, objets du plan et de l'espace et raisonnement géométrique. Certaines des connaissances, telles que le calcul des probabilités et les statistiques, sont choisies plutôt en vue de leur utilisation dans d'autres disciplines.

L'apprentissage des mathématiques présente de nombreuses connexions avec l'enseignement des autres disciplines, scientifiques ou non. Il serait vain par conséquent de vouloir dresser la liste de tous les recoupements avec les autres branches, et les recoupements cités doivent être considérés comme des exemples particuliers.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Par degré

10ème année

- Algèbre élémentaire.
- Fonctions, en particulier fonctions polynômes de degrés 1 et 2, fonction exponentielle et fonction logarithme.
- Trigonométrie.
- Géométrie analytique et vectorielle.

Recoupements avec, par exemple:

- physique: les vecteurs comme représentation des forces, vitesses et accélérations; les fonctions polynômes de degrés 1 et 2 comme représentation de mouvements simples, tels que le mouvement rectiligne uniforme et la chute libre;
- physique, économie et biologie: le modèle de la croissance (ou de la décroissance) exponentielle appliqué à l'évolution de la radioactivité, d'un placement financier ou d'une population;
- chimie: définition du pH à partir des logarithmes.

11ème année

- Géométrie analytique et vectorielle dans l'espace.
- Calcul différentiel.

Recoupements avec, par exemple:

- physique: vitesse, accélération, champs de vecteurs (en mécanique et en électricité);
- économie: élasticité, coût marginal.

12ème année

- Calcul différentiel.
- Calcul intégral.
- Probabilités.
- Révisions.

Recoupements avec, par exemple:

- enseignement interdisciplinaire des sciences expérimentales;
- travail, énergies cinétique et potentielle;
- enseignement interdisciplinaire des sciences humaines;
- étude de population, écart-type et lois de probabilité, études de marché.

Savoir-faire

Pour l'ensemble de la formation

L'enseignement des mathématiques dans son ensemble vise à développer chez les élèves les savoir-faire suivants:

- Faire preuve d'aisance dans l'utilisation des connaissances mathématiques.
- Etre capable de s'exprimer clairement dans le cadre de la discipline, oralement et par écrit.
- Savoir se créer et utiliser des méthodes de travail et de recherche.
- Etre capable d'imaginer une démarche en vue de la résolution d'un problème.
- Etre capable de situer dans un contexte historique l'évolution des différents objets d'étude.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Par degré**10ème année**

- Être à l'aise dans le calcul formel.
- Maîtriser le raisonnement logique.
- Savoir reconnaître et formuler un raisonnement rigoureux.
- Être capable de suivre et de produire une démarche intellectuelle abstraite.
- Savoir appliquer des méthodes mathématiques à des problèmes tirés d'autres disciplines.
- Savoir émettre un jugement critique sur la solution mathématique d'un problème concret.

11ème année

- Savoir imaginer des situations géométriques.
- Être capable de se représenter des figures géométriques dans l'espace.
- Savoir appliquer des méthodes mathématiques à des problèmes tirés d'autres disciplines.
- Comprendre le lien de nombreux domaines des mathématiques avec d'autres disciplines.
- Savoir représenter et étudier un phénomène concret au moyen d'un modèle mathématique.

12ème année

- Savoir émettre un jugement critique lorsqu'un sujet est traité dans une autre discipline sur la base d'un modèle mathématique.
- Être capable de produire de manière autonome une démarche en vue de la solution d'un problème complexe.
- Être à même de chercher des solutions originales.
- Être capable de mettre en relation les notions acquises dans l'ensemble des chapitres étudiés au gymnase.

Attitudes

La liste des attitudes mentionnées dans les objectifs généraux de la branche mathématiques (page 99 des Plans d'Etudes Cadre pour les écoles de maturité) représente un but visé par la totalité de l'enseignement de la discipline. On ne peut donc les répartir ni selon les degrés ni selon la liste des connaissances.

Ces attitudes, parfaitement mises en évidence dans le document cité, sont les suivantes:

- Accepter l'effort et faire preuve de persévérance.
- Être autonome dans le travail.
- Être imaginatif, curieux et ouvert.
- Posséder le sens de la rigueur et de l'autocritique.
- Faire preuve de probité intellectuelle, de souplesse d'esprit et d'intuition.
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse.
- Apprécier l'aspect esthétique d'une théorie.
- Aimer les jeux de l'esprit.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Annexe

La grille horaire des élèves suivant les options spécifiques physique & applications des mathématiques et biologie & chimie bénéficie d'une heure supplémentaire de mathématiques en 11ème et 12ème année. Dans ce cadre, les chapitres suivants sont traités:

- Compléments de géométrie analytique et vectorielle.
- Compléments de calcul différentiel et intégral.
- Nombres complexes.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

SCIENCES EXPÉRIMENTALES**Objectifs généraux**

L'enseignement en sciences expérimentales développe la compréhension des phénomènes naturels et des réalisations techniques. Il cherche à fournir les connaissances de base et la démarche permettant de se situer de manière réfléchie et rigoureuse par rapport à son environnement.

Le domaine des sciences expérimentales privilégie une approche pratique. L'observation en laboratoire ou à l'extérieur, l'élaboration d'hypothèses, l'expérimentation, l'évaluation de résultats sont autant d'outils permettant au gymnasien de se confronter à des situations ou phénomènes concrets et de développer des stratégies pour en faire une analyse critique. Une partie de l'enseignement a lieu sous forme de laboratoires en demi-classes.

Explications

Durant les deux premières années, l'enseignement est dispensé de manière séparée dans chaque discipline. En dernière année de formation, les élèves ont la possibilité de suivre un enseignement interdisciplinaire en sciences expérimentales (EISE) qui vise à développer une vision intégrative de notre environnement physique, chimique et biologique.

Le plan d'études du domaine des sciences expérimentales est présenté dans les pages suivantes selon l'articulation:

- Biologie
- Chimie
- Physique
- Enseignement interdisciplinaire en sciences expérimentales (EISE)

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: BIOLOGIE**Objectifs généraux**

L'enseignement de la biologie en discipline fondamentale cherche à faire comprendre la diversité et la complexité du monde vivant, l'interdépendance entre les différentes formes de vie et l'unicité des phénomènes fondamentaux. Ainsi, il permet de sensibiliser les élèves à la place de l'Homme dans le monde vivant et leur responsabilité individuelle par rapport à l'environnement.

L'enseignement de la biologie fournit aussi des outils pour comprendre le fonctionnement du corps humain, les problèmes de santé humaine et les techniques biomédicales. Ainsi, il permet de sensibiliser les élèves à leur responsabilité individuelle dans le domaine de la santé.

Objectifs fondamentaux

- Acquérir des connaissances générales et actuelles permettant de comprendre les enjeux dans les domaines liés aux sciences de la vie.
- Comprendre et assimiler la méthode scientifique, tester, évaluer et représenter les résultats d'une manière critique.
- Manipuler du matériel de laboratoire et réaliser des expériences en suivant un mode opératoire.
- Se familiariser avec le langage scientifique.

Connaissances**10ème année**

- Comprendre la notion de biodiversité, prendre conscience de la multiplicité des organismes: connaître les grandes subdivisions du monde vivant et avoir une idée de leur importance relative, être capable de situer un organisme dans le monde vivant.
- Observer des cellules: comprendre leur organisation, situer les différents ordres de grandeur, expliquer le fonctionnement du microscope.
- Etude de la reproduction: comprendre les phénomènes fondamentaux liés à la reproduction, étudier le fonctionnement hormonal de la reproduction humaine, mettre à niveau ses connaissances sur les moyens de contraception, connaître les techniques de procréation médicalement assistée.

11ème année

- Etude des mécanismes héréditaires et de certaines applications biotechnologiques qui en découlent: comprendre les mécanismes héréditaires, distinguer les différentes techniques biomédicales liées à la génétique et évaluer leurs avantages et leurs risques.
- Connaître et comprendre certains aspects importants de l'anatomie et de la physiologie humaines en développant une vision intégrative du fonctionnement des différents systèmes organiques.
- Acquérir des connaissances de base en écologie fondamentale et appliquée: expliquer le fonctionnement général d'un écosystème, connaître les menaces principales pesant sur les écosystèmes, connaître les impacts sur l'environnement des comportements humains.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

10ème année

L'élève apprend à:

- Utiliser du matériel de laboratoire simple, réaliser une expérience en suivant un mode opératoire.
- Utiliser des modèles.
- Comprendre et utiliser des textes scientifiques simples.
- Utiliser les médias et notamment les technologies d'information et de communication (TIC) pour rechercher et traiter des informations.

11ème année

l'élève apprend à:

- Utiliser des modèles.
- Distinguer entre hypothèses et faits, causes et conséquences.
- Mener un projet de recherche simple en groupe de manière à connaître les étapes principales du mode de travail en sciences.

Attitudes

Les cours de biologie favorisent:

- La rigueur dans l'expression des idées et la recherche d'informations.
- Une organisation autonome.
- Une capacité d'analyse et de déduction.
- Le développement d'un esprit critique.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: CHIMIE**Objectifs généraux**

Naturellement intégrée au domaine des sciences expérimentales, la chimie poursuit les mêmes objectifs généraux que les autres disciplines du domaine.

L'enseignement de la chimie en discipline fondamentale pourvoit des connaissances de base aux élèves suivant toutes les directions d'études gymnasiales.

Explications

Les cours théoriques sont illustrés par des expériences de laboratoire et sont approfondis par des séances d'exercices. L'enseignement se fait soit en groupe étendu (classe) soit, parfois, en petit groupe, de sorte à privilégier la transmission et l'approfondissement de connaissances théoriques et pratiques.

Objectifs fondamentaux

A la fin du programme, les élèves se seront appropriés:

- Le langage et la notation scientifique internationale propre à l'étude de la chimie.
- Une manière analytique de travail qui intègre les étapes principales propres aux sciences expérimentales (observation, description, expérimentation, simulation, hypothèse, modèle, loi, théorie).
- Une manière autonome, objective et responsable de travail dans la réalisation de petites expériences pratiques, en suivant un mode opératoire, en utilisant des appareils de mesure, en se protégeant soi-même et son environnement.
- L'intégration et la mise en relation des connaissances chimiques avec les autres connaissances scientifiques.

Connaissances**10ème année**

- Découvrir comment est structurée la matière. Les modèles atomiques. Les types de liaison chimique.
- Comprendre et prévoir les propriétés de la matière en fonction de sa structure (sels, molécules, métaux).
- Etre sensibilisé aux propriétés particulières de l'eau: ponts-H, solubilité.
- Maîtriser le langage international de la chimie: symboles atomiques, nomenclature, équations chimiques.
- Comprendre et maîtriser la dimension quantitative des réactions chimiques (stoéchiométrie).
- Chapitre choisi: introduction à la chimie organique.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

11ème année

- Observer la matière et ses transformations. Synthèse et analyse.
- Faire le lien entre les réactions chimiques et les quantités de matière entrant en jeu (la mole).
- Percevoir les transactions énergétiques lors des réactions chimiques. Notions d'endothermie et d'exothermie. Notions d'équilibre et de catalyse.
- Lier la réversibilité des réactions et l'utilisation d'appareillages.
- Appliquer les méthodes de mesure aux acides et aux bases.
- Comprendre les mécanismes naturels et le fonctionnement d'appareils: de la pile à la galvanoplastie (réactions rédox).
- Analyser physiquement la matière sans y goûter (les appareillages au service de l'homme).

Savoir-faire**10ème année**

- Utiliser des modèles.
- Observer et comprendre des phénomènes naturels, élaborer des hypothèses, chercher à les tester (cryoscopie, solubilité, ...).
- Se familiariser avec la méthode scientifique.
- Étendre l'application des connaissances théoriques aux activités de la vie quotidienne.
- Utiliser du matériel de laboratoire simple, réaliser une expérience en suivant un mode opératoire.
- Manipuler un matériel de laboratoire simple en observant une attitude prudente et responsable et réaliser une expérience en suivant un mode opératoire.
- Tester, évaluer et représenter les résultats d'une manière critique.

11ème année

- Assimiler la méthode scientifique.
- Utiliser l'outil mathématique.
- Observer des phénomènes (changement de couleur des indicateurs), élaborer des hypothèses (réactions dans les deux sens, réactions oscillantes).
- Distinguer faits et hypothèses, causes et conséquences.
- Comprendre le fonctionnement et utiliser du matériel de laboratoire simple (pH-mètre, indicateurs, titrage).

Attitudes

Les cours de chimie cherchent à faire acquérir aux élèves:

- De la rigueur dans l'expression des idées et la recherche d'informations.
- Une capacité d'analyse et de déduction.
- Une organisation autonome.
- Le développement d'un esprit critique.
- L'aptitude à être à l'écoute de l'autre.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: PHYSIQUE

Objectifs généraux

L'enseignement en sciences expérimentales développe la compréhension des phénomènes naturels et des réalisations techniques. Il cherche à fournir les connaissances de base et la démarche permettant de se situer de manière réfléchie et rigoureuse par rapport à son environnement.

Le domaine des sciences expérimentales privilégie une approche pratique. L'observation en laboratoire ou à l'extérieur, l'élaboration d'hypothèses, l'expérimentation, l'évaluation de résultats sont autant d'outils permettant au gymnasien de se confronter à des situations ou phénomènes concrets et de développer des stratégies pour en faire une analyse critique.

Explications

Les méthodes dépendent de l'enseignant et de la discipline, mais une approche pratique est généralement privilégiée dans le domaine des sciences expérimentales. Une partie de l'enseignement peut d'ailleurs avoir lieu sous forme de laboratoires, en demi-classes. Les travaux pratiques doivent permettre de développer un savoir-faire de base nécessaire à la réalisation d'expériences (manipulations, mesures, utilisation d'appareil, etc.), mais aussi être l'occasion pour les élèves de se familiariser avec la méthode scientifique. L'enseignant peut y parvenir, par exemple, en mettant en place des situations de recherches à mener par petits groupes. Celles-ci sont l'occasion d'appréhender un problème et de faire émerger des questions auxquelles les élèves cherchent à répondre en confrontant leurs idées et stratégies. De manière générale, les méthodes actives (travail de groupe, recherche d'informations, rédaction de rapports, préparation d'exposés, etc.) sont tout à fait appropriées pour atteindre les objectifs de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes mentionnés dans ce plan d'études.

Objectifs fondamentaux

Pour partie, les objectifs fondamentaux de l'enseignement de la physique recouvrent ceux des autres disciplines du domaine. Ils se distinguent cependant sur certains aspects, avant tout en ce qui concerne les connaissances et les savoir-faire.

Connaissances

Pour l'ensemble de la formation

La physique traite des thèmes suivants:

- Les étapes principales du mode de travail en sciences expérimentales (observation, description, expérimentation, simulation, hypothèse, modèle, loi, théorie).
- Les étapes essentielles des découvertes scientifiques et leur chronologie.
- Les méthodes courantes de mesure.
- Les principes de fonctionnement d'appareils usuels ou importants.
- Les unités internationales et certains ordres de grandeur essentiels.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Plus spécifiquement, par degré**10ème année****De façon générale**

- Unités des grandeurs étudiées et transformations d'unités.

Optique

- Etude du modèle du rayon lumineux, réflexion, réfraction, phénomènes optiques et applications.

Mécanique

- Cinématique du mouvement rectiligne, chute libre notion de masse pesante, mouvement circulaire.
- Principe d'inertie, loi de Newton, applications simples au point matériel.

Propriétés de la matière

- Masse volumique, température (en relation avec la dilatation).
- Dilatation volumique des liquides, dilatation linéique, volumique des solides.

Travaux pratiques

- Précision des mesures et chiffres significatifs. Usage d'un protocole expérimental, élaboration d'un compte-rendu scientifique.

11ème année**Mécanique**

- Equilibre de forces, bras de levier, applications simples (étude de cas physiologique).

Propriétés de la matière

- Pression.

Chaleur

- Chaleur massique et latente (changement d'état).
- Conservation de l'énergie (loi de Black), puissance (chauffage).

Electricité

- Charge électrique, loi de Coulomb.
- Tension, courant et résistance. Loi d'Ohm.
- Les dangers du courant électrique.
- Introduction au champ magnétique, le champ magnétique de la Terre.

Travaux pratiques

- Application des notions vues au cours, découverte pratique de l'électricité.

Savoir-faire**Pour l'ensemble de la formation**

Par l'enseignement de la physique, l'élève apprend à:

- Utiliser les modèles connus afin de percevoir et de comprendre les mécanismes de phénomènes naturels, le fonctionnement d'appareils.
- Assimiler la méthode scientifique, c'est-à-dire observer des phénomènes naturels, élaborer ensuite des hypothèses à leur sujet, chercher enfin à les tester par des expériences reproductibles et concluantes.
- Distinguer entre faits et hypothèses, entre causes et conséquences.
- Manipuler un matériel de laboratoire simple en observant une attitude prudente et responsable et réaliser une expérience en suivant un mode opératoire.
- Tester, évaluer et représenter les résultats d'une manière critique.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Plus spécifiquement, par degré**10ème année**

- Se familiariser avec la méthode scientifique.
- Analyser et décrire des situations de notre univers, modéliser.

L'élève est capable de

- Réaliser un montage expérimental à partir d'un protocole.
- Travailler en groupe.

11ème année

- Structurer ses idées et ses intuitions de manière rigoureuse, étendre l'application des connaissances théoriques aux activités de la vie quotidienne.
- Interpréter à l'aide de la physique quelques phénomènes physiques de notre environnement.
- Comprendre et utiliser des textes scientifiques simples.

L'élève est capable de

- Distinguer la théorie de la réalité expérimentale.
- Mettre en pratique une situation théorique.

Attitudes

L'enseignement en physique développe chez l'élève des attitudes qui lui permettent de:

- Comprendre les informations diffusées par les médias dans des domaines scientifiques et les juger de manière critique pour se former une opinion personnelle.
- Rester conscient des conséquences et des limites de ses comportements ainsi que de toute action humaine.
- Prendre conscience que chaque discipline est en étroite relation avec les autres, acquérir une vision pluridisciplinaire.

Annexe**RECOUPEMENTS**

Le domaine des sciences expérimentales recoupe d'autres disciplines du plan d'études, comme la géographie (démographie, matières premières et ressources énergétiques, gestion des déchets et des ressources, risques et dangers naturels et humains, déséquilibres écologiques), l'économie et le droit, et le sport (capacités physiques, biomécanique, fonctions vitales...). Des collaborations ponctuelles avec ces autres disciplines doivent être recherchées chaque fois qu'il est possible, par une approche interdisciplinaire, d'enrichir la compréhension d'un problème.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE EN SCIENCES EXPÉRIMENTALES (EISE)

Objectifs généraux

Les objectifs généraux poursuivis par cet enseignement recoupent ceux décrits de manière globale pour l'ensemble du domaine des sciences expérimentales.

Explications

Durant les deux premières années, l'enseignement est dispensé de manière séparée dans chaque discipline. En dernière année de formation, les élèves ont la possibilité de suivre un enseignement interdisciplinaire soit en sciences humaines, soit en sciences expérimentales. Ce dernier vise à développer une vision intégrative de notre environnement physique, chimique et biologique.

Objectifs fondamentaux

L'EISE aborde une (ou plusieurs) problématique(s) nécessitant l'utilisation des connaissances acquises précédemment dans deux, ou trois, des disciplines du domaine des sciences expérimentales. Le choix du thème et des méthodes dépend des enseignants en charge de l'EISE. Ceux-ci chercheront à proposer aux élèves des méthodes actives (travaux pratiques, travaux de groupe, recherche d'informations, rédaction de rapports, préparation d'exposés, etc.) qui sont les plus appropriées pour amener les élèves à mobiliser leurs savoirs, à les associer et à les développer.

Connaissances

L'EISE propose à l'élève de mener une réflexion et une activité interdisciplinaire par l'étude de thèmes comme, par exemple:

- Lumière, vision.
- Eau, écosystème.
- Air, respiration, pollution.

Savoir-faire

L'EISE permet à l'élève de:

- Renforcer les savoir-faire acquis précédemment dans chaque discipline.
- Structurer ses idées et intuitions de manière rigoureuse.
- Etendre l'application des cours théoriques aux activités de la vie quotidienne.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Attitudes

L'EISE développe chez l'élève des attitudes lui permettant de:

- Comprendre les informations diffusées par les médias dans des domaines scientifiques et de les juger de manière critique pour se former une opinion personnelle.
- Rester conscient des conséquences et des limites de ses comportements ainsi que de toute action humaine.
- Prendre conscience que chaque discipline est en étroite relation avec les autres.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

SCIENCES HUMAINES**Objectifs généraux**

Les sciences humaines, par des méthodes diverses et complémentaires, ont pour objectif de permettre à l'élève de se situer spatialement, temporellement, socialement, économiquement et politiquement.

Les sciences humaines lui donnent des outils pour comprendre la société et le monde dans lesquels il vit pour s'y engager.

Explications

Dans le début de la formation, l'enseignement est dispensé de manière séparée dans les différentes disciplines. En dernière année de formation, parallèlement à l'enseignement de l'histoire, les élèves ont la possibilité de suivre un enseignement interdisciplinaire en sciences humaines (EISH) qui vise à développer une vision intégrative de l'environnement temporel, social, économique et politique.

Le plan d'études du domaine des sciences humaines est présenté dans les pages suivantes selon l'articulation suivante:

- Géographie
- Histoire
- Introduction à l'économie et au droit
- Enseignement interdisciplinaire en sciences humaines (EISH)

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: GÉOGRAPHIE

Objectifs généraux

Intégrée au domaine des sciences humaines, la géographie poursuit des objectifs généraux identiques à ceux des autres disciplines du domaine. L'objet de la géographie est l'étude des relations que les hommes nouent avec l'espace et les territoires qu'ils y découpent, et des relations que les hommes établissent entre eux à travers l'espace.

La géographie se situe à un carrefour des sciences naturelles, des sciences humaines et des sciences économiques et sociales. La nature propre de la géographie confère à son enseignement une vocation interdisciplinaire.

- L'enseignement de la géographie a pour but de permettre aux apprenants de prendre conscience des réalités contemporaines, de leur permettre de saisir les interactions existant entre l'espace et les facteurs physiques, écologiques, économiques, politiques, sociaux et culturels.
- Par leur capacité progressive à considérer l'espace terrestre comme un produit de l'homme, les élèves développent une faculté d'agir en acteurs conscients. Ils sont à même d'apprécier les impacts sur l'espace et les hommes des décisions qu'ils sont amenés à prendre comme citoyens, habitants ou consommateurs.
- Par cet enseignement, les apprenants sont aussi confrontés aux normes et aux comportements des sociétés vivant dans des espaces différents des leurs. Ils peuvent ainsi prendre conscience de la relativité de leurs propres valeurs.
- Globalement, l'enseignement de la géographie intègre également les notions de durabilité et de citoyenneté et contribue au développement d'une attitude de respect, de tolérance et de solidarité.

Objectifs fondamentaux pour l'ensemble de la formation

- L'élève est amené à prendre conscience des modes de pensée, de questionnement et de résolution de problèmes propres à la géographie.
- Il s'agit donc d'apprendre à se poser des questions sur l'espace géographique.
- Il s'agit d'acquérir, à diverses échelles et dans une perspective évolutive, la compréhension de l'espace géographique.
- Il s'agit encore de confronter ses normes, ses valeurs et ses représentations à celles de sa société, comme à celles d'autres sociétés et cultures.
- L'élève est amené à se poser des questions sur l'intégration des sociétés dans les écosystèmes et sur la gestion de l'espace terrestre à plus ou moins long terme.
- L'élève est confronté à la problématique de développement dont en particulier celle du développement durable.
- L'élève est amené à comprendre les enjeux territoriaux qui façonnent en profondeur le monde contemporain, tant dans les domaines culturel, économique, environnemental, politique que social.

Connaissances

L'élève est à même de (re)penser l'espace géographique au moyen de concepts tels l'écosystème, la distance, la polarisation, les classes socio-spatiales, le centre et la périphérie.

L'acquisition des connaissances s'appuie sur un suivi de l'actualité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Par degré

10ème année

La problématique de type «potentiel, crise et gestion», est abordée par des thèmes tels que:

- l'urbanisation, les modèles urbains et l'aménagement du territoire,
- la croissance démographique dans un monde fini,
- la mobilité humaine à l'exemple des flux migratoires,
- les risques et les dangers naturels et humains,
- les enjeux alimentaires et les pratiques agricoles,
- les déséquilibres écologiques tels que l'instabilité du relief, l'érosion, les modifications climatiques.

11ème année

L'analyse de l'espace géographique est abordée dans des domaines d'étude comme:

- les matières premières, ressources énergétiques et déchets: enjeux et problèmes,
- les relations entre les pouvoirs politiques et les découpages territoriaux,
- mondialisation et alter mondialisation.

Savoir-faire

- S'orienter et se situer dans l'espace à différentes échelles.
- Maîtriser la lecture et l'élaboration de sources documentaires géographiques.
- Recueillir des informations, les classer, les comparer et les présenter.
- Choisir et se servir des outils conceptuels, des documents écrits, graphiques et audio-visuels, et des sources d'informations adéquats pour analyser les structures complexes de l'espace.
- Faire preuve de capacités transversales.
- Recourir autant au travail en groupe qu'individuel.
- Lire, analyser et construire des cartes thématiques ainsi que, selon les cas, des coupes-synthèses et des croquis.
- Choisir et se servir des technologies de l'information et de la communication.

Attitudes

L'enseignement de la géographie stimule l'intérêt de l'élève pour la variété des conditions physiques et humaines qui l'entourent sur la surface du globe. L'élève est à même de:

- Développer un intérêt pour la qualité de l'environnement naturel et culturel, et le futur des sociétés humaines.
- Développer un sens de responsabilité civique face à la Terre et à ses habitants.
- Se forger une opinion sur les répercussions de l'action humaine dans l'espace et sur les conflits d'intérêts qu'il suscite.
- Se sensibiliser à la différence du proche et du lointain, à la compréhension de l'altérité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: HISTOIRE

Objectifs généraux

L'élève est amené à comprendre qu'on peut ne pas aimer l'histoire, mais qu'on ne saurait lui échapper. «Toute histoire est histoire contemporaine» (Benedetto Croce).

Naturellement intégrée au domaine des sciences humaines, l'histoire poursuit des objectifs généraux identiques à ceux des autres disciplines du domaine. L'étude de l'histoire doit permettre de comprendre le monde actuel et ses confrontations comme résultante d'une longue évolution, mais aussi de se former comme citoyen, informé et critique, intéressé par les problèmes de la société dans laquelle il vit.

Objectifs fondamentaux pour l'ensemble de la formation

CONNAISSANCES

- Connaître les faits majeurs du XXe siècle et, si le sujet l'impose, leurs origines plus lointaines.
- Se sensibiliser aux civilisations extra-européennes, dans la mesure où elles conditionnent notre présent.
- Connaître les événements fondateurs et les étapes déterminantes de la Suisse moderne.

SAVOIR-FAIRE

- S'informer de manière circonstanciée et se forger une opinion.
- Analyser et critiquer les sources historiques.
- Distinguer entre faits et opinions.
- Identifier les mythes de l'histoire en tant que tels.
- Maîtriser une méthode et un langage adéquats pour décrire, ordonner et relier les phénomènes historiques.

ATTITUDES

- Reconnaître la complexité et la relativité des événements.
- Mesurer les chances et les risques de l'action politique et sociale.
- Manifester sa sensibilité à l'égard des traditions de sa propre culture, tout en étant ouvert à des cultures et à des valeurs différentes.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Objectifs fondamentaux par degré

10ème année

Connaissances

Le monde de 1900 à 1939:

- L'Europe industrielle domine le monde.
- L'Europe est divisée socialement, politiquement mais aussi par les nationalismes et les nationalités.
- La Première Guerre mondiale.
- L'Entre-deux-guerres entre espoir et désillusions: démocratie, communisme et fascisme.

Savoir-faire

- Présenter un travail d'une manière soignée.
- Présenter une idée de façon claire et approfondie.
- Trier, structurer et hiérarchiser les informations.
- Analyser un document historique (texte, image, séquence vidéo, œuvre d'art, ...) d'une manière méthodique.
- Commenter un graphique ou une carte.

Attitudes

- Faire preuve de curiosité et se confronter à la difficulté d'un document en utilisant tous les moyens disponibles (dictionnaire, lexique, personnes-ressources, sites Internet, ...).
- Faire preuve d'empathie face au vécu des acteurs, grands et petits, de l'histoire.
- Faire preuve de respect et de tolérance envers une personne ou un groupe de personnes ayant une opinion divergente.

11ème année

Connaissances

Le monde de 1939 à 1945:

- La Seconde Guerre mondiale.
- La Suisse de 1848 à 1945:
- Naissance et croissance de l'Etat fédéral.
 - La Suisse à l'épreuve des guerres et des crises.

Savoir-faire

- Etre apte à exercer ses (futurs) droits civiques.

Attitudes

- Porter un intérêt à l'actualité.
- Manifester sa motivation à participer à la vie politique en qualité de citoyen actif et critique pour défendre ses droits et s'acquitter de ses obligations.
- Faire preuve de compréhension pour les conflits d'intérêts et notamment pour les aspirations de personnes et de groupes sociaux désavantagés.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

12ème année**Connaissances**

Le monde depuis 1945:

- Le bilan de la Seconde Guerre mondiale.
- Les relations internationales: d'un monde bipolaire au nouvel «ordre» mondial.
- Le monde socialiste.
- Le monde occidental.
- La décolonisation et la naissance du Tiers Monde.

La Suisse depuis 1945:

- Evolution économique, politique et sociale.
- Neutralité et ouverture au monde.

Savoir-faire

- Maîtriser les notions-clés liées au savoir historique et à l'action civique.
- Développer un sujet de façon claire et structurée.
- Présenter les arguments d'une problématique historique en se basant sur des faits concrets.

Attitudes

- Porter un intérêt à l'actualité.
- Faire preuve d'engagement dans la défense de ses idées et de ses idéaux.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

INTRODUCTION À L'ÉCONOMIE ET AU DROIT**Objectifs généraux**

L'économie et le droit sont des domaines de l'activité humaine qui sont souvent sous les feux de l'actualité. L'étude de ces disciplines permet de prendre conscience de la complexité du fonctionnement des sociétés du monde et de s'interroger au sujet des options prises par les milieux économiques et les pouvoirs politiques.

Explications

Intégrée au domaine des sciences humaines, l'introduction à l'économie et au droit poursuit des objectifs généraux identiques à ceux des autres disciplines du domaine. Ce plan d'études concerne toutes les classes fréquentant les cours d'introduction à l'économie et au droit. Toutefois, il sera tenu compte des contingences particulières de l'enseignement en classe bilingue.

Objectifs fondamentaux

L'élève est amené à percevoir différentes situations socio-économiques ainsi que leurs conséquences, se situer comme individu et membre d'une collectivité.

Connaissances**Droit**

- Les fonctions du droit, l'ordre juridique et l'ordre moral.
- La distinction droit privé - droit public.
- La jouissance et l'exercice des droits civils.
- Les droits et les devoirs du citoyen.
- Le droit pénal.
- Le droit de la famille.
- Le contrat de vente.
- La propriété intellectuelle, le droit d'auteur.

Economie d'entreprise

- L'entreprise (typologie, formes et organisation).
- L'environnement de l'entreprise.
- Le marketing.
- Les éléments de comptabilité (lecture d'un bilan).

Economie politique

- Les facteurs de production et les agents économiques.
- L'utilisation rationnelle des ressources (besoins, utilité, coût d'opportunité).
- La formation des prix.
- Les problèmes d'actualité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

- Maîtriser l'utilisation des termes spécifiques.
- Identifier les principales interdépendances entre l'entreprise et ses environnements (technologique, économique, écologique, culturel, social et juridique).
- Maîtriser les mécanismes fondamentaux de l'économie de marché et leurs conséquences.
- Savoir utiliser, après instructions, les outils mis à disposition par l'enseignant.

Attitudes

- Identifier et apprécier la situation socio-économique actuelle.
- Développer une attitude critique et citoyenne.
- Se sentir concerné comme acteur principal des sujets traités quant à ses droits et ses obligations:
 - a) à l'égard de l'Etat (droits et devoirs fondamentaux)
 - b) à l'égard de tous les membres de la société.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE EN SCIENCES HUMAINES (EISH)

Objectifs généraux

Les objectifs généraux poursuivis par cet enseignement recoupent ceux décrits de manière globale pour l'ensemble du domaine des sciences humaines.

- L'enseignement interdisciplinaire aborde des questions d'actualité sous l'angle de plusieurs disciplines, à savoir la géographie, l'histoire et l'économie.
- Il vise un décloisonnement des savoirs.
- Il illustre l'articulation des sciences humaines entre elles, à travers un thème au moins.

Explications

Durant les deux premières années, l'enseignement est dispensé de manière séparée dans chaque discipline. En dernière année de formation, les élèves ont la possibilité de suivre un enseignement interdisciplinaire soit en sciences humaines, soit en sciences expérimentales.

Objectifs fondamentaux

Connaissances

Il est nécessaire de laisser une liberté dans le choix des questions abordées, afin de faire la part belle à l'actualité et d'agencer au mieux l'éclairage interdisciplinaire. Par exemple:

- Aborder un choix de thèmes qui placent l'élève face à une problématique et l'encouragent aussi bien à l'analyse qu'à la prise de position, voire à l'engagement.
- Etudier l'émergence de spécificités régionales dans une perspective géopolitique et géostratégique.
- Etudier des situations conflictuelles à travers la compréhension du contexte, saisi sur la longue durée, de l'occupation du territoire et des enjeux économiques.

Exemples de contenus: l'Aire pacifique, le Moyen-Orient, le pétrole, le développement durable, la mondialisation...

Savoir-faire

- Questionner une réalité et identifier une problématique.
- Analyser des phénomènes sous l'angle des trois disciplines tout en visant le décloisonnement des savoirs; en dégager la complexité et les incertitudes.
- Développer les capacités d'analyse, d'argumentation et de synthèse et renforcer la mise en relation des savoir-faire que proposent les disciplines fondamentales.
- Mettre en pratique des outils de travail en sciences humaines: manuels, livres de la bibliothèque, médias électroniques, grands quotidiens et hebdomadaires; rencontres avec des témoins ou des acteurs.
- Réaliser des travaux en groupes et des exposés.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Attitudes

- Développer la compréhension de l'autre.
- Développer une conscience de citoyenneté.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: ARTS VISUELS

Objectifs généraux

Le visuel joue un rôle dominant dans la société contemporaine, que ce soit dans la communication, l'environnement urbain ou la culture.

L'enseignement des arts visuels répond à cette réalité. Partie intégrante du cursus gymnasial, il est dispensé en discipline fondamentale, en option complémentaire et en option spécifique.

- Il comprend l'apprentissage pratique et l'enseignement théorique.
- Il encourage l'élève à mettre en valeur sa sensibilité par le biais de l'observation, de l'intuition et de l'expression.
- Il vise à donner à l'élève des outils lui permettant d'appréhender et de représenter le réel, base utile à toute pratique professionnelle ultérieure.
- Par l'étude d'œuvres du passé et du présent et par l'approche d'autres domaines artistiques (cinéma, théâtre,...), l'élève est amené à éveiller sa curiosité, à élargir ses connaissances et à développer sa conscience culturelle et son esprit critique.

Objectifs fondamentaux

La structure du plan d'études des arts visuels couvre trois aspects: la vision (en tant qu'étude de la perception visuelle, mais également faculté d'imaginer), la représentation et l'expression. Cette structure constituant parallèlement le découpage par degré, elle intègre, sans mention séparée dans le plan, les diverses exigences (connaissances, savoir-faire et attitude).

- La vision participe activement au processus de connaissance. L'utilisation consciente et l'exercice de cette faculté affinent l'observation et stimulent la pensée.
- La représentation est la traduction par les moyens du langage visuel de ce qui est vu, construit ou imaginé. Sa pratique conduit l'élève à développer et élargir le champ de son expression personnelle.
- Par une approche raisonnée des productions culturelles du passé et du présent (dans le domaine des arts visuels), l'élève est amené à découvrir la dimension de communication du langage visuel et son ancrage dans une tradition, voire dans une civilisation.

10ème année: La Vision comme base de la représentation

Introduction

L'enseignement des arts visuels au degré secondaire supérieur reprend essentiellement les notions élémentaires du langage visuel abordées durant le parcours de la scolarité obligatoire pour les approfondir, les consolider et les développer.

Le préjugé du réalisme objectif comme attitude

Parmi les préjugés qui entravent l'apprentissage du langage visuel, l'idée de réalisme objectif est vraisemblablement le plus tenace. L'élève s'y réfère constamment pour porter un jugement, et lui confère une valeur de norme absolue. Cette référence au réalisme s'impose d'ailleurs d'elle-même comme l'instrument d'une pensée logique, rationnelle et empiriste, donc scientifique.

Or les arts visuels opèrent sur un autre mode, faisant appel aux sens, à l'intuition, aux émotions.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Le réalisme objectif se fondant sur une pensée rationnelle, il convient d'utiliser ce type d'argumentation, basée sur la logique, pour démontrer à l'élève que ce concept même n'est pas approprié lorsqu'on veut aborder le domaine visuel.

Face à cet état des lieux, le premier objectif du plan d'études consiste à modifier l'état d'esprit de l'élève afin de lui redonner confiance en ses moyens et de l'affranchir des idées reçues.

En traitant la question par le biais des mécanismes de la perception, on a le double avantage de respecter l'exigence d'une argumentation scientifique tout en aboutissant à la démonstration du caractère non objectif de la vision. On évite ainsi de porter le débat sur le terrain du goût personnel et de la subjectivité.

Apprendre à voir: nous ne voyons pas ce que nous voyons et nous voyons ce que nous ne voyons pas

En 10^{ème} année l'enseignement des arts visuels vise en premier lieu à éduquer le regard en s'appuyant sur la psychologie de la perception autant que sur l'apprentissage de la forme. De cette manière, l'élève peut acquérir des bases solides qui se fondent sur ce qu'il conviendrait d'appeler un mode de pensée visuelle, et se familiariser avec les différents modes de représentation: naturaliste, associatif, schématique ...

- par l'observation du monde sensible: ouvrir les yeux au monde des formes, c'est prendre conscience du fonctionnement de la vision; voir mieux et plus contribue au développement de la faculté de représentation et nourrit l'imagination.
- par le dessin: produire des formes, inventer des signes, exercer le geste, saisir une figure ou un objet par le croquis, c'est découvrir un langage non verbal fait de contours, de lignes, de surfaces, de proportions, de qualités de textures, de gradations de valeurs et de profondeur ...
- par la lecture d'images: activité complémentaire et introduction à l'histoire de l'art, la lecture d'images permet de stabiliser les acquis de base et de préciser la notion de langage visuel comme moyen d'expression. Elle introduit l'élève aux principes de composition en tant que structure unificatrice qui régit les rapports des parties au tout. La lecture d'images stimule l'observation ainsi que l'expression orale en amenant l'élève à ordonner la masse globale de ses impressions.

Parallèlement à l'observation, la pratique du dessin et de la peinture fournit un outil précieux pour se familiariser avec ce type d'analyse.

Dans un premier temps (niveau 10), la lecture d'images peut être abordée comme un appui au travail de l'élève en lui apportant des exemples de solutions proposées par des artistes à des problèmes qu'il rencontre dans sa propre recherche. En même temps, elle le familiarise avec un vocabulaire spécifique au domaine (lexique).

11^{ème} année: La Visualisation

La couleur

L'étude de la couleur ouvre le programme de 11^{ème} année. Ce chapitre illustre de manière exemplaire la corrélation fondamentale entre la perception et la représentation. Il offre en même temps l'occasion d'établir des liens avec d'autres disciplines telles que la physique et la biologie.

A partir de la simple observation des couleurs, l'élève apprend à exploiter l'énorme potentiel de l'oeil comme instrument capable de mesurer des variations minimales de qualités. Il se familiarise avec la notion de couleur locale et développe ainsi sa capacité à reconnaître, à identifier, à distinguer et à interpréter des phénomènes visuels. En bref, il affine sa faculté de différenciation.

Cette étape s'enrichit en second lieu de la dimension musicale des couleurs, c'est-à-dire du jeu multiple et subtil des harmonies et des contrastes dans lequel les couleurs ne sont plus envisagées comme des entités isolées, mais comme des énergies en interaction dans un champ. Cette approche donne lieu à des recherches dans lesquelles l'élève découvre les ressources expressives du langage visuel comme reflet des sentiments et de l'intériorité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

L'espace

L'expérience de l'espace et sa représentation ouvrent de nouvelles voies qui peuvent entraîner d'autres activités impliquant le corps, la voix, les mouvements, le rythme...

Cette implication du corps, à un niveau ou à un autre, tend à favoriser une prise de conscience plus large de l'espace. On évite ainsi de traiter cet aspect essentiel du langage visuel sous l'angle trop restrictif de la perspective.

La représentation de l'espace est l'occasion d'une synthèse, où les notions de langage précédemment étudiées acquièrent une nouvelle signification au sein d'un système cohérent de la profondeur: lumière, volume, plan, distance trouvent leurs équivalents en terme de valeur, forme, couleur, dimension.

Concrètement, cette synthèse peut s'opérer en abordant ce thème par le biais du paysage, du clair-obscur ou de l'architecture.

La lecture d'images: regarder n'est pas voir

Le second semestre de la 11ème année est plus spécifiquement consacré à la lecture d'images: l'élève acquiert un vocabulaire et des outils d'analyse afin d'être en mesure de saisir de manière autonome les caractéristiques des œuvres étudiées. Par là, il démontre sa capacité à comprendre et à expliquer les moyens mis en œuvre par l'artiste.

Enfin, la lecture d'images prépare à l'interprétation des œuvres dans le cadre de l'enseignement de l'histoire de l'art.

12ème année: L'Expression

La composition

Tout en continuant l'exploration du visible, l'enseignement des arts visuels en 12ème année tend à donner plus d'autonomie à l'élève dans sa manière de résoudre les problèmes relatifs au langage visuel et leur mise en image (composition).

Le rôle de l'enseignant consiste dès lors à fixer les objectifs et à donner à l'élève les moyens nécessaires à la réalisation de ceux-ci: informations théoriques, outils techniques, exemples (illustrations, reproductions) susceptibles de stimuler son imagination.

Evoluant dans un cadre bien défini, l'élève en vient progressivement à suivre une démarche personnelle fondée sur l'intuition et la sensibilité autant que sur l'observation et le raisonnement.

Il apprend ainsi à exploiter la dimension subjective de la représentation et son potentiel à exprimer des rêves, des idées, des émotions, des tensions intérieures.

C'est donc moins l'acquisition de connaissances que la pratique créative qui prévaut dans cette phase de son évolution.

La composition mettant en jeu tous les aspects du langage, elle peut être considérée comme la deuxième synthèse, faisant suite à celle réalisée dans le domaine de l'espace.

L'histoire de l'art

L'histoire de l'art propose un parcours chronologique de l'évolution artistique de la Renaissance aux Avant-Gardes.

La perspective de l'exemplification est privilégiée, au travers d'approches variées: monographique, stylistique, thématique, comparative.

Par l'étude de l'histoire de l'art, l'élève est amené à interroger les œuvres, à les envisager dans leur contexte et dans une perspective vivante.

En favorisant la rencontre avec des œuvres originales, l'enseignement de l'histoire de l'art vise à développer une conscience culturelle critique.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: MUSIQUE

Objectifs généraux

La musique est une forme esthétique de communication. Elle constitue un élément essentiel de toute civilisation. L'expérience des rythmes, la perception et la production des différents phénomènes sonores, leur utilisation ludique, l'organisation sociale autour de l'activité musicale sont autant de manifestations que l'on retrouve dans toutes les communautés humaines. La musique est fédératrice et contribue à cimenter le tissu social. Son enseignement favorise le sentiment d'appartenance à l'école et vise à faire participer l'élève à la vie musicale de sa région.

La musique joue un rôle important dans le développement de l'élève en contribuant à l'épanouissement de ses capacités émotionnelles, rationnelles et psychomotrices. Elle encourage la créativité en faisant intervenir simultanément l'intuition, la pensée et l'action. Son enseignement éveille la curiosité face aux phénomènes acoustiques, sert l'imagination et invite les élèves à mieux comprendre un événement musical au niveau esthétique et sociologique.

Par l'étude et la pratique musicale, l'élève développe et acquiert les attitudes et aptitudes de la vie d'adulte au sein de la société tels que le travail d'équipe, la persévérance, la discipline, la concentration et la patience. La pratique musicale est un accès direct à la musique comme élément matériel maîtrisable. C'est également un espace propice à l'acquisition des outils nécessaires à la recherche du moi, de l'extériorisation des sentiments.

La participation au sein d'un chœur ou d'un groupe instrumental donne aux élèves la possibilité de prendre part à une création collective et d'apprendre ainsi depuis l'intérieur ce qu'implique le processus de création. L'élève prend également conscience de l'universalité du fait musical en ce sens que la pratique de la musique est indépendante de l'âge, de la condition sociale ou de la langue.

L'enseignement de la musique établit un lien entre les arts et d'autres domaines d'étude.

Explications

Le choix de la discipline fondamentale musique peut être fait par tout élève, indépendamment de ses choix en matière d'option spécifique ou d'option complémentaire. Il n'implique en particulier ni le choix de l'option spécifique musique, ni celui de l'option complémentaire musique.

Cet état de fait pose des contraintes délicates d'organisation et d'articulation des différentes voies d'études. Il s'agit en effet d'offrir dans tous les cas de figure un parcours de formation cohérent, mais évitant dans la mesure du possible toute redondance inutile. Des recoupements sont toutefois inévitables, surtout en ce qui concerne la théorie musicale de base.

Objectifs fondamentaux

L'étude de la musique en discipline fondamentale a pour but d'amener les élèves à acquérir des connaissances musicales par la création, l'écoute et l'histoire. Il s'agit d'une formation de culture générale.

Précisons que la structure décrite dans la suite intègre, sans mention séparée, les diverses exigences de connaissances et de savoir-faire, tant il est difficile, pour la musique, de distinguer systématiquement des aspects souvent très intimement liés.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Pratique et activités

Chant

- Chant à une ou plusieurs voix. Exemples tirés de cultures, langues et époques diverses

Formation vocale

- Sensibilisation aux différentes techniques vocales (pose de la voix, tenue du corps, respiration, ...)

Musique et mouvement

- Sensibilisation aux différentes possibilités d'expression corporelle

Chœur, groupe classe

- Pratique vocale et instrumentale en groupe. Exercices d'improvisation. Dans la mesure du possible, présentation d'un concert (en 10ème)

Connaissances et savoir-faire

Rythmique

- Principales notions (mesure, rythmes, ...)
- Connaissance, écoute et exécution des rythmes et pauses les plus courants (binaires et ternaires)

Théorie musicale

- Le nom des notes
- Lecture en clé de sol et clé de fa
- Exercices de solfège
- La tonalité
- Le cycle des quintes
- Les gammes majeures et mineures
- Les intervalles
- Le système de notation musicale

Harmonie

- Les accords à trois sons et l'accord de 7ème de dominante

Histoire de la musique

- Chapitres choisis des grandes périodes de l'histoire de la musique (classique, jazz, rock, pop, ethno, ...)

Attitudes

Par l'étude et la pratique musicale, l'élève acquiert et développe les attitudes telles que le travail d'équipe, la persévérance, la discipline, la concentration et la patience.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Annexe**CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE****Rythmique**

- Principales notions (mesure, rythmes, ...)
- Exécution des rythmes et pauses les plus courants (binaires et ternaires)

Théorie musicale

- Le nom des notes
- Lecture en clé de sol et clé de fa
- La tonalité
- Le cycle des quintes
- Les gammes majeures
- Les intervalles
- Le système de notation musicale

Harmonie

- Les accords à trois sons

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

DISCIPLINE FONDAMENTALE: SPORT

Objectifs généraux

- Amélioration et maintien de la santé par l'exercice physique (tenue, souplesse, endurance, agilité, force, coordination, etc.).
- Alternative dynamique aux heures d'immobilité due à l'étude (transpirer, goût à l'effort), intégration dans les activités collectives par la tolérance, l'altruisme, le sens des responsabilités et la confiance en soi et envers autrui.
- Stimulation à la pratique d'une activité sportive après les études gymnasiales.
- Objectif socio-affectif: plaisir au mouvement et plaisir à évoluer dans un groupe.

Explication

Précisons que la structure qui prévaut ci-dessous intègre, sans mention séparée, les diverses exigences de connaissances et de savoir-faire, tant il est difficile, pour le sport, de distinguer systématiquement des aspects souvent très intimement liés.

Objectifs fondamentaux

Vivre son corps, s'exprimer, danser

Prise de conscience du corps, expériences corporelles, activités motrices: autant d'éléments essentiels qui permettent à chacune et à chacun d'élaborer consciemment son mode de vie. Découvrir son corps, s'éveiller à son physique, faire l'expérience des possibilités d'expression qu'offrent le mouvement rythmique et les différentes formes de danse.

Se maintenir en équilibre, grimper, tourner

Exercer son équilibre, grimper, nager, voltiger, tourner, rouler, patiner, glisser: toutes ces actions quotidiennes sont envisagées sous les angles particuliers de la «concurrentielle» et de la «coopération». Possibilité de développer un vaste éventail de modes de mouvements et de comportements en relation avec la pesanteur, les lois physiques avec ou aux engins.

Courir, sauter, lancer

Activités fondamentales de course, de saut et de lancer sous leur aspect purement athlétique - c'est-à-dire étroitement défini et standardisé - et aussi leurs facettes et applications multiples, dans un souci constant de progression des performances individuelles.

Jouer

Répondre au besoin de jouer en adaptant le jeu à l'âge, à la mentalité et au degré de maturité des participants, afin de développer les capacités et les habiletés requises pour les «vrais» jeux sportifs.

Plein air

Découvrir la nature, apprendre à la respecter, à l'aimer, à la protéger par la pratique de l'éducation physique et sportive en plein air, notamment sans accessoire.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Connaissances, savoir-faire**10ème année**

Connaissances, savoir-faire	Types d'activités
<p>Santé</p> <p>Connaissance de bases de l'appareil locomoteur.</p> <p>Prendre conscience des exercices de régénération et d'activation.</p> <p>Etre capable d'observer et d'appliquer les mouvements sportifs sous l'aspect de la sécurité.</p>	<p>La construction et le fonctionnement de l'appareil locomoteur actif et passif. Reconnaître les principaux groupes musculaires et leur utilisation. Par exemple: mobilisation, stabilisation, respiration, massage.</p> <p>Par exemple: apprentissage des chutes, équipements, mise en place, échauffement.</p>
<p>Vivre son corps , s'exprimer, danser</p> <p>Connaître et améliorer les capacités de condition physique et de coordination.</p> <p>Acquérir et appliquer une suite de mouvements en tenant compte de l'espace du temps et de la dynamique.</p>	<p>Coordination, endurance, force vitesse souplesse.</p> <p>Par exemple: gymnastique avec ou sans engins à main, danse.</p>
<p>Se maintenir en équilibre, grimper, tourner, lutter</p> <p>Acquérir et appliquer les éléments et les liaisons.</p> <p>Expérimenter le principe de la mécanique des leviers (travail à deux).</p>	<p>Travail aux différents engins. Salto avant ou renversement avant avec ou sans aide. Aider et assurer, exercice acrobatique, lutter.</p>
<p>Courir, sauter, lancer</p> <p>Exercer et varier les techniques de course.</p> <p>Construire et varier les phases d'élan et d'impulsion.</p> <p>Exercer les rythmes d'élan.</p>	<p>Course rythmée, haies, estafettes, course de longue durée.</p> <p>Différentes disciplines de l'athlétisme.</p> <p>Passage de quatre haies avec le même rythme.</p>

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Jouer	
Acquérir et appliquer les bases techniques et tactiques de différents jeux.	Petits jeux
Acquérir et appliquer les spécificités techniques et tactiques des différents jeux.	Situations de jeu 1:1, 2:2. Appliquer la défense de zone et individuelle. Tir en foulée. Lancer – attraper – lancer. Positions de jeux.
Apprendre à connaître d'autres jeux	Baseball, rugby etc.
Plein air	
Découvrir et connaître les possibilités de la pratique sportive en plein air tout en respectant la nature.	Différentes disciplines sportives sur la neige, sur la glace, dans l'eau et à la montagne.

11e et 12e années (tous les élèves)

Connaissances, savoir-faire	Types d'activités
Santé	
Connaître et appliquer les différents éléments d'un échauffement.	Par exemple: conduire une mise en train en classe.
Solliciter d'une manière économique son organisme sur une durée indéterminée.	Par exemple: triathlon, duathlon.
Vivre les limites de ses performances corporelles à travers des moyens de contrôle subjectifs et/ou objectifs.	Par exemple: test par étapes, test de force, test de souplesse.
Expérimenter et mettre en application différents exercices d'activation et de régénération.	Par exemple: mobilisation, stabilisation, techniques de relaxation, sauna, massage.
Comprendre la santé et ses enjeux.	Par exemple: modèle salutogène.
Vivre son corps, s'exprimer, danser	
Maintenir et développer les différentes capacités de coordination. Développer la condition physique.	Différentes activités sportives.
Planifier, effectuer et évaluer un entraînement personnel.	Par exemple: entraînement d'une capacité physique.
Apprendre un style de danse et créer une suite en appliquant les idées chorégraphiques.	Par exemple: différents styles de danse, danse de couple.
Réflexion sur l'exécution de ses propres mouvements.	Vision externe / interne.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

<p>Se maintenir en équilibre, grimper, tourner, lutter</p> <p>Appliquer et varier les éléments et les liaisons.</p> <p>Transférer les mouvements d'une discipline sportive à d'autres.</p> <p>S'entraider et assurer la sécurité de l'autre.</p>	<p>Liaisons d'exercices et d'engins.</p> <p>Par exemple: plongeurs, patinage avec les patins « inline », planche à roulettes, patinage, monocycle.</p> <p>Par exemple: sports de combats, v-rappe, formes acrobatiques de difficulté supérieure.</p>
<p>Courir, sauter, lancer</p> <p>Appliquer et varier les différents sauts et lancers.</p>	<p>Différentes disciplines de l'athlétisme. Par exemple: disque, perche et concours multiples.</p>
<p>Jouer</p> <p>Appliquer et varier les techniques et les tactiques propres à différents jeux.</p> <p>Expérimenter les différentes situations de jeux.</p> <p>Expérimenter les « grands » jeux selon les règles officielles.</p> <p>Expérimenter de nouveaux jeux.</p>	<p>Tactiques individuelles, de groupe et d'équipe.</p> <p>Situation de jeux de 3:3 à 6:6.</p> <p>Basketball, football, handball, volleyball, unihockey, badminton.</p> <p>Par exemple: squash, tennis, "chouk-ball", ultimate.</p>
<p>En plein air</p> <p>Pratiquer et varier des activités en plein air.</p> <p>Prendre conscience de la nature en tant qu'espace de régénération.</p>	<p>Différentes disciplines sportives sur la neige, en forêt, dans et sur l'eau ou en montagne</p>

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION SPÉCIFIQUE: LATIN

Objectifs généraux

L'étude de l'Antiquité latine permet de découvrir une civilisation qui forme un tout cohérent, un ensemble de visions et de valeurs humaines bien précises. On étudiera donc la structure et le développement de cette civilisation (problèmes littéraires, culturels, historiques, institutionnels, ...).

Pour plus de précision quant aux objectifs généraux de l'enseignement du latin en option spécifique, se référer au texte concernant le latin en discipline fondamentale.

Objectifs fondamentaux

Connaissances

Pour l'ensemble de la formation

- Posséder des connaissances suffisantes de la langue latine pour traduire un texte latin.
- Avoir un aperçu de l'évolution de la langue.
- Connaître dans la langue originale et/ou en traduction des textes représentatifs de la littérature latine.
- Comprendre les principaux phénomènes de la civilisation romaine, notamment en Suisse gallo-romaine, et reconnaître son héritage culturel, politique et juridique en Europe.
- Saisir comment les Romains ont assimilé le monde grec de manière originale et fertile.
- Prendre conscience de l'empreinte décisive dont la romanité a marqué l'Occident chrétien.

Par degré

Voir discipline fondamentale.

La grille horaire prévoit des leçons supplémentaires pour l'option spécifique. Elles sont mises à profit pour aller au-delà de ce qui se fait en discipline fondamentale et approfondir un ou plusieurs sujets dans les domaines de la langue, de la littérature, de l'histoire ou des institutions: étude d'un auteur supplémentaire, examen d'un événement historique en s'appuyant sur les textes originaux, exposés d'élèves sur les sujets traités.

Savoir-faire

- Saisir l'ordonnance propre d'un texte latin et le rendre dans sa langue maternelle.
- Interpréter un texte.
- Comparer entre elles des traductions pour en dégager le degré de pertinence.
- Grâce à une meilleure compréhension de la racine des mots, apprendre plus facilement les langues et se sentir à l'aise dans la terminologie scientifique et technique.
- Saisir un problème dans sa complexité, en discerner les éléments fondamentaux, le placer dans son contexte (historique, social, idéologique, etc.), le discuter.
- Être ouvert à l'importance de la Rome antique dans les domaines des arts plasti-

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

ques, de la littérature, de la philosophie, de l'histoire.

- Etre sensible à la signification et à la valeur de l'archéologie.
- Utiliser des instruments de travail adéquats (dictionnaires, grammaires).
- Mener à terme un travail de manière indépendante.

Attitudes

- Travailler sur un texte avec exactitude, concentration et persévérance.
- S'ouvrir sans a priori à une culture et un système de valeurs de prime abord étrangers.
- Comparer de manière critique les acquis de l'Antiquité et ceux d'aujourd'hui, se forger une éthique personnelle.
- Faire preuve de curiosité et de faculté d'étonnement face à l'inconnu.
- Prendre plaisir à la découverte des oeuvres et documents légués par l'Antiquité et se familiariser avec quelques personnalités marquantes de la civilisation romaine.
- Travailler certaines questions en collaboration avec d'autres disciplines afin d'envisager les problèmes de façon globale.

Annexes

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 10ÈME ANNÉE

Les connaissances et savoir-faire attendus pour l'entrée en 10ème année sont définis par le plan d'études de la 9ème année de l'école obligatoire.

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE

Les connaissances attendues sont pour l'essentiel celles qui sont définies pour le degré 10 du plan d'études de la discipline fondamentale.

INTERDISCIPLINARITÉ

En 12ème année, l'enseignant de l'option spécifique intègre à son enseignement des éléments d'un cours de philosophie, à raison d'une leçon hebdomadaire. Si les effectifs sont faibles, les élèves des options spécifiques grec et latin peuvent être regroupés pour cet enseignement. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION SPÉCIFIQUE: GREC**Objectifs généraux**

L'étude de l'Antiquité grecque permet de découvrir une civilisation qui forme un tout cohérent, un ensemble de visions et de valeurs humaines bien précises. On étudiera donc la structure et le développement de cette civilisation (problèmes littéraires, culturels, historiques, institutionnels, ...).

La culture européenne est issue de l'Antiquité grecque, sans pour autant qu'elle en prolonge toujours les valeurs. Il faut, par conséquent, essayer de montrer aux élèves les points de contact et de rupture, leur faire voir qu'ils peuvent, personnellement, être concernés par la vision que les Grecs avaient de l'homme et de ses problèmes, asseoir aussi la base de leur culture historique et littéraire, et tresser ainsi des liens entre l'Antiquité et les différentes branches littéraires enseignées à l'école. De plus, les élèves prendront conscience de la notion du temps historique: ils auront, en effet, vu naître, vivre et se transformer une civilisation, mère de la nôtre.

Etudier l'Antiquité grecque, c'est aussi découvrir une langue qui forme un tout bien délimité et défini. Les élèves, au-delà de l'apprentissage du grec, vont donc s'initier à un ensemble linguistique cohérent, se familiariser avec la structure d'une langue indo-européenne ancienne. L'élève réfléchira sur la langue et son évolution, abordera les problèmes de stylistique, de rhétorique, de poésie; il assimilera enfin la technique de la traduction d'une langue étrangère dans sa langue maternelle.

Le but de notre enseignement est donc d'essayer de faire connaître la civilisation grecque de l'intérieur, par la lecture dans le texte des oeuvres importantes de la culture grecque.

Objectifs fondamentaux**Connaissances****Pour l'ensemble de la formation**

- Posséder des connaissances suffisantes de la langue grecque pour traduire un texte.
- Avoir un aperçu de l'évolution de la langue.
- Connaître dans la langue originale et/ou en traduction des textes représentatifs de la littérature grecque.
- Prendre conscience de l'empreinte décisive dont la Grèce a marqué l'Occident. (avec des aperçus sur Byzance et la Grèce moderne).

Par degré**10ème année**

Connaissances grammaticales: Aborder l'étude la grammaire: alphabet, morphologie, début de la syntaxe

Vocabulaire: Maîtriser 500 mots

Lectures: Prose
 Extraits de Xénophon, et de Lucien ou Plutarque (évt. Diodore de Sicile ou Arrien)

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

11ème année

Connaissances grammaticales: Continuer l'étude de la grammaire, verbes irréguliers, suite de la syntaxe
Vocabulaire: Maîtriser 1000 mots
Métrique: Etudier l'hexamètre dactylique
Lectures: Prose: Extraits de Platon, de Lysias et d'Isocrate
Poésie: Extraits d'Homère

12ème année

Connaissances grammaticales: Terminer l'étude de la grammaire grecque, verbes irréguliers, fin de la syntaxe; répétitions
Vocabulaire: Maîtriser 1500 mots
Métrique: Etudier le pentamètre et le trimètre iambique
Lectures: Prose: Extraits de Platon, de Démosthène (et Eschine), de Thucydide, d'Epicure et de Marc-Aurèle
Poésie: Extraits des Tragiques et d'Aristophane; choix de poèmes

Durant les trois années, des leçons sont en outre consacrées à la culture (histoire, littérature, institutions, vie quotidienne...).

Savoir-faire

- Saisir l'ordonnance propre d'un texte grec et le rendre dans sa langue maternelle.
- Interpréter un texte.
- Comparer entre elles des traductions pour en dégager le degré de pertinence.
- Grâce à une meilleure compréhension de la racine des mots, apprendre plus facilement les langues et se sentir à l'aise dans la terminologie scientifique et technique.
- Saisir un problème dans sa complexité, en discerner les éléments fondamentaux, le placer dans son contexte (historique, social, idéologique, etc.), le discuter.
- Etre ouvert à l'importance de la Grèce dans les domaines des arts plastiques, de la littérature, de la philosophie, de l'histoire.
- Etre sensible à la signification et à la valeur de l'archéologie.
- Utiliser des instruments de travail adéquats (dictionnaires, grammaires).
- Mener à terme un travail de manière indépendante.

Attitudes

- Travailler sur un texte avec exactitude, concentration et persévérance.
- S'ouvrir sans a priori à un système de valeurs de prime abord étranger.
- Comparer de manière critique les acquis de l'Antiquité et ceux d'aujourd'hui, se forger une éthique personnelle.
- Faire preuve de curiosité et de faculté d'étonnement face à l'inconnu.
- Prendre plaisir à la découverte des oeuvres et documents légués par la Grèce et se familiariser avec quelques personnalités marquantes de la civilisation grecque.
- Travailler certaines questions en collaboration avec d'autres disciplines afin d'envisager les problèmes de façon globale.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Annexes**CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 10ÈME ANNÉE**

Avec l'application des nouvelles grilles horaires pour la scolarité obligatoire, aucune connaissance préalable systématique ne pourra en principe être attendue en grec des élèves entrant en 10ème année.

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE

Les connaissances attendues sont pour l'essentiel celles qui sont prévues dans ce plan d'études pour le degré 10.

INTERDISCIPLINARITÉ

En 12ème année, l'enseignant de l'option spécifique intègre à son enseignement des éléments d'un cours de philosophie, à raison d'une leçon hebdomadaire. Si les effectifs sont faibles, les élèves des options spécifiques grec et latin peuvent être regroupés pour cet enseignement. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION SPÉCIFIQUE: ANGLAIS**Objectifs généraux**

Voir discipline fondamentale.

Explications

Le candidat à l'admission qui choisit l'option spécifique anglais devra témoigner de connaissances suffisantes, correspondant à celles que les élèves acquièrent en suivant l'enseignement de l'anglais en cours obligatoire au moins durant la 9ème année de la scolarité obligatoire.

Objectifs fondamentaux

Les objectifs de la maturité en option spécifique anglais se fondent sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'objectif visé à la fin de la formation est le niveau C1.

Connaissances

- Maîtriser les règles de l'anglais parlé et écrit.
- Disposer d'un large vocabulaire.
- Être capable d'approcher, d'analyser, d'interpréter et d'exploiter des textes (littéraires ou non).
- Pouvoir distinguer les différents registres de la langue et s'y sentir à l'aise.
- Étudier un large éventail de littératures anglophones qui reflètent l'évolution et différentes variantes de l'anglais.

Savoir-faire

Voir discipline fondamentale

Attitudes

Voir discipline fondamentale

Annexes**CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 10ÈME ANNÉE**

Des connaissances et des savoir-faire correspondant au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) sont en principe attendus pour l'entrée en 10ème année.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE

Les connaissances et savoir-faire relevant des cinq compétences précisées ci-dessous sont attendus pour l'entrée en 11ème, ce qui correspond au niveau B1+ du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Ecouter

- Je peux suivre une conversation si le/la partenaire s'exprime clairement.
- Je peux écouter une narration et en discuter.

Lire

- Je peux suivre l'intrigue d'une histoire de difficulté moyenne si elle est bien structurée, reconnaître les épisodes et les événements les plus importants et comprendre pourquoi ils sont significatifs.
- Je peux comprendre les points essentiels d'articles de difficulté moyenne sur des sujets d'actualité ou familiers.
- Je peux deviner le sens de certains mots inconnus grâce au contexte.

Prendre part à une conversation

- Je peux prendre part à une conversation ou à une discussion sur un sujet familier ou d'intérêt personnel.
- Je peux exprimer un point de vue et défendre mon opinion personnelle sur des sujets familiers.

S'exprimer oralement

- Je peux relater une expérience personnelle.
- Je peux rapporter oralement de courts passages d'un texte écrit en m'inspirant des mots et de l'ordre du texte original.
- Je peux faire part de mes réactions, opinions et sentiments.

Ecrire

- Je peux écrire un texte cohérent sur des thèmes différents et exprimer mes opinions, idées et sentiments personnels.
- Je peux résumer l'intrigue d'un livre ou d'un film.

INTERDISCIPLINARITÉ

En 12ème année, l'enseignant de l'option spécifique (OS) intervient de manière ponctuelle dans le cours de philosophie sur invitation de l'enseignant de philosophie. Si les effectifs sont faibles, les élèves de différentes options spécifiques de langues modernes peuvent être regroupés. A l'inverse, en fonction des effectifs et du profil de formation de l'enseignant de l'OS, le cours de philosophie peut être intégré dans l'option spécifique et dispensé par l'enseignant de l'OS, en anglais. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION SPÉCIFIQUE: ESPAGNOL

Objectifs généraux

L'enseignement de l'espagnol vise à développer chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu responsable s'ouvrant à la vie culturelle et sociale. Il l'aide à construire son identité dans un cadre qui favorise l'autonomie, la confiance et le respect de soi et des autres.

L'enseignement de l'espagnol permet à l'élève de se confronter à d'autres cultures, d'autres mentalités dans un esprit de tolérance et de réflexion critique. Il développe la faculté de l'élève à comprendre autrui, à communiquer et il stimule l'éveil de sa sensibilité et de son esprit créatif.

L'enseignement de l'espagnol incite l'élève à structurer sa pensée et à mener une réflexion sur ses propres processus d'apprentissage.

Explications

L'élève communique dans une langue qui lui permet de se familiariser avec le monde hispanophone.

En apprenant l'espagnol, l'élève se familiarise avec le monde hispanophone, établit d'une part un dialogue enrichissant et durable avec un patrimoine culturel important et, d'autre part, noue des liens avec l'Espagne et l'Amérique Latine. En découvrant la culture hispanique, dans laquelle les relations humaines sont prépondérantes, l'élève a l'occasion de trouver une complémentarité à sa manière de vivre.

L'élève est confronté à des textes littéraires ainsi qu'à des textes en usage dans les milieux professionnels et se familiarise également avec des stratégies basées sur d'autres formes d'expression (langage gestuel).

Objectifs fondamentaux

Les objectifs de la maturité en option spécifique espagnol se fondent sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'objectif visé à la fin de la formation est le niveau B2.

Connaissances

- Posséder les règles fondamentales de l'espagnol parlé et écrit.
- Disposer d'un vocabulaire suffisant pour saisir et émettre des messages de complexité variable.
- Connaître quelques stratégies permettant d'approcher, d'analyser, d'interpréter et d'exploiter des textes (littéraires ou non).
- Pouvoir distinguer les différents registres de la langue et les utiliser avec aisance.
- Prendre conscience des diversités régionales.
- Connaître quelques oeuvres marquantes de la littérature hispanophone.
- Connaître quelques aspects de la géographie, de la culture, de la vie politique, sociale et économique des pays hispanophones.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

- Faire appel à ses compétences linguistiques et communicatives pour transmettre, par oral et par écrit, des messages de complexité variable de manière à être compris.
- Savoir utiliser différentes formes d'expression écrite (lettre, commentaire, prise de notes, résumé, rédaction, etc.).
- Faire appel à sa faculté associative et à la créativité pour décoder des informations et s'exprimer, de façon nuancée, oralement et par écrit.
- Approcher un texte en faisant appel à ses facultés analytiques, synthétiques et à son imagination, à des fins expressives, interprétatives ou créatrices.
- Repérer les informations essentielles de messages oraux de nature variée.
- Se servir des ouvrages de référence à disposition: grammaires, dictionnaires bilingues et monolingues, encyclopédies, etc.
- S'auto-évaluer avant de se fixer de nouveaux objectifs d'apprentissage; développer et exploiter les ressources et les stratégies d'apprentissage les mieux adaptées à sa personnalité pour atteindre ces objectifs.

Attitudes¹

- Développer la confiance en soi afin d'oser communiquer dans une langue étrangère.
- Exprimer son avis et ses sentiments,
- Ecouter l'autre dans un esprit de tolérance et de respect.
- Etre attentif à ses propres processus et stratégies d'apprentissage de la langue.

Annexes

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 10ÈME ANNÉE

Aucune connaissance préalable n'est requise.

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE

L'élève doit être capable de saisir l'essentiel de messages simples et clairs (écrits et oraux) dans son environnement social et de s'exprimer de manière concise dans ce même contexte.

Ces connaissances correspondent au niveau A2 du CECR.

INTERDISCIPLINARITÉ

En 12ème année, l'enseignant d'espagnol et l'enseignant de philosophie conduisent en duo une démarche interdisciplinaire, à raison d'une leçon hebdomadaire, organisée durant l'équivalent d'un semestre en parallèle aux cours d'OS et de philosophie. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.

¹ Les enseignants tâchent de créer un climat qui encourage le développement des attitudes mentionnées ci-dessous, attitudes favorables à l'apprentissage des langues. Cependant ces attitudes ne sauraient en aucun cas faire l'objet d'une évaluation.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION SPÉCIFIQUE: ITALIEN

Objectifs généraux

L'enseignement de l'italien vise à développer chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu responsable s'ouvrant à la vie culturelle et sociale. Il l'aide à construire son identité dans un cadre qui favorise l'autonomie, la confiance et le respect de soi et des autres.

L'enseignement de l'italien permet à l'élève de se confronter à d'autres cultures, d'autres mentalités dans un esprit de tolérance et de réflexion critique. Il développe la faculté de l'élève à comprendre autrui, à communiquer et il stimule l'éveil de sa sensibilité et de son esprit créatif.

L'enseignement de l'italien incite l'élève à structurer sa pensée et à mener une réflexion sur ses propres processus d'apprentissage.

Explications

L'élève va non seulement communiquer dans la troisième langue nationale, mais également se familiariser avec des pays et des régions de langue italienne, des mentalités et des manières de vivre dont les influences se répercutent dans la vie quotidienne.

En apprenant l'italien, l'élève établit d'une part un dialogue enrichissant et durable avec un patrimoine culturel d'une importance capitale, d'autre part noue des liens entre l'Antiquité et le monde moderne.

L'élève est confronté à des textes littéraires ainsi qu'à des textes en usage dans les milieux professionnels.

L'élève se familiarise aussi avec des stratégies d'apprentissage basées sur d'autres formes d'expression (langage gestuel).

L'élève découvre la culture italoophone, où les relations humaines sont prépondérantes; il a ainsi l'occasion de trouver une complémentarité à sa manière de vivre.

Objectifs fondamentaux

Les objectifs de la maturité en option spécifique italien se fondent sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'objectif visé à la fin de la formation est le niveau B2.

Connaissances

- Posséder les règles fondamentales de l'italien parlé et écrit.
- Disposer d'un vocabulaire suffisant pour saisir et émettre des messages de complexité variable.
- Connaître quelques stratégies permettant d'approcher, d'analyser, d'interpréter et d'exploiter des textes (littéraires ou non).
- Pouvoir distinguer les différents registres de la langue et les utiliser avec aisance.
- Prendre conscience des diversités régionales.
- Connaître quelques oeuvres marquantes de la littérature italienne.
- Connaître quelques aspects de la géographie, de la culture, de la vie politique, sociale et économique.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

- Faire appel à ses compétences linguistiques et communicatives pour transmettre, par oral et par écrit, des messages de complexité variable de manière à être compris.
- Savoir utiliser différentes formes d'expression écrite (lettres, commentaires, prises de notes, résumés, rédaction, etc.).
- Faire appel à sa faculté associative et à la créativité pour décoder des informations et s'exprimer, de façon nuancée, oralement et par écrit.
- Approcher un texte en faisant appel à ses facultés analytiques, synthétiques et à son imagination, à des fins expressives, interprétatives ou créatrices.
- Repérer les informations essentielles de messages oraux de nature variée.
- Se servir des ouvrages de référence à disposition: grammaires, dictionnaires bilingues et monolingues, encyclopédies, etc.
- S'auto-évaluer avant de se fixer de nouveaux objectifs d'apprentissage; développer et exploiter les ressources et les stratégies d'apprentissage les mieux adaptées à sa personnalité pour atteindre ces objectifs.

Attitudes¹

- Développer la confiance en soi afin d'oser communiquer dans une langue étrangère.
- Pouvoir donner son avis, avoir la possibilité d'exprimer ses sentiments.
- Etre prêt à écouter l'autre dans un esprit de tolérance et de respect.
- Etre attentif à ses propres processus et stratégies d'apprentissage de la langue.

Annexes

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 10ÈME ANNÉE

Des connaissances et des savoir-faire de base correspondant au niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) sont en principe requis pour l'entrée en 10ème année.

Les élèves ne remplissant pas ces conditions peuvent malgré tout être admis. Un cours d'appui est organisé à leur intention durant le premier semestre, en classe de 3ème.

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE

L'élève doit être capable de saisir l'essentiel de messages simples et clairs (écrits et oraux) dans son environnement social et de s'exprimer de manière concise dans ce même contexte.

Ces connaissances correspondent au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

¹ Les enseignants tâchent de créer un climat qui encourage le développement des attitudes mentionnées ici, attitudes favorables à l'apprentissage des langues. Cependant ces attitudes ne sauraient en aucun cas faire l'objet d'une évaluation.

1. Introduction

- Profil, objectifs et exigences
- Cadre légal
- Structure et offre de formation
- Grille horaire de base
- Profil des écoles et tâches transverses
- Structure des plans d'études des disciplines
- Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

- français
- allemand
- anglais
- italien
- latin
- mathématiques
- sciences expérimentales
- biologie
- chimie
- physique
- enseignement interdisciplinaire (EISE)
- sciences humaines
- géographie
- histoire
- introduction à l'économie et au droit
- enseignement interdisciplinaire (EISH)
- arts visuels
- musique
- sport

3. Options spécifiques

- latin
- grec
- anglais
- espagnol
- italien
- russe
- biologie et chimie
- physique et applications des mathématiques
- économie et droit
- philosophie/pédagogie/psychologie
- arts visuels
- musique

4. Options complémentaires

- biologie
- chimie
- physique
- applications des mathématiques
- informatique
- géographie
- histoire
- économie et droit
- philosophie
- pédagogie/psychologie
- enseignement religieux
- arts visuels
- musique
- sport

5. Annexes

- grilles horaires, par profils

INTERDISCIPLINARITÉ

En 12ème année, l'enseignant de l'option spécifique (OS) intervient de manière ponctuelle dans le cours de philosophie sur invitation de l'enseignant de philosophie. Si les effectifs sont faibles, les élèves de différentes options spécifiques de langues modernes peuvent être regroupés. A l'inverse, en fonction des effectifs et du profil de formation de l'enseignant de l'OS, le cours de philosophie peut être intégré dans l'option spécifique et dispensé par l'enseignant de l'OS, en italien. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION SPÉCIFIQUE: RUSSE

Objectifs généraux

L'enseignement du russe vise à développer chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu responsable s'ouvrant à la vie culturelle et sociale. Il l'aide à construire son identité dans un cadre qui favorise l'autonomie, la confiance et le respect de soi et des autres.

L'enseignement du russe permet à l'élève de se confronter à une autre culture, une autre mentalité dans un esprit de tolérance et de réflexion critique. Il développe la faculté de l'élève à comprendre autrui, à communiquer et il stimule l'éveil de sa sensibilité et de son esprit créatif.

L'enseignement du russe incite l'élève à structurer sa pensée et à mener une réflexion sur ses propres processus d'apprentissage.

Explications

A maintes reprises, la littérature, l'art et la culture russes ont marqué de façon durable la culture européenne. La culture russe est une partie essentielle de la culture européenne.

En tant que langue flexionnelle - telles les langues classiques - le russe favorise la compréhension des structures de base des langues indo-européennes.

L'acquisition d'une structure syntaxique et lexicale peu familière permet d'étudier les différents rapports linguistiques entre le russe et la langue maternelle. Elle amène l'élève à prendre conscience de la richesse tant lexicale que syntaxique de la langue russe.

Le russe donne accès aux langues slaves, soit au plus grand groupe linguistique européen. Le russe est devenu une langue internationale de communication et de commerce, ce qui rend également possible les échanges avec des pays non-européens.

Objectifs fondamentaux

Les objectifs de la maturité en russe se fondent sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'objectif visé à la fin de la formation est le niveau B2-.

Connaissances

- Posséder les règles fondamentales du russe parlé et écrit.
- Disposer d'un vocabulaire suffisant pour saisir et émettre des messages de complexité variable.
- Connaître quelques stratégies permettant d'approcher, d'analyser, d'interpréter et d'exploiter des textes (littéraires ou non).
- Connaître quelques œuvres et périodes marquantes de la littérature russe.
- Relever les interactions entre la culture russe et la culture occidentale.
- Identifier les structures sociales et politiques différentes des nôtres (époque tsariste, époque soviétique).

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

- Faire appel à ses compétences linguistiques et communicatives pour transmettre, par oral et par écrit, des messages de complexité variable de manière à être compris.
- S'exprimer et réagir dans une situation de communication quotidienne: formuler et commenter ce que l'on a entendu, lu ou vécu.
- Repérer les informations essentielles de messages oraux de nature variée.
- Approcher un texte en faisant appel à ses facultés analytiques, synthétiques et à son imagination, à des fins expressives, interprétatives ou créatrices.
- Découvrir et comprendre les œuvres d'art russes (littérature, beaux-arts, musique, films, ballet).
- Se servir des ouvrages de référence à disposition: grammaires, dictionnaires bilingues.
- S'auto-évaluer avant de se fixer de nouveaux objectifs d'apprentissage; développer et exploiter les ressources et les stratégies d'apprentissage les mieux adaptées à sa personnalité pour atteindre ces objectifs.

Attitudes¹

- Développer la patience et la persévérance par l'apprentissage d'une langue difficile.
- Être ouvert à d'autres systèmes de valeurs dans un esprit de tolérance et de respect.
- Persévérer dans la compréhension d'une culture étrangère éloignée de la nôtre par son histoire.
- Être attentif à ses propres processus et stratégies d'apprentissage de la langue.

Annexes

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 10ÈME ANNÉE

Aucune connaissance préalable n'est requise.

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE

L'élève doit être capable de saisir l'essentiel de messages simples et clairs (écrits et oraux) dans son environnement social et de s'exprimer de manière concise dans ce même contexte.

Ces connaissances correspondent au niveau A2- du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

¹ Les enseignants tâchent de créer un climat qui encourage le développement des attitudes mentionnées ici, attitudes favorables à l'apprentissage des langues. Cependant ces attitudes ne sauraient en aucun cas faire l'objet d'une évaluation.

1. Introduction

- Profil, objectifs et exigences
- Cadre légal
- Structure et offre de formation
- Grille horaire de base
- Profil des écoles et tâches transverses
- Structure des plans d'études des disciplines
- Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

- français
- allemand
- anglais
- italien
- latin
- mathématiques
- sciences expérimentales
- biologie
- chimie
- physique
- enseignement interdisciplinaire (EISE)
- sciences humaines
- géographie
- histoire
- introduction à l'économie et au droit
- enseignement interdisciplinaire (EISH)
- arts visuels
- musique
- sport

3. Options spécifiques

- latin
- grec
- anglais
- espagnol
- italien
- russe
- biologie et chimie
- physique et applications des mathématiques
- économie et droit
- philosophie/pédagogie/psychologie
- arts visuels
- musique

4. Options complémentaires

- biologie
- chimie
- physique
- applications des mathématiques
- informatique
- géographie
- histoire
- économie et droit
- philosophie
- pédagogie/psychologie
- enseignement religieux
- arts visuels
- musique
- sport

5. Annexes

- grilles horaires, par profils

INTERDISCIPLINARITÉ

En 12^{ème} année, l'enseignant de l'option spécifique (OS) intervient de manière ponctuelle dans le cours de philosophie sur invitation de l'enseignant de philosophie. Si les effectifs sont faibles, les élèves de différentes options spécifiques de langues modernes peuvent être regroupés. A l'inverse, en fonction des effectifs et du profil de formation de l'enseignant de l'OS, le cours de philosophie peut être intégré dans l'option spécifique et dispensé par l'enseignant de l'OS, en russe. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION SPÉCIFIQUE: BIOLOGIE ET CHIMIE

Objectifs généraux

L'option spécifique biologie et chimie a pour but de répondre aux besoins des personnes qui se destinent à des études scientifiques ou qui désirent approfondir certaines notions acquises en discipline fondamentale. L'enseignement de l'option spécifique doit permettre à l'élève d'acquérir en biologie et en chimie le bagage nécessaire à la poursuite d'études supérieures dans les universités, les écoles polytechniques et les autres hautes écoles, dans des domaines scientifiques (par exemple en chimie, en biologie, en pharmacie, en médecine, etc.).

Biologie: objectifs fondamentaux

Voir discipline fondamentale

Connaissances

10ème année

Thèmes de physiologie humaine

- Comprendre l'organisation et les mécanismes physiologiques liés à des systèmes comme le système digestif ou le système excréteur.
- Connaître les besoins fondamentaux de l'organisme en relation avec ces systèmes (alimentation, énergie, ...).
- Analyser les déficiences liées à ces systèmes.

Parasitologie

- Connaître et expliquer les grands types de relations entre organismes, dans leur dimension adaptative et évolutive.
- Décrire les cycles parasitaires représentant des problèmes de santé publique au niveau mondial et esquisser les possibilités de lutte contre ces maladies.

Embryologie

- Décrire les principaux stades de développement depuis le stade de cellule-œuf jusqu'à la naissance, chez différentes espèces animales.
- Par une étude comparative des développements embryonnaires, appréhender l'unicité des êtres vivants.
- Faire le lien entre le développement embryonnaire humain et les techniques médicales impliquant l'embryon et/ou le fœtus.

11ème année

Système nerveux

- Décrire l'ultrastructure et la physiologie du neurone (neurotransmetteurs, potentiels, ...).
- Comprendre les réflexes et le système nerveux périphérique.
- Développer une vision intégrative de l'anatomie et du fonctionnement du cerveau.
- Décrire les effets des substances psychotropes sur le système nerveux central.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Système musculaire

- Décrire l'ultrastructure et la physiologie de la fibre musculaire et du muscle.
- Expliquer le fonctionnement des muscles lisses, du muscle cardiaque et des muscles striés squelettiques.

Système endocrinien

- Comprendre le fonctionnement des glandes endocrines et des différentes hormones (organes cibles et communications cellulaires).
- Sang et immunité.
- Distinguer les différents types de cellules sanguines (structures et fonctions).
- Mettre en évidence et expliquer les groupes sanguins.
- Comprendre les mécanismes de défense de l'organisme (immunoglobulines, sérothérapies, vaccination et allergies).
- Expliquer les déficiences du système immunitaire.

12ème année**Cellule et métabolismes cellulaires**

- Comprendre les mécanismes biochimiques de la photosynthèse, de la respiration et de la fermentation.

Génétique, ADN et fonctions, techniques de biotechnologie

- Comprendre la structure des acides nucléiques et leur fonctionnement.
- Expliquer la structure et le fonctionnement d'un gène.
- Décrire le mécanisme de biosynthèse des protéines.
- Connaître les principales techniques de biotechnologie,

Evolution

- Comprendre le principe de l'évolution (origine de la Terre et théories sur l'apparition de la vie).
- Expliquer la complication progressive des espèces vivantes.
- Discuter les diverses preuves de l'évolution.
- Expliquer et critiquer les principales théories de l'évolution.
- Connaître les principales étapes de l'évolution humaine.

Savoir-faire

Voir discipline fondamentale

Attitudes

Voir discipline fondamentale

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Chimie: objectifs fondamentaux

Voir discipline fondamentale.

Connaissances**Chimie organique**

- Etude des hydrocarbures.
- Connaissance des composés organiques contenant un ou plusieurs hétéroatomes.
- Comprendre la chiralité de l'atome de carbone et ses conséquences sur les molécules de la vie.
- Etude de macromolécules synthétiques et naturelles.
- Chapitres choisis de substances naturelles (glucides, lipides, protéines, etc.).
- Etude des réactions d'addition, de substitution, d'élimination, d'estérification et de polymérisation.

Chimie inorganique

- Etude de la chimie des composés de coordination.
- Etude des réactions de précipitation.
- Etude complémentaire des réactions d'oxydoréduction.

Etude plus approfondie de certains chapitres choisis, par exemple:

- Etude complémentaire des réactions acidobasiques.
- Etude complémentaire de thermochimie.

Savoir-faire

Voir discipline fondamentale.

Attitudes

Voir discipline fondamentale.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Annexes

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE

Les connaissances attendues en biologie pour l'entrée en 11ème sont pour l'essentiel celles qui sont définies pour le degré 10 tant ci-dessus, dans le plan d'études de l'option spécifique, que dans le plan d'études de la discipline fondamentale.

Pour la chimie, en règle générale, un élève arrivant au début de la 11ème année devrait avoir parcouru les chapitres concernant les hydrocarbures et les classes de composés organiques contenant un ou plusieurs hétéroatomes. Il devrait également avoir étudié la chiralité liée à l'atome de carbone et ses conséquences biochimiques. Un autre chapitre à connaître est celui des grands groupes de polymères en tant que matériau.

INTERDISCIPLINARITÉ

En 12ème année, les enseignants de l'option spécifique (OS) interviennent de manière ponctuelle dans le cours de philosophie sur invitation de l'enseignant de philosophie. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION SPÉCIFIQUE: PHYSIQUE ET APPLICATIONS DES MATHÉMATIQUES

Objectifs généraux

Les deux disciplines "physique" et "applications des mathématiques" recherchent la collaboration par l'étude de domaines connexes.

Ces deux disciplines sont enseignées conjointement et laissent une place aux activités pratiques en laboratoire.

L'enseignement de l'option «physique et applications des mathématiques» complète, illustre et met en oeuvre les notions abordées dans les disciplines fondamentales sciences expérimentales et mathématiques. Cet objectif requiert une collaboration étroite entre les maîtres enseignant ces disciplines.

Physique: objectifs fondamentaux

L'enseignement en physique développe la compréhension des phénomènes naturels et des réalisations techniques. Il cherche à transmettre un certain savoir-faire en physique. Ce cours privilégie la modélisation sans toutefois oublier l'approche pratique.

Connaissances**10ème année****Ondes mécaniques, sonores, lumineuses**

- Longueur d'onde, fréquence, célérité.
- Détection, interférences, diffraction, battements, effet Doppler, vitesse supersonique.
- Applications: tsunامي, tremblement de terre, couches antireflets, etc.

Mécanique

- Cinématique du boulet de canon.

Chaleur

- Dilatation des gaz, loi des gaz parfaits.
- Transmission de chaleur.

Travaux pratiques

- Calcul d'incertitude et d'erreur.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

11ème année**Mécanique**

- Applications de Newton, le plan incliné, les frottements secs.
- Frottement dans les fluides.
- Quantité de mouvement, chocs.
- Le travail, théorème de variation de l'énergie cinétique, énergies potentielles, conservation de l'énergie mécanique.
- Rotation et moment cinétique.
- Les oscillations.

Chaleur

- Premier principe, théorie cinétique des gaz.

Travaux pratiques

- Conduite de projets pratiques personnels sur plusieurs semaines.

12ème année**Electricité**

- Le champ électrique.
- Le potentiel.
- Le théorème de Gauss.
- Le condensateur.
- Les circuits de résistances et de condensateurs.
- Le champ magnétique.
- L'induction magnétique.

Physique moderne

- Radioactivité, physique nucléaire, particules.

Savoir-faire

En plus du développement des notions vues en DF, ce cours insiste sur la notion de modèle et de domaine d'application. L'élève est amené à s'imaginer les conditions et les principes sur lesquels un modèle est établi. Il est informé du caractère évolutif et des remises en question de la connaissance scientifique. Les travaux pratiques développent la technique expérimentale. C'est une approche de la réalité de l'expérimentateur qui passe beaucoup de temps à traiter les données.

L'élève est capable de:

- Mettre en relation les différents paramètres expérimentaux et vérifier l'intégration de ceux-ci dans une théorie plus globale.
- Mener à bien un calcul d'incertitude et d'erreur.
- Gérer un projet expérimental sur plusieurs périodes.
- Affiner les techniques expérimentales utilisées dans la description d'une situation.
- Mettre en évidence les simplifications excessives faites lors d'une approche théorique.
- Formuler de manière claire ses expériences, ses démarches et ses réflexions.
- Rédiger un compte-rendu scientifique (rapport d'expérience).

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Attitudes

Les attitudes citées dans la discipline fondamentale restent valables. On y ajoutera le développement d'un esprit créatif et critique, notamment à l'égard des limites des modèles employés.

Applications des mathématiques: objectifs fondamentaux

L'enseignement de la discipline "applications des mathématiques" complète celui des mathématiques en discipline fondamentale. Il vise donc les mêmes objectifs fondamentaux. Mais en plus, il doit permettre à l'élève de se familiariser et d'expérimenter certaines méthodes d'investigation et de modélisation.

Comme le souligne le Plan d'étude cadre pour les écoles de maturité, cet enseignement revêt un caractère interdisciplinaire, motivant et ouvert. L'élève apprendra à conduire une démarche pragmatique visant l'efficacité et le résultat en utilisant - en situation - ses connaissances mathématiques. Il mettra en oeuvre des outils de résolution qui s'appliquent aux mathématiques elles-mêmes et à d'autres domaines tels que nature, société, économie ou technique.

Connaissances

10ème année

- Polyèdres réguliers (formule d'Euler).
- Progressions arithmétiques et géométriques avec applications.
- Calcul matriciel.
- Eléments de programmation.

11ème année

- Statistique descriptive.
- Chapitres choisis, par exemple cryptologie, algèbre de Boole et circuits logiques, ...
- Méthodes numériques.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

12ème année

- Méthodes numériques, suite.
- Equations différentielles analytiques (1er et 2ème ordre) et numériques.
- Statistiques inférentielles.

Savoir-faire

L'enseignement de la discipline "applications des mathématiques" vise à développer chez les élèves les savoir-faire suivants:

- Décrire mathématiquement les faits et les règles qui régissent un modèle.
- Expérimenter et utiliser la simulation à l'aide de moyens informatiques.
- Traduire algorithmiquement un problème.
- Garantir la qualité et la fiabilité des modèles en analysant et en estimant les erreurs.
- Développer la perception de l'espace tridimensionnel.
- Formuler de manière claire ses expériences, ses démarches et ses réflexions.

Attitudes

Les attitudes citées dans le Plan d'études de mathématiques restent valables. On y ajoutera le développement d'un esprit créatif et critique, notamment à l'égard des limites des modèles mathématiques employés.

Annexe

INTERDISCIPLINARITÉ

En 12ème année, l'enseignant de physique de l'option spécifique (OS) et l'enseignant de philosophie conduisent en duo une démarche interdisciplinaire, à raison d'une leçon hebdomadaire, organisée en parallèle aux cours d'OS et de philosophie. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION SPÉCIFIQUE: ÉCONOMIE ET DROIT**Objectifs généraux**

L'économie et le droit sont des domaines de l'activité humaine qui sont souvent sous les feux de l'actualité. L'étude de ces disciplines permet de prendre conscience de la complexité du fonctionnement des sociétés du monde et de s'interroger au sujet des options prises par les milieux économiques et les pouvoirs politiques.

Explications

Par souci de clarté, les connaissances dans les trois domaines (économie d'entreprise, économie politique et droit) ont été présentées séparément dans le plan d'études bien que ces disciplines forment un ensemble homogène, dont l'enseignement est d'ailleurs en règle générale confié à un seul enseignant au sein d'une même classe.

Objectifs fondamentaux

L'enseignement vise à ce que l'élève comprenne et analyse les réalités économiques sur la base de l'étude de systèmes économiques (modèles d'organisation juridique, politique et sociale) ainsi que de modèles de gestion.

Connaissances**DROIT****10ème année****Notions fondamentales**

- La naissance du droit.
- Les subdivisions du droit.
- Les sources du droit.
- L'analyse des rapports juridiques.
- L'application du droit.

Droit privé

- Le droit de la famille.
- Le droit des successions.
- La propriété intellectuelle, le droit d'auteur.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

11ème et 12ème années**Droit privé**

- La partie générale du code des obligations (CO).
- La partie spéciale du code des obligations (les contrats de vente, de bail, de travail, de mandat, d'entreprise).
- Le droit commercial (SA et Sàrl, distinction entre les sociétés de personnes et les sociétés de capitaux).

Droit public

- Le droit constitutionnel.
- Introduction au droit pénal.
- Les Droits de l'homme.

TQG (TECHNIQUES QUANTITATIVES DE GESTION)**10ème et 11ème années****Principes de base et mécanismes de la comptabilité en partie double**

- Le fonctionnement des comptes actifs, passifs, charges, produits.
- Les opérations sur marchandises, la TVA, les changes et calculs de prix de revient.
- Les opérations hors exploitation (immeubles et titres) et les calculs de rendement.
- Les opérations de clôture (les amortissements, les transitoires et les provisions).

12ème année**Instruments d'analyse de l'efficacité économique de l'entreprise**

- L'établissement de prix de revient industriels.
- Le seuil de rentabilité.
- La lecture de bilans.
- L'analyse de comptes de résultats.
- La notion de cash flow.

ECONOMIE D'ENTREPRISE**10ème, 11ème et 12ème années**

- L'entreprise: un système complexe.
- L'entreprise: un centre de décision.
- Introduction au marketing.

ECONOMIE POLITIQUE**10ème, 11ème et 12ème années****Bases de la vie économique**

- Les agents économiques.
- Les systèmes économiques.
- Les facteurs de production.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Micro-économie

- Les formes de marché.

La monnaie**Macro-économie**

- Le circuit économique.
- La croissance économique et ses fluctuations (l'inflation et le chômage).
- Les interventions de l'Etat (la politique conjoncturelle).

Les échanges internationaux**Savoir-faire**

- Maîtriser les méthodes quantitatives usuelles.
- Evaluer les politiques économiques.
- Evaluer les objectifs et les décisions prises au sein de l'entreprise.
- Mettre en perspective les décisions économiques et les normes juridiques avec des valeurs éthiques.

Attitudes

- Prêter attention à l'évolution économique, politique et sociale.
- Apprécier la relativité d'une norme et d'une politique économique.
- Développer rigueur et précision dans l'utilisation des méthodes quantitatives.

Annexe**INTERDISCIPLINARITÉ**

En 12^{ème} année, l'enseignant de l'OS et l'enseignant de philosophie conduisent en duo une démarche interdisciplinaire, à raison d'une leçon hebdomadaire, organisée en parallèle aux cours d'OS et de philosophie. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

**OPTION SPÉCIFIQUE: PHILOSOPHIE/
PÉDAGOGIE/PSYCHOLOGIE****Objectifs généraux**

L'option spécifique philosophie/pédagogie/psychologie vise à donner pour les études littéraires, ou celles relevant des sciences humaines, une autonomie de pensée, une distance critique et une finesse de réflexion, grâce à la saisie du débat d'idées dans sa profondeur historique. Elle vise à former les élèves aux différentes démarches relevant de la compréhension, compréhension des textes, compréhension des interprétations de la vie, compréhension d'autrui. Elle vise à rendre l'élève apte à comprendre la culture comme un héritage complexe, traversé de tensions, et en ce sens à créer les bases d'un authentique dialogue interculturel. En thématissant tant le champ de la connaissance que ceux de la vie désirante, de l'affectivité et des relations sociales, elle vise à construire une intelligence de l'humain, décisive dans toutes les professions axées sur la communication et l'étude de l'écrit.

Elle vise à lier l'esprit critique à la finesse et la patience de l'écoute, la rigueur d'interprétation à une intelligence ouverte et imaginative.

Explications

La forme d'organisation de l'option spécifique philosophie/pédagogie/psychologie (OS PPP) présentée ici est une création originale des gymnases francophones du canton de Berne, qui actualise l'esprit de la maturité dans une démarche interdisciplinaire. Dans le groupe philosophie/pédagogie/psychologie, l'accent est certes mis sur la philosophie, mais celle-ci n'est pas étudiée pour elle-même: elle est pratiquée dans un questionnement et un effort de clarification des autres champs. Les différents courants de la psychologie sont étudiés comme des modèles d'interprétation des conduites humaines, qui reposent sur des présupposés épistémologiques et qui engagent des options anthropologiques et éthiques méritant d'être clarifiées et soumises à un questionnement critique. Cette approche permet en particulier de repérer certaines dérives idéologiques qui s'opèrent parfois sous le couvert d'une méthodologie purement objectiviste se refusant à rendre compte de l'image de l'homme qu'elle véhicule. Le regard philosophique développé en OS PPP questionne les différents modèles psychologiques d'un point de vue herméneutique; c'est en effet dans les méthodes d'interprétation des conduites que le débat théorique est actuellement le plus important. Or pour être clarifié et compris celui-ci nécessite l'élaboration philosophique du problème de l'interprétation. C'est même là l'axe principal de la démarche interdisciplinaire de l'OS PPP.

De même les différentes conceptions de la pédagogie apparues au cours de l'histoire, ou en débat actuellement, sont thématissées de manière à mettre en évidence les présupposés philosophiques qui orientent leur pratique de l'apprentissage et de la relation pédagogique; on est amené ainsi à s'interroger sur la façon dont elles articulent le plan cognitif et le plan affectif ou sur la façon dont elles pensent le rapport entre l'école et la société. La philosophie est à son tour interrogée par la pédagogie en ce qui concerne la communication entre le maître et l'élève. Le problème herméneutique de la compréhension est ainsi pris dans le cadre des sciences de l'éducation.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Les grandes conceptions philosophiques entendues comme ensemble de réponses historiquement constituées aux questions philosophiques fondamentales.
- Les carrefours philosophiques, lieux de bifurcation de la pensée philosophique, oppositions conceptuelles et théoriques majeures dans les différents domaines de la philosophie.
- Les conceptions en débat en épistémologie, en éthique, en anthropologie, en herméneutique, ainsi que sur la question de l'espérance et de la religion, avec les termes clefs porteurs de ces débats.

L'histoire des idées philosophiques est donc étudiée de manière à faire apparaître les grands carrefours de la pensée, de sorte que l'élève découvre la présence d'options philosophiques par rapport auxquelles il peut ou doit personnellement se situer. L'accent est mis sur une actualisation possible des débats du passé, en mettant l'élève aussi bien en présence des grands textes du passé que des textes de débats contemporains s'y référant.

- Les principaux courants en psychologie et leurs modèles d'interprétation de la conduite, leurs options épistémologiques, anthropologiques, éthiques, herméneutiques. Il s'agit non seulement de connaître ces différents modèles, mais de connaître et comprendre les arguments qui ont contribué à leur élaboration. Les concepts clefs et thèses principales des courants suivants doivent être saisis et distingués, avec plus ou moins de précision et des variations possibles dans les choix d'auteurs:
 - Behaviorisme, néo-behaviorisme, cognitivisme, Watson, Skinner, Piaget, Gardner, Houdé;
 - Psychologie de la forme: Köhler, Muchielli;
 - Psychologie humaniste: Rogers, Perls;
 - Psychanalyse, et différents auteurs se situant dans ce sillage: S. Freud, Jung, Kast, Winnicott, Meltzer, Lacan, Bettelheim, Anzieu, Cifali, Danon-Boileau, Bernard Golse;
 - Psychologie rattachée à la philosophie de l'existence et à la phénoménologie: Daseinsanalyse, Binswanger, Boss, Laing, Cooper, Esterson, en puisant chez des auteurs comme Tosquelles, Tatossian, Schotte, ou dans des textes pris chez des représentants actuels de cette école: Maldiney, Pringuey, Naudin, Ledoux, J.Chamond, G. Charbonneau;
 - Ecole de Palo Alto et Systémique, Watzlawick.

Cette liste, qui se veut suggestive sans être ni impérative ni fermée, met en évidence des auteurs qui ont mené ou mènent actuellement le débat avec des courants adverses ou cousins, auteurs qui se prêtent particulièrement à un enseignement intégrant les disciplines de la philosophie, de la pédagogie et de la psychologie.

- Incursions dans les courants visant à une technique de la communication, la priorité restant toutefois aux courants psychologiques cités précédemment: Analyse transactionnelle, communication non violente, PNL, etc.
- Différents courants en pédagogie et dimensions de la problématique pédagogique: mise en perspective des théories de l'apprentissage par rapport à la problématique de la relation pédagogique; rôle de la psychologie de l'affectivité et de l'herméneutique dans la problématique pédagogique, articulation de l'éthique de la philosophie politique pour éclairer la notion d'institution, de pouvoir et d'agir communicationnel en référence à des auteurs comme: Kant, Rousseau, Neil, Bettelheim, Ph. Meirieu, J-P-Astolfi, J. Bruner, D. Simard, B. Rey, C. Blanchard-Laville, Le Goff, C. Laval, et des courants comme: le behaviorisme, le cognitivisme, le constructivisme, le socioconstructivisme, la pédagogie institutionnelle, l'anarchisme, le marxisme, le sociologisme, l'existentialisme, le rationalisme ouvert de Bachelard.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

On attend de l'élève qu'il soit capable de:

- Repérer les caractéristiques de la position philosophique d'un auteur.
- Dégager les points de rencontre et de divergence entre deux ou plusieurs conceptions.
- Repérer les options et présupposés philosophiques propres à une théorie psychologique ou pédagogique.
- Elaborer une problématique philosophique, prendre du recul par rapport à certaines notions ou conceptions, afin de saisir les points où peuvent surgir des alternatives théoriques.
- Construire une argumentation pour défendre un point de vue philosophique.
- Restituer correctement la démarche argumentative d'un texte, en mettant en évidence sa spécificité et sa portée polémique.
- Effectuer des lectures d'ouvrages philosophiques, psychologiques ou pédagogiques dans leur intégralité, et non pas seulement des textes triés dans des manuels ou des textes de vulgarisation.
- Présenter oralement un point de vue, de manière synthétique, avec une structuration argumentative.

Attitudes

L'option spécifique PPP amène nécessairement l'élève à effectuer une prise de distance critique face à ses croyances ou convictions, sans pour autant exiger qu'il les renie. La réflexion philosophique et l'entrée dans les sciences humaines supposent rigueur et honnêteté intellectuelle et demandent de la part de l'élève une ouverture à la discussion et une prise de responsabilité tant par rapport à l'émission de jugements et de points de vue que par rapport à l'écoute des conceptions d'autrui.

Il est souhaitable que l'élève s'attache à élucider, patiemment et consciencieusement, ses propres présupposés et à trouver son chemin dans le domaine de la pensée, en acceptant qu'autrui puisse avoir des positions différentes et en reconnaissant que toute pensée doit pouvoir se confronter au débat et que la philosophie, loin d'être le domaine de la pure opinion, est une discipline qui procède de manière rigoureuse.

L'enseignement de la philosophie est dispensé de manière à rendre possible une appropriation de la culture philosophique par l'élève, appropriation qui fait d'une idée davantage qu'une thèse connue, soit: l'expression d'une manière de se comprendre et d'orienter son existence.

Mais toutes ces attitudes, bien qu'imprégnant toute la visée pédagogique de l'enseignant de l'OS PPP, ne peuvent être soumises à l'évaluation. De plus, elles ne se mettent pas en place de manière linéaire, cumulative, mais par restructuration globale, par une prise de conscience, qui peut être suscitée par une situation de crise. Viser à ce que l'élève adopte de telles attitudes, c'est interpellier sa liberté, et accepter aussi une possible résistance. Le type d'évaluation tant du travail de l'élève que de l'enseignement doit respecter cette dimension de la communication, qu'on appelle « communication indirecte. »

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Annexes**EVALUATION**

Au cours des trois ans, l'évaluation est faite sur des exercices d'analyse de texte, d'argumentation ou de restitution des connaissances, mais ne porte pas sur la manière d'adhérer à des conceptions ou de s'approprier dans l'existence personnelle les idées philosophiques, qu'elles soient éthiques ou épistémologiques.

INTERDISCIPLINARITÉ

En dernière année, la perspective philosophique s'ouvre à d'autres domaines que la psychologie et la pédagogie, soit du côté des autres sciences humaines (sociologie, ethnologie, économie), soit vers des activités d'interprétation dans les domaines artistiques et littéraires, comme application des acquis en herméneutique. L'intérêt interdisciplinaire de cette ouverture aux arts est d'apprendre à l'élève à saisir la dimension philosophique quand elle se rencontre dans d'autres types de communication que le texte argumentatif et, surtout, de lui faire prendre conscience que les options philosophiques peuvent se communiquer autrement qu'au travers d'un tel texte.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION SPÉCIFIQUE: ARTS VISUELS

Objectifs généraux

Les élèves choisissant l'option spécifique arts visuels (OS AV) ne suivent pas obligatoirement l'enseignement des arts visuels en discipline fondamentale.

Cet état de fait doit être pris en considération dans l'élaboration du plan d'étude afin de garantir aux élèves un traitement égal.

Comment, en effet, donner aux élèves les mêmes chances alors que certains profitent des acquis du programme de la discipline fondamentale et les autres non? La question demande quelques développements.

Il s'agit d'une part d'éviter de soumettre les élèves à des répétitions fastidieuses, d'autre part de conserver une certaine cohérence en se servant des mêmes notions du langage visuel (forme, couleur, espace, rythme...) dans l'un et l'autre cursus.

En d'autres termes, le programme de l'OS AV pourrait être proche de celui de la discipline fondamentale par sa structure, et s'en démarquer dans la manière d'aborder et de traiter les contenus.

Ces considérations plaident pour une OS AV orientée vers la pratique artistique, comprise à la fois comme une pratique instrumentale, une réflexion sur l'attitude et une recherche du sens.

De cette manière, l'OS AV affirme son autonomie face à la discipline fondamentale sans pour autant renoncer aux apports multiples qui peuvent découler de leur mise en relation. Ce choix respecte donc les deux curriculums sans accentuer le décalage de fait.

Dans cette optique, le bagage d'un élève optant pour l'enseignement de la musique en discipline fondamentale est susceptible d'apporter un enrichissement à sa démarche et un complément à ses connaissances en tissant des relations privilégiées et originales.

Dans un contexte plus large, l'OS AV ne saurait être comprise comme une préformation artistique et entrer en concurrence avec l'année préparatoire dispensée par les écoles d'arts visuels. Elle n'en a ni les moyens, ni les objectifs.

Objectifs fondamentaux

Si l'enseignement des arts visuels comme discipline fondamentale vise à l'éducation du regard, c'est-à-dire au développement et à la structuration de la faculté perceptive, l'OS AV se conçoit donc comme une éducation artistique.

A la découverte plutôt formelle de l'expression s'ajoute la dimension d'une pratique soutenue qui conduit l'élève à élaborer progressivement une démarche personnelle et cohérente.

Cet itinéraire exige aussi bien un engagement intense de l'élève qu'une pédagogie appropriée reposant sur des approches différenciées et des regards multiples suivant les domaines d'étude:

- pratique de la couleur et du dessin
- techniques (gravure, impression, photographie, infographie)
- lecture d'images
- histoire de l'art
- philosophie
- activités créatrices manuelles (ACM) et textiles (ACT)

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Il est donc souhaitable, pour ne pas dire indispensable, que ces domaines soient enseignés par des personnes différentes afin de proposer à l'élève une diversité de points de vue. Cette pédagogie se justifie d'autant mieux qu'elle place l'élève au centre du processus, l'amenant, par le biais de projets, à construire lui-même des liens, à organiser les contenus au gré de son travail, au mieux de ses possibilités et selon les nécessités du moment.

L'objectif d'une telle conception est de fournir à l'élève les bases suffisantes à la conquête de son autonomie: moyens techniques, certes, mais aussi confiance en soi, goût du risque, discipline et rigueur.

La démarche créative s'accompagnant de moments de doutes, de remises en questions, voire d'échecs, l'élève va connaître des situations difficiles qu'il doit être à même de surmonter.

Descriptif des domaines

Domaine de création

- dessin d'observation, esquisses, construction de la forme
- peinture expressive, matières, travail sur la couleur, textures, peinture sur le motif
- 3 dimensions, construction de la forme, approche de l'espace, du volume, des matières, sensibilisation au lieu, à la lumière

Domaine des techniques

- techniques traditionnelles (fusain, pastel, aquarelle, ...)
- techniques de gravures et d'impression (lino-, styrogravure, gravure sur bois, sérigraphie, eaux-fortes, ...)
- médias (photographie, vidéo, infographie)
- techniques tridimensionnelles (modelage, papier mâché, siporex, ...)

Domaine de l'image

- spécificité du langage des formes
- lecture sensible d'oeuvres (reproductions, oeuvres originales): exercices d'analyse et d'interprétation de la composition par le dessin, la couleur, le geste, le collage, la photographie, ...

Domaine de l'histoire

L'histoire éclaire les oeuvres, les oeuvres éclairent l'histoire:

- approche chronologique
- portraits d'artistes
- rapports dialectiques

Domaine de la philosophie

- clarification des notions: réalisme, subjectivité, ...
- enjeux et attitudes: démarche, engagement

Domaine des activités créatrices manuelles et textiles

Dispensées sous forme de cours complémentaires, ces activités se prêtent particulièrement à l'exercice des techniques tridimensionnelles par l'importance qu'elles accordent aux matières, au sens tactile et aux technologies, mais offrent également de nombreuses possibilités de collaboration avec les autres domaines.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Domaine des activités créatives manuelles

Par l'observation, la comparaison et l'analyse, l'élève apprend à différencier les problématiques liées à la fonction d'un objet. Dans la phase de planification et de construction, il identifie les problèmes apparaissant et trouve des solutions adaptées aux phénomènes physiques (forme, matière, mouvement).

En multipliant ainsi les regards, l'enseignement de l'OS AV vise, non pas à un savoir étendu, donc éclaté, mais à l'intégration des processus créatifs par l'élève dans un trajet qui met l'accent sur l'expression sensible, sur la recherche, l'invention, l'imagination et la réflexion.

Le descriptif donné ici n'a pas valeur de programme, mais sert uniquement à illustrer la richesse de la palette à laquelle les trajectoires individuelles vont ensuite donner un profil.

Notons que, tout comme pour le plan d'études de la discipline fondamentale, la structure décrite dans la suite intègre, sans mention séparée, les diverses exigences (connaissances, savoir-faire et attitude).

A relever encore l'importance de l'enseignement des techniques, prévu par le RRM pour l'OS AV, car le domaine des techniques requiert un savoir-faire que l'élève ne peut acquérir, développer et perfectionner que dans le cadre d'un tel enseignement.

Découpage par degrés

Degré 10:

Domaine de création

La première étape, qui marque l'entrée en matière de l'OS AV, consiste, à partir d'une idée simple (par exemple un sujet repris de la discipline fondamentale) à mettre en place avec l'élève une stratégie élémentaire de travail:

- comment donner substance à un thème, l'enrichir, le transformer pour le faire aboutir à une première réalisation;
- évaluer rétrospectivement le chemin parcouru, reconsidérer les différentes phases du travail comme des passages obligés d'une évolution menant au résultat obtenu;
- identifier les mécanismes qui ont permis d'intensifier l'impact de l'image, de donner plus de force à la solution proposée, tels que le choix de la technique, de la matière, le recadrage, la suppression de certains éléments, l'accentuation d'un détail, les accidents de parcours, ...

L'élève répète ensuite l'expérience dans un projet plus personnel, avec l'exigence supplémentaire d'exécuter le travail dans une technique plus complexe.

Domaine de l'image

Poser les bases pour une bonne compréhension de la spécificité du langage visuel (par rapport à d'autres formes de langage ou aux mécanismes de la perception) constitue l'objectif essentiel du domaine de l'image au degré 10. Pour l'atteindre, la «lecture d'images» doit se proposer de développer des facultés particulières, et souvent ignorées, que l'on pourrait définir comme une intelligence du regard: apprendre à mesurer des qualités visuelles (valeur, modelé, couleur, contour, masses, ...), c'est-à-dire mettre en relation les différents éléments qui composent l'image, ordonner ces éléments au sein d'une structure unificatrice qui règle les rapports des parties au tout.

Domaine des techniques

Le premier semestre est consacré à l'introduction d'une technique, afin de donner à l'élève les connaissances nécessaires à la réalisation de son projet (cf. domaine de création).

L'enseignement des techniques présente en plus l'avantage de promouvoir des qualités telles que patience, endurance, précision et demande un soin considérable dans la réalisation.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Domaine des ACT

Les activités créatrices textiles jouent un rôle majeur dans la prise de conscience des processus créatifs, elles amènent l'élève sur un terrain non exploré qui revalorise la main, le geste et le sens tactile. Découvrant la résistance et les spécificités des matériaux dans la confection d'un objet, l'élève

- acquiert les techniques de bases textiles et les applique;
- étudie et travaille la forme, la texture, le volume, la fonction;
- trouve des solutions technologiques et visuelles appropriées à son projet...

Domaine des ACM

Les activités créatrices manuelles se prêtent particulièrement à l'exercice des techniques tridimensionnelles par l'importance qu'elles accordent aux matériaux et aux technologies. Elles offrent également des possibilités de collaboration avec les autres domaines. Il s'agit de consolider les différentes techniques acquises au secondaire I.

Degré 11

La structure de l'OS AV au degré 11 reprend largement celle du degré 10, mais en mettant l'accent sur d'autres domaines et en amenant l'élève à conduire un projet de plus grande ampleur.

Au premier semestre, l'élève aborde, dans le domaine technique, l'infographie (programme intégré, puis traitement de l'image). Cette introduction aux nouveaux médias lui offre diverses possibilités de développement: publication de son travail de maturité, recherche dans le domaine de l'image (interprétation, expérimentation), multimédias.

La lecture d'images prend au degré 11 une nouvelle signification en s'ouvrant à des clés d'interprétation fournies par le domaine de l'histoire.

Quant aux ACT, elles sont maintenant remplacées par les ACM.

Degré 12

La grande nouveauté du degré 12 provient de l'introduction du domaine de la philosophie: l'élève élargit le champ de sa réflexion, interroge la démarche de certains artistes, tente de cerner les implications des oeuvres qui l'intéressent. Il découvre par là que «l'attitude artistique», pour autant qu'on puisse la définir, engage son existence et comporte des risques et des responsabilités.

Annexe

INTERDISCIPLINARITÉ

En 12ème année, l'enseignant principal de l'option spécifique (OS) et l'enseignant de philosophie conduisent en duo une démarche interdisciplinaire, à raison d'une leçon hebdomadaire, organisée dans le cadre de l'OS, en parallèle au cours de philosophie. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION SPÉCIFIQUE: MUSIQUE**Objectifs généraux**

Les objectifs généraux de l'option spécifique (OS) sont globalement les mêmes que pour la discipline fondamentale. Toutefois, des objectifs supplémentaires sont posés en ce qui concerne la pratique instrumentale. En effet, l'élève qui choisit l'OS musique suivra nécessairement une leçon privée d'instrument ou de chant à raison de quarante minutes hebdomadaires, et ce au plus tard à partir du début des études gymnasiales. Il est attendu de l'élève de l'OS musique qu'il s'engage activement dans la vie musicale de l'école.

Explications

Le choix de l'OS musique ne présuppose nullement celui de la discipline fondamentale en musique. Ainsi l'étude de cette option ne peut pas se baser sur des qualifications particulières au départ.

Le fait qu'une partie des élèves, mais pas tous, suivent en parallèle le programme de la discipline fondamentale musique pose des contraintes délicates d'organisation et d'articulation des différentes voies d'études. Il s'agit en effet d'offrir dans tous les cas de figure un parcours de formation cohérent, mais évitant dans la mesure du possible toute redondance inutile. Des recoupements sont toutefois inévitables, surtout en ce qui concerne la théorie musicale de base.

Objectifs fondamentaux

L'OS musique propose à l'élève une formation artistique générale de base qui doit lui permettre d'aborder des études musicales et/ou de prendre part de façon active à la vie musicale amateur. Cette formation constitue un apport non négligeable pour des élèves qui se destineraient aux métiers de l'enseignement, des médias et du spectacle au sens large.

Précisons que la structure décrite dans la suite intègre, sans mention séparée, les diverses exigences de connaissances et de savoir-faire, tant il est difficile, pour la musique, de distinguer systématiquement des aspects souvent très intimement liés.

Pratique vocale ou instrumentale

- Leçons privées de chant subventionnées par l'école (une leçon hebdomadaire)
- ou
- Leçons privées de musique instrumentale subventionnées par l'école (une leçon hebdomadaire)

Connaissances et savoir-faire**Rythmique**

- Principales notions (mesure, rythmes, ...)
- Connaissance, écoute et exécution de rythmes binaires, ternaires et de rythmes irréguliers, polyrythmie

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Théorie musicale

- Le nom des notes
- Lecture en clé de sol et clé de fa
- Exercices de solfège
- La tonalité
- Le cycle des quintes
- Les gammes (majeures, mineures et autres)
- Les intervalles
- Dictées musicales
- Le système de notation musicale

Harmonie

- Les accords
- Les cadences

Histoire de la musique

- Présentation systématique des grands chapitres de l'histoire de la musique
- Analyse des principales formes

Musique et mouvement

- Développement de la sensibilité musicale et de la coordination grâce à différentes combinaisons de mouvements, utilisation du corps comme instrument, jeux rythmiques
- Initiation à la direction

Musique et informatique

- Utilisation de l'ordinateur comme aide et outil de travail (initiation à un programme de notation musicale par exemple)

Attitudes

Par l'étude et la pratique musicale, l'élève acquiert et développe les attitudes telles que le travail d'équipe, la persévérance, la discipline, la concentration et la patience.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Annexes**CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS POUR L'ENTRÉE EN 11ÈME ANNÉE****Rythmique**

- Principales notions (mesure, rythmes, ...)
- Exécution de rythmes binaires et ternaires

Théorie musicale

- Le nom des notes
- Lecture en clé de sol et clé de fa
- La tonalité
- Le cycle des quintes
- Les gammes majeures
- Les intervalles
- Le système de notation musicale

Harmonie

- Les accords à 3 sons

INTERDISCIPLINARITÉ

En 12ème année, l'enseignant de l'option spécifique (OS) et l'enseignant de philosophie conduisent en duo une démarche interdisciplinaire, à raison d'une leçon hebdomadaire, organisée dans le cadre de l'OS, en parallèle au cours de philosophie. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: BIOLOGIE**Objectifs généraux**

L'enseignement de la biologie en option complémentaire vise à permettre à l'élève de renforcer les attitudes et les savoir-faire acquis en discipline fondamentale à travers l'étude de nouveaux thèmes. De cette manière, l'élève accentue la dimension scientifique de sa formation et approfondit ses connaissances en sciences de la vie.

Comme dans la discipline fondamentale, l'enseignement privilégie une approche pratique.

Objectifs fondamentaux

Voir discipline fondamentale

Connaissances**Parasitologie**

- Connaître et expliquer les grands types de relations entre organismes, dans leur dimension adaptative et évolutive.
- Décrire les cycles parasitaires représentant des problèmes de santé publique au niveau mondial et esquisser les possibilités de lutte contre ces maladies.

Embryologie

- Décrire les principaux stades de développement depuis le stade de cellule-œuf jusqu'à la naissance, chez différentes espèces animales.
- Par une étude comparative des développements embryonnaires, appréhender l'unicité des êtres vivants.
- Faire le lien entre le développement embryonnaire humain et les techniques médicales impliquant l'embryon et/ou le fœtus.

Evolution

- Comprendre le principe de l'évolution (origine de la Terre et théories sur l'apparition de la vie).
- Expliquer la complication progressive des espèces vivantes.
- Discuter les diverses preuves de l'évolution.
- Expliquer et critiquer les principales théories de l'évolution.
- Connaître les principales étapes de l'évolution humaine.

L'étude de ces thèmes est complétée, par exemple en fonction d'opportunités qui se présentent (événements particuliers dans l'actualité, possibilité de projets en relation avec d'autres institutions, ...), par celle d'autres thèmes, qui peuvent être choisis dans la liste suivante:

- Physiologie humaine (organes sensoriels, digestion, ...).
- Cellule et métabolismes cellulaires (photosynthèse, respiration, fermentation).
- Génétique, ADN et fonctions, techniques de biotechnologie.
- Biotechnologies.
- Ecologie (étude de la faune et de la flore de certains milieux, développement durable).

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

Voir discipline fondamentale

Attitudes

Voir discipline fondamentale

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: CHIMIE**Objectifs généraux**

L'option complémentaire chimie a pour but de répondre aux besoins des personnes qui se destinent à des études scientifiques ou qui désirent approfondir certaines notions acquises en discipline fondamentale.

Objectifs fondamentaux

Les élèves étudieront la chimie de manière plus approfondie dans le cadre de cours théoriques et par le biais de travaux pratiques ou de travaux de groupes. Aussi souvent que possible, l'étude portera sur des matériaux et des phénomènes de la vie quotidienne, comme l'indiquent les deux exemples suivants:

- La fabrication de différents matériaux plastiques, de savon, la synthèse d'esters, l'oxydation du sucre en alcool, ... permettront d'approfondir les connaissances en chimie organique.
- Les procédés photo, la galvanoplastie (dorage, argentage), la fabrication des piles, ... permettront de compléter la connaissance des réactions de transfert d'électrons.

Quelques techniques d'analyse moderne (comme par exemple la chromatographie, la spectroscopie, ...) ainsi que d'autres méthodes plus classiques (par exemple la précipitation et divers types de titration) seront étudiées en classe et au laboratoire.

Connaissances

Les élèves auront acquis à la fin de ce cours de bonnes connaissances dans les domaines suivants:

- Différentes classes de composés organiques et leurs réactions spécifiques.
- Notions de base de substances naturelles.
- Acide-base (pH, pKa, tampon).
- Oxydoréduction (potentiel variable, électrolyse, piles).
- La mise en pratique de diverses méthodes d'analyse et de synthèse.

En fonction des circonstances, l'étude de ces thèmes peut être complétée par celle de thèmes extraits des supports de cours utilisés.

Savoir-faire

Voir discipline fondamentale

Attitudes

Voir discipline fondamentale

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: PHYSIQUE**Objectifs généraux**

L'enseignement de l'option complémentaire complète, illustre et met en œuvre les notions abordées dans les disciplines fondamentales sciences expérimentales et mathématiques.

Les études de biologie, de chimie ou de médecine au niveau universitaire, notamment, vont de pair avec une formation de base en physique. Ce cours d'option complémentaire vise à donner les moyens, en physique, de poursuivre des études universitaires ou polytechniques dans ces domaines.

Explications

Si l'option spécifique caractérise l'orientation principale que l'élève souhaite donner à ses études, l'option complémentaire peut renforcer cette orientation (c'est spécialement le cas des élèves qui auraient choisi l'option spécifique biologie-chimie) ou, au contraire, la diversifier.

En ce qui concerne les connaissances préalables nécessaires à la bonne compréhension des différents thèmes, le cours prend en compte la formation déjà reçue par l'élève en physique discipline fondamentale.

Objectifs fondamentaux**Connaissances****11ème année****Chaleur**

- Dilatation des gaz, loi des gaz parfaits.
- Transmission de chaleur.

Mécanique

- Applications de Newton, le plan incliné, les frottements secs.
- Frottement dans les fluides.
- Quantité de mouvement, chocs.
- Le travail, théorème de variation de l'énergie cinétique, énergies potentielles, conservation de l'énergie mécanique.
- Les oscillations.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

12ème année

Chaleur

- Premier principe, théorie cinétique des gaz.

Electricité

- Le champ électrique.
- Le potentiel.
- Le théorème de Gauss.
- Le condensateur.
- Les circuits de résistances et de condensateurs.
- Le champ magnétique.
- L'induction magnétique.

Compléments mathématiques

- Introduction aux nombres complexes.
- Introduction au calcul matriciel.

Savoir-faire

En plus du développement des savoir-faire et des notions vues en discipline fondamentale, ce cours insiste sur la notion de modèle et de domaine d'application. L'élève est amené à s'imaginer les conditions et les principes sur lesquels un modèle est établi. Il est informé du caractère évolutif et des remises en question de la connaissance scientifique.

Attitudes

Les thèmes proposés en option complémentaire doivent permettre à l'élève de réaliser l'interdépendance de la physique avec d'autres disciplines telles que chimie, biologie ou médecine. Pour le reste, les attitudes développées ou renforcées dans ce cours sont celles évoquées pour l'option spécifique.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

**OPTION COMPLÉMENTAIRE:
APPLICATIONS DES MATHÉMATIQUES****Objectifs généraux**

Les objectifs généraux de l'option complémentaire sont globalement les mêmes que pour la discipline fondamentale. Toutefois, de manière plus marquée qu'en discipline fondamentale, chaque thème traité sera accompagné d'une motivation, par exemple:

- importance dans l'histoire des mathématiques,
- utilisation dans d'autres disciplines,
- nécessité pour le fondement de domaines des mathématiques (démonstration de théorèmes),
- beauté de la théorie.

Explications

Certains thèmes sont proposés dans le but de permettre à l'élève intéressé par l'activité mathématique de s'ouvrir à des domaines qui ne sont pas du tout traités dans l'enseignement de la discipline fondamentale, ou qui n'y sont qu'à peine abordés.

D'autres thèmes constituent soit un prolongement de l'un des sujets étudiés dans la discipline fondamentale, soit un approfondissement de la partie théorique qui fonde ces mêmes sujets.

Objectifs fondamentaux

Les objectifs fondamentaux de l'option complémentaire sont les mêmes que pour la discipline fondamentale.

Connaissances**En 11ème:**

- Polyèdres réguliers.
- Programmation linéaire.
- Suites et séries.
- Statistiques descriptives.
- Méthodes numériques.

En 12ème:

- Méthodes numériques.
- Calcul matriciel.
- Equations différentielles.
- Chapitres choisis, par exemple cryptologie, développement en série, statistiques inférentielles, ...

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

Les savoir-faire développés sont à rechercher parmi ceux décrits pour la discipline fondamentale, l'accent devant être porté sur l'un ou l'autre selon le thème étudié.

Attitudes

Globalement identiques à celles de la discipline fondamentale, un accent particulier est toutefois porté en option complémentaire sur les attitudes suivantes:

- accepter l'effort et faire preuve de persévérance;
- être imaginatif, curieux et ouvert;
- apprécier l'aspect esthétique d'une théorie;
- aimer les jeux de l'esprit.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: INFORMATIQUE

Objectifs généraux

L'informatique est de plus en plus présente dans la vie quotidienne et touche, au travers de ses applications, à tous les domaines de l'enseignement gymnasial.

L'option complémentaire vise à aller au-delà des connaissances communes et à développer chez l'élève des aptitudes lui permettant de saisir la nature et l'importance de l'informatique. Par l'utilisation systématique d'outils et de logiciels informatiques, la conception et la réalisation de programmes, l'élève développe sa capacité d'analyse, découvre des solutions techniquement réalisables et porte sur celles-ci un regard critique.

L'option complémentaire informatique fournit les bases dans les domaines de la programmation, de la gestion des données et de la problématique des réseaux d'information, traite des problèmes dans des domaines variés, à l'aide d'outils logiciels adéquats couramment utilisés, et présente les aspects historiques, sociaux et économiques du développement de l'informatique. La réalisation de projets convient particulièrement bien à l'approfondissement de l'un ou l'autre de ces domaines.

Explications

S'il est suffisant de nos jours pour la majorité de la population de savoir utiliser les TIC (technologie de l'information et de la communication), à l'image d'un traitement de texte, d'un éditeur d'images ou d'Internet, il est cependant essentiel que des personnes soient à même de comprendre les principes de base du traitement de l'information pour pouvoir les utiliser dans la résolution de différents problèmes spécifiques, dans les domaines les plus variés.

En s'initiant à la programmation, qui implique la connaissance d'un langage formel, l'élève développe une compréhension approfondie de l'informatique et une perception de la manière dont celle-ci contribue à l'évolution de notre société de l'information.

En acquérant des connaissances sur les fondements de l'informatique, il devient possible de séparer les problèmes pouvant être résolus de manière algorithmique, à l'aide d'un ordinateur, de ceux ne le pouvant pas. De telles connaissances permettent aussi de déterminer les ressources nécessaires à la résolution concrète d'un problème et de concevoir une solution adéquate. Dans ce contexte, l'informatique fait appel, en plus des aspects scientifiques et mathématiques, à des compétences créatives et techniques.

Objectifs fondamentaux

- Connaître différentes formes de représentation et de codage de l'information
- Connaître les éléments fondamentaux d'un ordinateur et d'un réseau
- Connaître les bases d'un langage de programmation
- Connaître les possibilités et les limites d'outils logiciels courants
- Connaître les notions de bases liées à la modélisation et à la conception de solutions informatiques
- Connaître les fondements de la communication numérique
- Connaître les limites de l'informatisation
- Connaître les enjeux liés à la maîtrise de l'information électronique

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

- Analyser et structurer des problèmes issus de différents domaines d'application
- Savoir reconnaître et utiliser les outils permettant de résoudre ces problèmes
- Élaborer, évaluer et retranscrire des algorithmes dans un langage de programmation

Attitudes

- Faire preuve d'esprit critique dans l'analyse et l'évaluation de solutions informatiques
- Être ouvert au travail en équipe dans le cadre de la réalisation de projets
- Être ouvert aux échanges interdisciplinaires
- S'organiser et agir de manière structurée
- Montrer de la persévérance dans la recherche et la transposition de solutions informatiques
- Tenir compte des implications de l'informatique dans la vie quotidienne
- Être conscient des implications sociales, légales, économiques et politiques de l'accès à l'information électronique

Connaissances

En 11ème :

Codage de l'information et matériel informatique

- Représentation des données et codage de l'information
- Description des éléments matériels d'un ordinateur et de leur fonction (organisation du disque dur, mémoire vive et morte, processeur, ...)
- Réseaux et sauvegardes de données
- Buts, fonctions et comparaison de systèmes d'exploitation

Logiciels et bases de données

- Comparaison des logiciels du marché et logiciels open source (avantages, inconvénients, limites, ...)
- Bases de données et utilisation d'outils adéquats : tableurs (fonctions intégrées, tests logiques,...) et logiciels de base de données relationnelles (structures, requêtes,...)
- Présentation des données (graphiques, formulaires, états,...)

Programmation

- Éléments d'algorithmique (organigramme, arbre, ...)
- Éléments de base de la programmation (variable, condition, boucle, ...)

En 12ème :

Programmation (suite)

- Apprentissage d'un langage de programmation objet
- Développement d'un projet
- Limitations des algorithmes (calculabilité, complexité)

Informatique et société

- Histoire et enjeux sociaux et politique de l'informatique (dans le monde du travail, dans la sphère privée, dans la recherche, dans les rapports de pouvoir,...)

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

- Informatique et droit (propriété intellectuelle, piratage, protection de la personnalité, criminalité informatique, ...)

Internet

- Structure, possibilités et limites
- Langages et outils
- Risques liés aux réseaux (protection et manipulation des données, virus, ...)

Modules possibles

- Développement d'un projet avec programmation (site web, ...)
- Robotique
- Simulation
- Cryptographie
- Compression
- Portes logiques, circuits

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: GÉOGRAPHIE

Objectifs généraux

Ce cours conjugue théorie et pratique en abordant des thèmes complémentaires au plan d'étude de la discipline fondamentale. Le but est de permettre une étude approfondie et une mise en pratique de la démarche et du questionnement géographiques. Un accent particulier est mis sur les méthodes d'enquête et de recherche d'informations. L'approche des thèmes peut être complétée par la participation à des débats et à des études sur le terrain. Les critères principaux fixant le choix des thèmes proposés tiennent compte de l'actualité et des enjeux contemporains, qu'ils soient culturels, économiques, environnementaux, politiques ou sociaux.

Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Etude d'espaces générés par la mondialisation: espaces émergents, espaces en recomposition, espaces marginaux.
- Etude de mouvements migratoires liés à la mondialisation.
- Etude des espaces décrits ci-dessus dans des perspectives géopolitiques, géostratégiques, géo-ethnologiques, socio-culturelles et économiques.
- Etude de sujets régionaux, selon l'actualité, observés sous des angles tels que ceux de l'aménagement du territoire, du développement durable ou encore de la question énergétique.

Savoir-faire

- Etablir des liens entre la théorie et la pratique.
- Sélectionner des documents géographiques pertinents.
- Se servir des concepts intégrateurs de la géographie (interaction, acteurs et intentionnalités, représentation, localisation, échelle, diffusion, polarisation/hierarchisation, maillage/treillage), des documents écrits, graphiques et audio-visuels, et des sources d'informations adéquats pour analyser les structures complexes de l'espace.
- Recourir aux technologies de l'information et de la communication pour l'organisation, la gestion et la représentation de données.
- Lire, analyser et construire des cartes thématiques ainsi que, selon les cas, des coupes, des profils et des croquis.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Attitudes

L'enseignement de la géographie stimule l'intérêt de l'apprenant pour la variété des conditions physiques et humaines qui l'entourent sur la surface du globe. L'élève est à même de:

- Développer un intérêt pour la qualité de l'environnement naturel et culturel, et le futur des sociétés humaines.
- Développer un sens de responsabilité civique face à la Terre et à ses habitants.
- Se forger une opinion sur les répercussions de l'action humaine dans l'espace et sur les conflits d'intérêts qu'il suscite.
- Elargir sa sensibilité à la différence du proche et du lointain, à la compréhension de l'altérité.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: HISTOIRE

Objectifs généraux

L'enseignement de l'histoire en option complémentaire porte sur des thèmes qui ne sont pas ou peu traités en discipline fondamentale. Dans la perspective d'un éventuel examen, il est stipulé:

- qu'au moins trois sujets sont traités par année, dont deux sont matière à examen,
- que les sujets soumis à l'examen relèvent de quatre domaines différents choisis parmi les cinq possibilités suivantes, à savoir: histoire des mentalités, histoire régionale, histoire d'une société extra-européenne, histoire de l'Ancien Régime ou histoire contemporaine.

L'option complémentaire permet des méthodes d'enseignement variées, comme par exemple: enseignement frontal, ateliers, exposés, excursions, rencontres, visites d'exposition, consultation d'archives, multimédia, films...

Objectifs fondamentaux

Les objectifs fondamentaux de l'histoire sont valables tant pour la discipline fondamentale que pour l'option complémentaire, dans laquelle une attention particulière est accordée à l'étude approfondie de sujets complexes.

Par degré

11ème année

Connaissances

- Deux sujets, soumis à l'examen et issus des cinq domaines suivants, doivent être traités:
 - Histoire des mentalités
 - Histoire régionale
 - Histoire d'une société extra-européenne
 - Histoire de l'Ancien Régime
 - Histoire contemporaine.
- Un à deux sujets libres peuvent encore être traités, comme par exemple:
 - Histoire des idées politiques.
 - Fondements de la civilisation occidentale.
 - Histoire des médias, des religions, de la condition féminine.
 - Biographies, actualité à travers les médias.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

- Présenter un travail d'une manière soignée.
- Trier, structurer et hiérarchiser les informations.
- Analyser un document historique (texte, image, séquence vidéo, œuvre d'art, ...) d'une manière méthodique.
- Développer un sujet de façon claire et structurée.
- Présenter les arguments d'une problématique historique en se basant sur des faits concrets.

Attitudes

- Etre motivé pour effectuer une recherche approfondie sur un sujet donné.
- Etre capable de faire preuve d'esprit critique face aux certitudes affichées à une époque donnée.

12ème année**Connaissances**

- Deux sujets, soumis à l'examen et issus des trois domaines restants, doivent être traités:
 - Histoire des mentalités
 - Histoire régionale
 - Histoire d'une société extra-européenne
 - Histoire de l'Ancien Régime
 - Histoire contemporaine.
- Un à deux sujets libres peuvent encore être traités, comme par exemple:
 - Histoire des idées politiques.
 - Fondements de la civilisation occidentale.
 - Histoire des médias, des religions, de la condition féminine.
 - Biographies, actualité à travers les médias.

Savoir-faire

- Etre capable de dégager clairement les enjeux d'une problématique.
- Analyser de manière critique un document audio-visuel.
- Maîtriser la technique de l'exposé oral.
- Rédiger une dissertation historique.

Attitude

- Etre disposé à utiliser la méthodologie de l'historien.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: ÉCONOMIE ET DROIT**Objectifs généraux**

L'économie et le droit sont des domaines de l'activité humaine qui sont souvent sous les feux de l'actualité. L'étude de ces disciplines permet de prendre conscience de la complexité du fonctionnement des sociétés du monde et de s'interroger au sujet des options prises par les milieux économiques et les pouvoirs politiques.

Objectifs fondamentaux

L'élève comprend et analyse les réalités économiques et juridiques. L'accent est mis sur les questions d'actualité.

Connaissances

Les thèmes suivants sont obligatoirement traités.

- Le contrat de bail.
- Le contrat de travail.
- Le droit des successions.
- La comptabilité en partie double.
- La monnaie.

Un (ou plusieurs) des thèmes ci-dessous sont traités en complément.

- Le travail (le droit du travail, le chômage, le marché du travail, les ressources humaines, ...).
- Le commerce extérieur de la Suisse (la balance des paiements, la spécialisation, les accords internationaux, les changes, ...).
- Les marques (la propriété intellectuelle, le marketing, ...).
- Les interventions de l'Etat (la fiscalité, les finances publiques, la politique agricole, la sécurité sociale, la politique budgétaire, ...).
- La politique monétaire de la BNS.
- La Suisse et l'Union Européenne.
- Le développement durable.
- L'endettement des jeunes (Loi sur le Crédit à la Consommation, l'exécution forcée, la consommation, ...).
- Le droit pénal (du délit à l'exécution de la peine).
- La création d'une entreprise.
- De la matière première au produit fini (la calculation, le seuil de rentabilité, la délocalisation, le dumping, la sous-traitance, ...).
- Le sous-développement.
- La concurrence (les formes de marché, les organisations internationales, la vente, la loi sur les cartels, la concurrence déloyale, ...).

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

- Evaluer les politiques économiques.
- Evaluer les objectifs et les décisions prises au sein de l'entreprise.
- Mettre en perspective les décisions économiques et les normes juridiques avec des valeurs éthiques.

Attitudes

- Prêter attention à l'évolution économique, politique et sociale.
- Apprécier la relativité d'une norme et d'une politique économique.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: PHILOSOPHIE**Objectifs généraux**

L'option complémentaire philosophie (OC philosophie) est destinée à toutes celles et à tous ceux dont les études ultérieures ou la profession nécessiteront une compréhension fine des convictions d'autrui, une capacité de saisir les débats d'idées avec autonomie, d'aborder des situations humaines complexes avec une distance critique, une conscience historique et une capacité décisionnelle, d'être imaginatifs ou ouverts dans des situations de conflits de valeurs, d'être empathiques à l'égard de la souffrance d'autrui.

L'enseignement de cette OC cultive la souplesse d'esprit ainsi que l'intelligence créatrice et communicationnelle. Il est particulièrement, mais pas exclusivement, adapté au type d'interdisciplinarité rencontrée dans le domaine de la santé et, en ce sens, n'est pas réservé aux seuls futurs philosophes. Il est prévu pour donner une possibilité à ceux qui suivent une formation d'acquérir des points de repères et une autonomie de jugement par rapport aux débats qui traversent les sciences humaines et toutes les grandes interprétations de la condition humaine, une capacité aussi d'argumenter en profondeur dans les débats qui surgissent autour de l'éthique et des pratiques scientifiques. Le cours est aussi une occasion de dépasser l'opposition entre esprit littéraire et esprit scientifique.

Objectifs fondamentaux

La compréhension des débats contemporains constitue le critère de sélection de la matière étudiée. L'approche choisie vise à ce que les grandes familles de pensées soient repérables comme héritages et remaniements de courants fondateurs et comprises dans leur fonctionnement, ceci pour toutes les grandes questions philosophiques. Il s'agit de donner connaissance des positions en présence dans les débats actuels sur la connaissance, l'anthropologie, l'éthique, la question de l'espérance et de l'herméneutique. L'étude de ces questions et de ces débats inclut leur mise en perspective historique à partir de textes originaux. Cependant, l'objectif fondamental étant la construction d'une autonomie dans la pratique du débat philosophique actuel, l'examen des diverses conceptions n'est pas assujéti à une étude de l'histoire des idées selon l'ordre chronologique.

Connaissances

Les conceptions philosophiques suivantes sont étudiées avec un degré d'approfondissement variable permettant à tout le moins de les situer les unes relativement aux autres:

- Aristotélisme, thomisme, kantisme, phénoménologie, philosophie analytique.
- Existentialisme, positivisme, matérialisme, idéalisme, empirisme, intellectualisme, sémiologisme.
- Utilitarisme, marxisme, rationalisme critique, pragmatique transcendantale.
- Pensée dialectique, historicisme, vitalisme, nihilisme, sociologisme, psychologisme, herméneutique.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Savoir-faire

Il est attendu de l'élève qu'il soit capable de:

- Problématiser une pratique ou un modèle de sciences humaines jusqu'au niveau philosophique, c'est-à-dire prendre du recul par rapport à un appareil conceptuel en faisant apparaître des lieux où des alternatives possibles correspondent à des options philosophiques majeures.
- Distinguer entre la dimension philosophique et non philosophique d'un problème, comprendre quand l'une des cinq grandes questions philosophiques (que puis-je connaître ? qu'est-ce que l'homme ? que dois-je faire ? que puis-je espérer ? qu'est-ce qu'interpréter et comprendre ?) est concernée.
- Repérer les caractéristiques des diverses conceptions philosophiques et leurs points d'accord et de désaccord.
- Dégager les carrefours et les enjeux d'un débat.
- Distinguer à quel courant philosophique appartient telle ou telle manière d'aborder le débat contemporain.
- Repérer les options philosophique d'une œuvre contemporaine (essai, œuvre littéraire, cinématographique ou picturale).
- Questionner les courants de pensée quant à leur pertinence et leur rigueur, en vue de distinguer entre philosophie et idéologie.
- Mettre en évidence la structure argumentative d'un texte philosophique, sa démarche, son mouvement, sa dimension rhétorique.
- Constituer une argumentation écrite claire à propos d'un texte, d'un problème, d'une phrase clef, dans les formes du commentaire composé et de la dissertation.
- Présenter oralement un point de vue, de manière claire et synthétique, avec une structuration argumentative.

L'étude de l'argumentation commence par la lecture et la comparaison des démarches des différents textes étudiés. La dissertation est exercée à partir de la 12^{ème} année.

Attitudes¹

Le développement des connaissances et des savoir-faire devrait amener l'élève à adopter certaines attitudes d'ouverture et de responsabilité, dont l'évaluation est évidemment impossible. Plus précisément, il est souhaitable que l'élève s'attache à élucider ses propres présupposés et à trouver son chemin dans le domaine de la pensée, dans l'acceptation tout à la fois qu'autrui peut avoir des positions différentes, que toute pensée doit pouvoir se confronter au débat, et que la philosophie, loin d'être le domaine de la pure opinion, parce que le dogmatisme lui est contraire, est une discipline qui procède de manière rigoureuse. L'attitude de questionnement et l'aptitude à repérer les conceptions philosophiques et les glissements idéologiques devraient former l'élève à une attitude critique transposable à d'autres contextes que ceux du cours de philosophie.

¹ Etant donné la matière particulière à laquelle touche la philosophie, les attitudes suscitées par la démarche effectuée dans le cours sont souhaitées mais ne relèvent pas du domaine de l'évaluation.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Annexes**EVALUATION**

L'évaluation ne porte pas sur l'adhésion à certaines thèses ou sur la manière de les rendre visibles dans le comportement, mais sur la capacité à distinguer des conceptions les unes des autres, à interpréter, comparer ou comprendre le fonctionnement d'un type de pensée.

RECOUPEMENTS

Le texte est le support principal des démarches effectuées en OC philosophie. Mais l'attitude de réflexion critique et le travail de mise en perspective de problèmes épistémologiques, anthropologiques, éthiques ou herméneutiques peuvent aussi être menés à partir d'autres supports, cinématographiques et artistiques notamment. Les enseignants visent à inciter au transfert des savoir-faire développés.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: PÉDAGOGIE/PSYCHOLOGIE**Objectifs généraux**

L'option complémentaire de psychologie et de pédagogie vise à donner aux élèves des outils pour mieux comprendre le développement de l'être humain dans son environnement social et culturel.

La visée générale du cours est d'assurer les connaissances de base dans plusieurs domaines de la psychologie et de la pédagogie, d'offrir quelques cadres conceptuels permettant une lecture des relations interpersonnelles, des relations entre groupes, de la relation éducative et du développement de la personne, de développer le sens critique, la prise de distance et la réflexion à travers la démarche scientifique propre aux champs étudiés, ceci dans la perspective de favoriser le développement des compétences personnelles et sociales des élèves.

La démarche du cours privilégie une approche thématique qui permet d'aborder des sujets susceptibles de répondre à des intérêts précis dans l'un ou l'autre des champs de la psychologie et de la pédagogie.

Objectifs fondamentaux**Connaissances**

- Placer la psychologie et la pédagogie dans le champ des sciences humaines et en situer les principaux domaines d'études.
- Traiter les principaux courants et les concepts de la pédagogie en les situant dans leur évolution historique. Faire les liens entre les concepts théoriques et leur application pratique. Prendre conscience de l'adéquation, respectivement du décalage entre ces deux pôles.
- Acquérir des connaissances sur les grands courants de la psychologie contemporaine. Introduire les concepts de base de la psychanalyse, du behaviorisme et de l'approche humaniste.
- Mettre en liens les principales théories de l'apprentissage et leurs applications telles que les théories cognitivistes et socio-constructivistes.
- Illustrer les courants de la psychologie par leurs implications en pédagogie.
- Dégager quelques éléments relatifs aux méthodes d'apprentissage susceptibles d'être directement utilisées par les élèves.
- S'initier à la psychologie de l'intelligence, aux différentes façons de concevoir l'intelligence et développer un point de vue critique quant à ce concept.
- Acquérir des connaissances sur la dynamique et le développement de la personne ainsi que sur son identité, à travers la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Examiner les principales caractéristiques du développement intellectuel, affectif et social; mettre en lumière les facteurs qui favorisent ou perturbent ce développement (milieu, culture, expérience individuelle, interactions avec autrui).
- Mettre en lien ces connaissances avec quelques milieux dans lesquels le développement de la personne est un enjeu, tels que famille, crèche, institution, etc.
- Se familiariser avec la psychologie de la communication.
- Acquérir les connaissances de base du comportement humain en groupe en s'appuyant sur les concepts de la psychologie sociale.
- Sensibiliser l'élève à l'influence du groupe, des relations interpersonnelles et de l'interaction entre pairs.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

- Fournir des éléments pour établir le rapport entre culture et psychologie; comprendre l'influence de la culture sur le comportement; sensibiliser les élèves à la transmission culturelle, aux principaux concepts et modèles pouvant éclairer des phénomènes survenant lors de l'interaction entre des personnes ou des groupes de cultures différentes.
- Développer les connaissances de base de la démarche scientifique et de la méthodologie en psychologie et pédagogie. Acquérir quelques compétences pratiques, utiles pour effectuer une petite recherche.

Savoir-faire

On attend de l'élève qu'il-elle soit capable de:

- Examiner une question sous différents angles.
- Formuler des hypothèses explicatives pour tenter de comprendre une situation.
- Repérer les éléments majeurs d'une théorie développée dans le cours.
- Travailler de manière autonome (lecture, recherche de documentation).
- Manifester une capacité d'écoute et d'expression, envisager différents points de vue.

Attitudes

L'élève:

- Montre une ouverture d'esprit.
- Entre dans la démarche indispensable de prise de distance par rapport à ses émotions et son vécu.
- Est partie prenante de la démarche proposée dans le cours et accepte d'en discuter au besoin.
- Respecte les termes du contrat didactique qui le lie à l'enseignant et à ses pairs.
- Respecte les points de vue d'autrui et accepte la discussion.

Annexe

EVALUATION

Exposés, travaux écrits, analyses de cas.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Objectifs généraux

Le cours se propose d'étudier différentes croyances religieuses comme différentes manières de répondre au problème du sens de la vie.

Le présent plan d'études est sous-tendu par une perspective herméneutique. L'herméneutique est une théorie de l'interprétation qui rend possible la comparaison des religions selon la manière dont elles interprètent la vie.

Conformément au cadre scolaire en vigueur, fondé sur le principe de la neutralité confessionnelle de l'école, le cours s'en tient à une démarche descriptive visant à comprendre les phénomènes en question; demeure réservée une possible reprise intérieure par les élèves sous la forme d'une adhésion personnelle à telle ou telle croyance, ou sur le mode d'une contestation radicale de la religion.

Ce cours s'inscrit donc dans un principe de tolérance, hérité des Lumières – lequel reste lui-même à redéfinir parmi plusieurs options (c'est un des thèmes du cours); il tient compte du fait que les gymnasiens sont issus d'horizons culturels et religieux différents et ne présuppose pas une adhésion personnelle à une forme particulière de foi ni à une sorte de théisme en général.

La présente OC s'inscrit d'autre part dans un contexte historique marqué par ce qu'il est convenu d'appeler « le retour du religieux », un phénomène ambigu, contemporain du triomphe de la rationalité économique, face auquel il donne souvent corps au besoin de reconnaissance de groupes et de personnes déboussolées – parfois de manière échevelée, régressive ou violente. Le cours est appelé à analyser de façon critique ce « retour du religieux » et ses manifestations dans l'actualité, de même qu'il tente de dépasser les représentations vagues et caricaturales des religions, qui ont fortement marqué notre culture et influencent encore notre perception des choses.

Dans le cadre général ainsi posé, le cours vise à:

- Saisir l'attitude religieuse en général dans sa spécificité et sa diversité, avec ses enjeux éthiques et sociaux.
- Favoriser la compréhension des croyances (et incroyances) de l'autre par l'écoute tolérante et attentive de son discours, compte tenu du contexte où il s'exprime.
- Faire découvrir la parenté en même temps que la diversité des différentes traditions religieuses de la planète, confrontées aux mêmes grandes questions qui taraudent l'esprit des hommes, mais y proposant des réponses (au moins partiellement) différentes. Le principal moyen pour y parvenir: effectuer une lecture comparée de quelques textes fondateurs ou récits typiques issus de ces différentes traditions, en particulier de textes ou récits émergeant à la même problématique et présentés en synopsis.
- Rendre possible une démarche autonome face à l'interrogation religieuse, brisant avec les préjugés et surmontant les conflits de loyauté. C'est donc indirectement que le cours incitera l'élève à la vie intérieure, au sens large d'une prise au sérieux de la tâche d'élaboration des convictions fondamentales (spirituelles, agnostiques ou irréligieuses) orientant la vie personnelle.
- Sensibiliser à la différence entre la foi qui se vit dans une libre quête spirituelle et celle qui est entretenue dans la contrainte (fascination du chef, pression du groupe, fanatisme idéologique).
- Faciliter l'accès aux œuvres artistiques qui abordent des thèmes religieux en transposant des récits tirés des livres saints, en vue d'éveiller à la vie subjective, à l'interrogation sur le sens de la vie.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Objectifs fondamentaux

Connaissances

La comparaison entre les différentes conceptions étudiées se fait sous différents aspects permettant de mettre en évidence la manière propre à chaque religion et à chaque conception de définir le rôle du sacré dans la vie humaine, de parler du mal et de la souffrance, d'articuler l'éthique et l'espérance, la foi et le savoir, l'autonomie et l'autorité.

Le cours débute par une présentation succincte des grandes religions du monde (Christianisme, Judaïsme, Islam, Hindouisme et Bouddhisme), fondée sur une lecture comparative de leurs textes fondateurs ou des récits populaires qui en émanent, de manière à en saisir les spécificités; on y inclut une confrontation aux pensées agnostiques et aux grands courants de l'athéisme, mais aussi une étude liminaire de quelques aspects des mythologies païennes anciennes, des résurgences de l'occultisme et de l'ésotérisme, du phénomène sectaire moderne et du new age.

La présentation de différents points de comparaison parmi ceux qui sont nommés ci-après illustre le type de démarche suivre. On compare par exemple les statuts: du fondateur (Jésus, Mahomet, Bouddha); du livre saint et de son autorité (Bible, Coran, Veda, etc.); du rite (le baptême et cène, pèlerinages, rites publics et rites privés, piliers de l'Islam, etc.); spécialement du rite sacrificiel (sacrifices humains; thèse du « bouc émissaire » de R. Girard); de la communauté des croyants, de ses divisions et confessions (Eglise de multitudes, groupes confessants, etc.); des valeurs porteuses (liberté, vérité, foi, confiance, obéissance, espérance, etc.); du monde comme création (bonne ou dévoyée, dualisme gnostique, etc.); des lois et de l'éthique (Loi et évangile, tabous et prescriptions, commandements, pardon et expiations, etc.); du fondement (Dieu personnel, dieu comme Esprit, Néant, négation de Dieu, etc.); des rôles sociaux (clercs et laïcs, castes, hommes et femmes, etc.); de l'eschatologie (au-delà et ici-bas, le paradis, le séjour des morts, la résurrection, l'utopie, etc.).

Thèmes obligés

- Tolérance et dialogue interreligieux: confrontation entre différentes conceptions (P. Bayle, Voltaire, G.-E. Lessing, Keshavjee, Stucki).
- Ethique et religion. L'autonomie de l'éthique et l'autorité de la « Loi » (Kant). Le statut de la Déclaration des droits de l'homme (analyse comparative des textes de 1789 et de 1948) et le droit d'ingérence. Projet d'une « éthique planétaire » (H. Küng).
- À partir de différents éclairages religieux: analyse de quelques questions existentielles (définition des « stades sur le chemin de la vie »: Kierkegaard), dont en tout cas: le rapport personnel à Autrui et le besoin de reconnaissance / la Mort et son mystère / la Finitude (divertissement; s'accepter soi-même, etc.).
- Analyse de quelques problèmes herméneutiques, en vue de faire prendre conscience du débat existant sur les principes d'interprétation des textes fondateurs: recherche historico-critique, démythologisation comme pratique interprétative (Bultmann), critique du fondamentalisme biblique et coranique.
- Particulièrement: la question du Jésus historique face au « Christ » de la prédication de l'Eglise; analyse critique des textes évangéliques canoniques et apocryphes relatifs à la nativité et au message pascal.
- Etude de la relation entre science et croyance (et entre croyance et philosophie); étude de la critique classique de la religion (Feuerbach, Marx, Freud, Nietzsche) et répliques de la théologie; le malentendu du (néo-)créationnisme; le problème des miracles et du surnaturel.
- La question de l'art sacré: étude de quelques transpositions artistiques (arts visuels, littérature, musique, cinéma) de récits religieux majeurs.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Pour fournir aux études qui précèdent le cadre historique qui en facilite la compréhension, on travaille:

- Quelques épisodes clés de l'histoire de l'Eglise chrétienne; schismes et affirmation des confessions, Réforme et Contre-réforme, guerres de religion; les défis de la modernité.
- L'histoire de la civilisation musulmane, de sa fondation à nos jours.
- Les principales écoles de pensée de l'hindouisme à travers l'histoire, et ses influences en Occident.
- Les formes (theravada, mahayana, tantrisme) et écoles du bouddhisme (chan, zen).
- De manière plus succincte: le confucianisme, le jaïnisme (source de la doctrine de la non-violence), la religion sikh, le shin-to; les cultes et cultures traditionnels africains, océaniques et amérindiens.

Autres thèmes, abordés de manière non systématique

- Autres thèmes existentiels: amour et sexualité; le statut de la femme; le rapport à la vie publique (politique et économie); angoisse et désespoir.
- Autres thèmes éthiques: violence et recherche de la paix; racismes; la responsabilité de l'homme face à l'environnement.
- Thèmes en rapport avec l'actualité et les médias (connotations religieuses du conflit proche-oriental; des minarets en Suisse ? embargo sur les signes d'appartenance religieuse: foulard, croix, etc.).
- Selon occasion: visites d'un centre islamique, du Centre des hautes études tibétaines, de la Maison du dialogue interreligieux de l'Arzilier.

Savoir-Faire

- Identifier une attitude religieuse ou un processus de sacralisation.
- Différencier les grandes traditions religieuses à partir de quelques points capitaux susmentionnés.
- Situer les principaux arguments dans le débat opposant la conscience religieuse à une pensée athée ou agnostique.
- Saisir le sens de telle ou telle transposition artistique de la pensée religieuse.
- Comprendre la dualité de l'intérieur et de l'extérieur comme un espace garant de liberté et appelant à la réflexion personnelle.

Attitudes

L'élève n'a pas à faire la preuve que ses savoir-faire correspondent à telle ou telle attitude intérieure. La présence d'un savoir-faire requis doit suffire. En revanche, l'enseignant doit veiller à ce que l'acquisition d'un savoir-faire et de connaissances rende possible une interrogation de l'élève sur ses attitudes, laquelle et lesquelles ne sauraient tomber dans le domaine de l'observable et de l'évaluable.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Annexes**EVALUATION**

L'évaluation porte sur des connaissances et des savoir-faire.

Elle consiste en des travaux de synthèse de lectures, d'application de principes d'interprétation ou de connaissances d'une conception ou d'un débat.

Une évaluation formative, permettant à l'élève de développer progressivement les compétences requises, est souhaitable, quasiment nécessaire. En effet, ces compétences rencontrent parfois des obstacles affectifs ou psychologiques et peuvent parfois se mettre lentement en place. Il n'est pas toujours facile d'entrer dans l'attitude intellectuelle requise pour comparer des démarches religieuses. L'évaluation est menée de manière à ce que l'angoisse de l'échec scolaire ne vienne pas alimenter les impressions négatives et paralysantes, ni surtout pervertir le rapport de l'élève aux contenus étudiés.

RECOUPEMENTS

Les objectifs de l'enseignement de la religion indiquent que la collaboration avec des disciplines comme la philosophie, la psychologie ou les arts est tout à fait indiquée.

Ce cours n'est pas une sociologie des religions, dans la mesure où il ne réduit pas la religion à un simple fait social. Sa visée herméneutique conduit à aborder la religion comme une manière d'interpréter la vie. La collaboration avec les sciences humaines, histoire, géographie, par ailleurs mutuellement enrichissante, doit tenir compte de ce point.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: ARTS VISUELS**Objectifs généraux**

Par le choix de l'option complémentaire arts visuels (OC AV), l'élève manifeste un intérêt particulier pour le domaine de l'image et pour la création artistique.

Pour les élèves ayant opté pour la musique en discipline fondamentale, l'OC AV constitue une ouverture et une découverte, pour ceux ayant choisi les arts visuels, une volonté d'approfondissement.

L'enseignement dispensé tient compte de l'hétérogénéité du groupe et de l'ouverture au 5ème examen, afin d'offrir à tous les élèves une égalité de chances.

Objectifs fondamentaux

L'OC AV se situe entre la discipline fondamentale et l'option spécifique arts visuels.

La structure de son plan d'études reprend de manière ciblée certains aspects des domaines traités dans la discipline fondamentale.

L'OC AV se définit comme un atelier qui se différencie de la discipline fondamentale par ses méthodes d'enseignement. Celles-ci mettent l'accent sur une démarche individuelle, par la recherche et l'expérimentation au travers de l'étude du réel (objet, figure, espace, paysage) et par l'approche de la création sous ses diverses formes (peinture, dessin, modelage, gravure).

À partir de modules thématiques, l'élève élabore une démarche personnelle le conduisant de la recherche à la réalisation. Il développe son autonomie par son engagement personnel et par la réflexion critique.

HISTOIRE DE L'ART ET LECTURE D'IMAGES

En 12ème année, une leçon hebdomadaire est consacrée à l'histoire de l'art. L'approche proposée vise à établir des liens avec les sujets traités en atelier.

L'étude des œuvres d'art et les expériences réalisées durant les leçons de pratique constituent le support de l'apprentissage des méthodes d'analyse de l'image.

La confrontation avec les modèles du passé et du présent enrichit les possibilités d'expression de l'élève, éveille sa curiosité et lui permet de mettre en relation une œuvre d'art avec ses expériences en atelier. Par ce biais l'élève est amené à établir des relations avec ses connaissances dans d'autres domaines (histoire, littérature, musique, philosophie, ...).

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: MUSIQUE**Objectifs généraux**

Ce cours s'adresse tant aux élèves qui ont déjà choisi la musique en discipline fondamentale qu'à ceux qui ont choisi les arts visuels et qui souhaitent compléter leur formation artistique. Il n'est pas inutile de rappeler qu'une certaine polyvalence artistique est requise pour les métiers de l'enseignement (degrés pré-scolaire et primaire).

Les objectifs généraux de l'option complémentaire (OC) sont globalement les mêmes que pour la discipline fondamentale.

Explications

Le fait qu'une partie des élèves, mais pas tous, suivent en parallèle le programme de la discipline fondamentale musique pose des contraintes délicates d'organisation et d'articulation des différentes voies d'études. Il s'agit en effet d'offrir dans tous les cas de figure un parcours de formation cohérent, mais évitant dans la mesure du possible toute redondance inutile. Des recoupements sont toutefois inévitables, notamment en ce qui concerne le langage musical de base.

Objectifs fondamentaux

L'OC musique introduit les élèves à la composition et aux techniques d'arrangement.

L'accent est mis sur la pratique instrumentale et vocale, la création, la lecture de partitions, les arrangements, le jeu en groupe, la sensibilisation à la forme, l'initiation au clavier et à la direction.

Précisons que la structure décrite dans la suite intègre, sans mention séparée, les diverses exigences de connaissances et de savoir-faire, tant il est difficile, pour la musique, de distinguer systématiquement des aspects souvent très intimement liés.

Pratique et activités

- Exemples tirés de cultures, langues et époques diverses
- Participation à un projet de concert dans le cadre du gymnase
- Initiation au clavier

Création

- Initiation à la création dans les domaines de l'arrangement, l'improvisation et la composition

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

Connaissances et savoir-faire

Harmonie

- La tonalité
- Les accords
- Les cadences

Analyse

- Analyse musicale d'exemples choisis de l'histoire de la musique

Musique et mouvement

- Initiation à la direction

Musique et informatique

- Utilisation de l'ordinateur comme aide et outil de travail (initiation à un programme de notation musicale par exemple)

Attitudes

Par l'étude et la pratique musicale, l'élève acquiert et développe les attitudes telles que le travail d'équipe, la persévérance, la discipline, la concentration et la patience.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
 Cadre légal
 Structure et offre de formation
 Grille horaire de base
 Profil des écoles et tâches transverses
 Structure des plans d'études des disciplines
 Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

OPTION COMPLÉMENTAIRE: SPORT**Objectifs généraux**

L'option complémentaire (OC) sport

- donne la possibilité aux élèves de juger le sport de façon critique et compétente,
- favorise l'accès aux connaissances des sciences du sport et traite de thèmes liés au sport,
- approfondit et complète les contenus spécifiques de l'enseignement obligatoire; dans le sens d'une formation globale, elle aide les élèves à concevoir leurs activités sportives de manière plus réfléchie,
- facilite, par l'alternance de la théorie et de la pratique, une meilleure compréhension du sport en tant que phénomène de société.

Objectifs fondamentaux**Connaissances**

Approfondissement et mise en relation des connaissances en sport, analyse critique:

- des facteurs de capacités sportives d'apprentissage et de performance,
- de l'environnement social du sport,
- de la planification et de l'analyse des activités sportives.

Savoir-faire

Approfondissement et mise en relation des activités sportives:

- par l'entraînement,
- par l'analyse et l'optimisation de mouvements,
- dans les jeux sportifs,
- par la création et la réalisation de mouvements,
- dans un environnement social et dans la nature.

Attitudes

- Approfondir sa vision et ses connaissances du sport, par la pratique.
- Observer et analyser de façon critique la signification du sport dans notre société et son développement.
- Apprécier le mouvement, le jeu et le sport comme forme d'expression de la culture indigène et d'autres cultures.

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

11ème année

Connaissances, savoir-faire	Types d'activités
<p>Facteurs d'apprentissage et de performances sportives.</p> <p>Connaître et apprendre les différents facteurs qui peuvent influencer l'apprentissage et les performances corporelles</p> <p>Comprendre et appliquer les fondements de l'entraînement et de performances</p> <p>Connaître les facteurs de la condition physique et la manière des entraîner</p>	<p>par exemple: condition physique, technique, tactique, constitution</p> <p>par exemple: principes et méthodes d'entraînement, diagnostique, phénomène d'adaptation, super compensation, plans d'entraînement, métabolisme / cycle d'énergie</p> <p>par exemple endurance, force, vitesse, mobilité</p>
<p>Analyser et optimiser les mouvements</p> <p>Aspect et compréhension de l'anatomie et de la physiologie du mouvement</p> <p>Apprendre et analyser les différents jeux sportifs.</p>	<p>par exemple: appareil locomoteur actif et passif, muscle (constitution et fonctionnement) articulations, coordination</p> <p>par exemple: jeux anciens et nouveaux, jeux individuels et en groupe, jeux de réflexion et de mouvement, règles, tactique, fair-play, systèmes et situations de jeu</p>
<p>Importance/signification sociale du sport</p> <p>Comprendre et évaluer la place du sport dans la société</p> <p>Reconnaître les corrélations du sport avec les medias, l'économie et écologie</p> <p>Découvrir les aspects historiques du sport</p>	<p>par exemple: définition du sport, la culture sportive, les caractéristiques du sport moderne, sens/objectif du sport, raison pour l'activité sportive, modèles sportifs</p> <p>Médias: par exemple: journalisme, présence médiatique, publicité</p> <p>Economie: par exemple: sponsoring, équipement</p> <p>Ecologie: par exemple: pollution par le sport, tourisme, manifestations sportives</p> <p>par exemple: création du sport, transformation de l'objectif sportif sous l'aspect historique, évolution des disciplines sportives</p>

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

12ème année

Connaissances, savoir-faire	Types d'activités
<p>Analyser et optimiser les mouvements</p> <p>Compréhension des aspects de l'anatomie et de la physiologie du mouvement</p> <p>Reconnaître l'essentiel d'un mouvement; pouvoir adapter et corriger l'enchaînement des mouvements</p> <p>Expérimenter et analyser différents jeux sportifs</p> <p>Variation rythmique et dynamique de mouvements et création de nouvelles suites de mouvements.</p> <p>Apprentissage de différentes techniques, sous l'aspect d'amélioration de performance ou d'optimisation de l'exécution du mouvement.</p>	<p>Système nerveux central</p> <p>par exemple: vision intérieure/extérieure, points clés d'un mouvement, phases d'apprentissage, représentation du mouvement</p> <p>par exemple: tactique, systèmes de jeux, situations de jeux</p> <p>par exemple: danse, gymnastique, agrès</p> <p>par exemple: athlétisme, natation</p>
<p>Importance/signification sociale du sport</p> <p>Reconnaître les corrélations du sport avec les médias, l'économie et l'écologie</p> <p>Découvrir les aspects historiques du sport</p>	<p>Médias: par exemple: journalisme, présence médiatique, publicité</p> <p>Economie: par exemple: sponsoring, équipement</p> <p>Ecologie: par exemple: pollution par le sport, tourisme, manifestations sportives</p> <p>par exemple: création du sport, transformation de l'objectif sportif sous l'aspect historique, évolution des disciplines sportives</p>

1. Introduction

Profil, objectifs et exigences
Cadre légal
Structure et offre de formation
Grille horaire de base
Profil des écoles et tâches transverses
Structure des plans d'études des disciplines
Dispositions particulières

2. Disciplines fondamentales

français
allemand
anglais
italien
latin
mathématiques
sciences expérimentales
biologie
chimie
physique
enseignement interdisciplinaire (EISE)
sciences humaines
géographie
histoire
introduction à l'économie et au droit
enseignement interdisciplinaire (EISH)
arts visuels
musique
sport

3. Options spécifiques

latin
grec
anglais
espagnol
italien
russe
biologie et chimie
physique et applications des mathématiques
économie et droit
philosophie/pédagogie/psychologie
arts visuels
musique

4. Options complémentaires

biologie
chimie
physique
applications des mathématiques
informatique
géographie
histoire
économie et droit
philosophie
pédagogie/psychologie
enseignement religieux
arts visuels
musique
sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils

GRILLE DE BASE

Domaines	Disciplines	Ecole secondaire			Gymnase			Totaux 10e-12e	Totaux 9e-12e	Totaux formation gymnasiale	Taux par domaine, pour la formation gymnasiale	Taux selon les données du RRM
		9e	10e	11e	12e	10e	11e					
Langues	Français		4	4	4			12	18			
	Allemand		3	3	3			9	13			
	Anglais / Italien / Latin	3	3	3	3			9	12	30	33.3%	30%-40%
Mathématiques Sciences expérimentales	Mathématiques	4	4	4	4			12	16			
	Biologie	1	2	2				4	5			
	Chimie		2	2				4	4			
	Physique	1	2	2				4	5	24	26.7%	25%-35%
Sciences humaines	Histoire	2	2	2	2			6	8			
	Géographie	2	2	2				4	6			
	Introduction à l'économie et au droit		2					2	2	12	13.3%	10%-20%
Arts	Arts visuels (*)	1	2	2	3			7	9	7	7.8%	5%-10%
	Musique (*)	1										
Options	Option spécifique (OS)		4	3	4			11	11			
	renforcement spécifique à l'OS											
	Option complémentaire (OC)			2	3			5	5			
	Choix obligatoire	4							4			
	Choix complémentaire	0							0			
Totaux intermédiaires	Travail de maturité			0.5	0.5			1	1	17	18.9%	15%-25%
		29	32	31.5	26.5			90	119	90	100%	
Offre de l'école	Philosophie				1			1	1			
	Philosophie en duo avec l'OS (structure et dotation en fonction de l'OS)											
	Projets interdisciplinaires (dotation de base commune aux deux écoles)				1			1	1			
	Variante selon les OS et l'école (valeur indiquée: valeur maximale)		1	2	2			4	4	2-6		
Sport	Sport pour tous	3	3	3	3		9	12	9			
Totaux		32	35-36	34.5-36.5	31.5-33.5		101-105	133-137	101-105			

(*) dotation de la DF arts:

- arts visuels 2-2-3 (hist. de l'art 12)

- musique 3-2-2 (chorale en 10^e)

OPTION SPÉCIFIQUE: LANGUES ANCIENNES

Domaines	Disciplines	Ecole secondaire			Gymnase			Totaux 10e-12e	Totaux 9e-12e	Totaux pour la formation gymnasiale	Taux par domaine, pour la formation gymnasiale	Taux selon les données du RRM
		9e pré gym.	10e	11e	12e							
Langues	Français	6	4	4	4	12	18					
	Allemand	4	3	3	3	9	13					
	Anglais / Italien / Latin	3	3	3	3	9	12	30	31.9%	30%-40%		
Mathématiques Sciences expérimentales	Mathématiques	4	4	4	4	12	16					
	Biologie	1	2	2	2	4	5					
	Chimie		2	2	2	4	4					
	Physique	1	2	2	2	4	5	24	25.5%	25%-35%		
Sciences humaines	Histoire	2	2	2	2	6	8					
	Géographie	2	2	2	2	4	6					
	Introduction à l'économie et au droit		2	2	2	2	2	12	12.8%	10%-20%		
Arts	Arts visuels (*)	1	2	2	3	7	9	7	7.4%	5% -10%		
	Musique (*)	1										
Options	Option spécifique (OS)		5	5	5	15	15					
	renforcement spécifique à l'OS											
	Option complémentaire (OC)			2	3	5	5					
	<i>Choix obligatoire</i>	4					4					
	<i>Choix complémentaire</i>	0					0					
	Travail de maturité			0.5	0.5	1	1	1	21	22.3%	15%-25%	
Totaux intermédiaires		29	33	33.5	27.5	94	123	94	100%			
Offre de l'école	Philosophie (intégrée dans la dotation de l'OS)				1	1	1					sc. expérimentales et géo. : TP sur certains semestres
	Philosophie en duo avec l'OS (intégrée dans la dotation de l'OS)				1	1	1					allemand / anglais / italien / latin : demi-classes sur certains semestres (effectifs le justifiant)
	Projets interdisciplinaires (2 leçons durant le 1 ^{er} semestre)				1	1	1					(*) dotation de la DF arts : - arts visuels 2-2-3 (hist. de l'art) - musique 3-2-2 (chorale)
Sport	Sport pour tous	3	3	3	3	9	12	9	9			
Totaux		32	36	36.5	31.5	104	136	104	104			

OPTION SPÉCIFIQUE: ANGLAIS, ITALIEN ET RUSSE

Domaines	Disciplines	Ecole secondaire		Gymnase			Totaux 10e-12e	Totaux 9e-12e	Totaux formation gymnasiale	Taux par domaine, pour la formation gymnasiale	Taux selon les données du RRM
		9e pré gym.	10e	11e	12e						
Langues	Français	6	4	4	4	12	18				
	Allemand	4	3	3	3	9	13				
	Anglais / Italien / Latin	3	3	3	3	9	12	30	33.0%	30%-40%	
Mathématiques Sciences expérimentales	Mathématiques	4	4	4	4	12	16				
	Biologie	1	2	2		4	5				
	Chimie		2	2		4	4				
	Physique	1	2	2		4	5	24	26.4%	25%-35%	
	Histoire	2	2	2	2	6	8				
Sciences humaines	Géographie	2	2	2		4	6				
	Introduction à l'économie et au droit		2			2	2	12	13.2%	10%-20%	
	Arts visuels (*)	1	2	2	3	7	9	7	7.7%	5%-10%	
Arts	Musique (*)	1									
	Option spécifique (OS)		4	4	4	12	12				
	renforcement spécifique à l'OS										
	Option complémentaire (OC)			2	3	5	5				
	Choix obligatoire	4					4				
	Choix complémentaire	0					0				
	Travail de maturité			0.5	0.5	1	1	1	18	19.8%	15%-25%
Totaux intermédiaires		29	32	32.5	26.5	91	120	91	100%		
Offre de l'école	Philosophie				1	1	1				
	Philosophie en duo avec l'OS (intégrée dans la dotation de la philosophie)				0.25	0.25	0.25				
	Projets interdisciplinaires (2 leçons durant le 1 ^{er} semestre)				1	1	1				
Sport	Sport pour tous	3	3	3	3	9	12	9			
Totaux		32	35	35.5	31.5	102	134	102			

sc. expérimentales et géo. : TP sur certains semestres
allemand / anglais / italien / latin : demi-classes sur certains semestres (effectifs le justifiant)
(*) dotation de la DF arts :
- arts visuels 2-2-3 (hist. de l'art)
- musique 3-2-2 (chorale)

OPTION SPÉCIFIQUE: ESPAGNOL

Domaines	Disciplines	Ecole secondaire			Gymnase			Totaux 10e-12e	Totaux 9e-12e	Totaux pour la formation gymnasiale	Taux par domaine, pour la formation gymnasiale	Taux selon les données du RRM
		9e pré gym.	10e	11e	12e							
Langues	Français	6	4	4	4	18						
	Allemand	4	3	3	3	13						
	Anglais / Italien / Latin	3	3	3	3	12			30	33.0%	30%-40%	
Mathématiques Sciences expérimentales	Mathématiques	4	4	4	4	16						
	Biologie	1	2	2	2	5						
	Chimie		2	2	2	4						
	Physique	1	2	2	2	5			24	26.4%	25%-35%	
Sciences humaines	Histoire	2	2	2	2	8						
	Géographie	2	2	2	2	6						
	Introduction à l'économie et au droit		2	2	2	2			12	13.2%	10%-20%	
Arts	Arts visuels (*)	1	2	2	3	9						
	Musique (*)	1				1			7	7.7%	5% -10%	
Options	Option spécifique (OS)		4	4	4	12						
	renforcement spécifique à l'OS											
	Option complémentaire (OC)			2	3	5						
	Choix obligatoire	4				4						
	Choix complémentaire	0				0						
	Travail de maturité			0.5	0.5	1				18	19.8%	15%-25%
Totaux intermédiaires		29	32	32.5	26.5	91	120	91	100%			
Offre de l'école	Philosophie				1	1						
	Philosophie en duo avec l'OS				0.5	0.5						
	Projets interdisciplinaires				1.5	1.5						
Sport	Sport pour tous	3	3	3	3	12						
Totaux		32	35	35.5	32.5	103	135	103				

(*) dotation de la DF arts :
- arts visuels 2-2-3
(hist. de l'art)
- musique 3-2-2 (chorale)

OPTION SPÉCIFIQUE: BIOLOGIE / CHIMIE

Domaines	Disciplines	Ecole secondaire			Gymnase			Totaux 10e-12e	Totaux 9e-12e	Totaux formation gymnasiale	Taux par domaine, pour la formation gymnasiale	Taux selon les données du RRM
		9e pré gym.	10e	11e	12e							
Langues	Français	6	4	4	4	12	18					
	Allemand	4	3	3	3	9	13					
	Anglais / Italien / Latin	3	3	3	3	9	12		30	32.6%	30%-40%	
Mathématiques Sciences expérimentales	Mathématiques	4	4	4	4	12	16					
	Biologie	1	2	2	2	4	5					
	Chimie		2	2	2	4	4					
	Physique	1	2	2	2	4	5		24	26.1%	25%-35%	
	Histoire	2	2	2	2	6	8					
Sciences humaines	Géographie	2	2	2	2	4	6					
	Introduction à l'économie et au droit		2			2	2		12	13.0%	10%-20%	
	Arts visuels (*)	1	2	2	3	7	9		7	7.6%	5%-10%	
Arts	Musique (*)	1										
	Option spécifique (OS)		4	3	4	11	11					
	renforcement spécifique à l'OS : mathématiques			1	1	2	2					
	Option complémentaire (OC)			2	3	5	5					
	<i>Choix obligatoire</i>	4					4					
	<i>Choix complémentaire</i>	0					0					
	Travail de maturité			0.5	0.5	1	1		19	20.7%	15%-25%	
Totaux intermédiaires		29	32	32.5	27.5	92	121	92	100%			
Offre de l'école	Philosophie				1	1	1					
	Philosophie en duo avec l'OS (intégrée dans la dotation de la philosophie)				0.25	0.25	0.25					
	Projets interdisciplinaires (2 leçons durant le 1 ^{er} semestre)				1	1	1		2			
Sport	Sport pour tous	3	3	3	3	9	12		9			
Totaux		32	35	35.5	32.5	103	135	103	103			

sc. expérimentales et géo. : TP sur certains semestres
allemand / anglais / italien / latin : demi-classes sur certains semestres (effectifs le justifiant)
(*) dotation de la DF arts :
- arts visuels 2-2-3 (hist. de l'art)
- musique 3-2-2 (chorale)

OPTION SPÉCIFIQUE: PHYSIQUE ET APPLICATIONS DES MATHÉMATIQUES

Domaines	Disciplines	Ecole secondaire		Gymnase			Totaux 10e-12e	Totaux 9e-12e	Totaux pour la formation gymnasiale	Taux par domaine, pour la formation gymnasiale	Taux selon les données du RRM
		9e pré gym.		10e	11e	12e					
Langues	Français	6		4	4	4	12	18			
	Allemand	4		3	3	3	9	13			
	Anglais / Italien / Latin	3		3	3	3	9	12	30	32.6%	30%-40%
Mathématiques Sciences expérimentales	Mathématiques	4		4	4	4	12	16			
	Biologie	1		2	2		4	5			
	Chimie			2	2		4	4			
	Physique	1		2	2		4	5	24	26.1%	25%-35%
Sciences humaines	Histoire	2		2	2	2	6	8			
	Géographie	2		2	2		4	6			
	Introduction à l'économie et au droit			2			2	2	12	13.0%	10%-20%
	Arts visuels (*)	1		2	2	3	7	9	7	7.6%	5% -10%
Arts	Musique (*)	1									
	Option spécifique (OS)			4	3	4	11	11			
	renforcement spécifique à l'OS : mathématiques				1	1	2	2			
	Option complémentaire (OC)				2	3	5	5			
	<i>Choix obligatoire</i>	4						4			
	<i>Choix complémentaire</i>	0						0			
	Travail de maturité				0.5	0.5	1	1	1	19	20.7%
Totaux intermédiaires		29		32	32.5	27.5	92	121	92	100%	
Offre de l'école	Philosophie					1	1	1			sc. expérimentales et géo. : TP sur certains semestres
	Philosophie en duo avec l'OS					1	1	1			allemand / anglais / italien / latin : demi-classes sur cer- tains semestres (effectifs le justifiant)
	Projets interdisciplinaires (2 leçons durant le 1 ^{er} semestre)					1	1	1	3		
Sport	Sport pour tous	3		3	3	3	9	12	9		(*) dotation de la DF arts : - arts visuels 2-2-3 (hist. de l'art) - musique 3-2-2 (chorale)
Totaux		32		35	35.5	33.5	104	136	104	104	

OPTION SPÉCIFIQUE: ÉCONOMIE ET DROIT

Domaines	Disciplines	Ecole secondaire		Gymnase			Totaux 10e-12e	Totaux 9e-12e	Totaux formation gymnasiale	Taux par domaine, pour la formation gymnasiale	Taux selon les données du RRM
		9e pré gym.	10e	11e	12e						
Langues	Français	6	4	4	4	12	18				
	Allemand	4	3	3	3	9	13				
	Anglais / Italien / Latin	3	3	3	3	9	12	30	33.0%	30%-40%	
Mathématiques Sciences expérimentales	Mathématiques	4	4	4	4	12	16				
	Biologie	1	2	2		4	5				
	Chimie		2	2		4	4				
	Physique	1	2	2		4	5	24	26.4%	25%-35%	
	Histoire	2	2	2	2	6	8				
Sciences humaines	Géographie	2	2	2		4	6				
	Introduction à l'économie et au droit		2			2	2	12	13.2%	10%-20%	
	Arts visuels (*)	1	2	2	3	7	9	7	7.7%	5%-10%	
Arts	Musique (*)	1									
	Option spécifique (OS)		4	4	4	12	12				
	renforcement spécifique à l'OS										
	Option complémentaire (OC)			2	3	5	5				
	Choix obligatoire	4					4				
	Choix complémentaire	0					0				
Options	Travail de maturité		0.5		0.5	1	1	18	19.8%	15%-25%	
	Totaux intermédiaires	29	32	32.5	26.5	91	120	91	100%		
Offre de l'école	Philosophie				1	1	1				
	Philosophie en duo avec l'OS				1	1	1				
	Projets interdisciplinaires				1.5	1.5	1.5	3.5			
Sport	Sport pour tous	3	3	3	3	9	12	9			
	Totaux	32	35	35.5	33	103.5	135.5	103.5			

(*) dotation de la DF arts :
- arts visuels 2-2-3
(hist. de l'art)
- musique 3-2-2 (chorale)

OPTION SPÉCIFIQUE: PHILOSOPHIE / PÉDAGOGIE / PSYCHOLOGIE

Domaines	Disciplines	Ecole secondaire			Gymnase			Totaux 10e-12e	Totaux 9e-12e	Totaux pour la formation gymnasiale	Taux par domaine, pour la formation gymnasiale	Taux selon les données du RRM
		9e pré gym.	10e	11e	12e							
Langues	Français	6	4	4	4	12	18					
	Allemand	4	3	3	3	9	13					
	Anglais / Italien / Latin	3	3	3	3	9	12	30	33.3%	30%	40%	
Mathématiques Sciences expérimentales	Mathématiques	4	4	4	4	12	16					
	Biologie	1	2	2	2	4	5					
	Chimie		2	2	2	4	4					
	Physique	1	2	2	2	4	5	24	26.7%	25%	35%	
Sciences humaines	Histoire	2	2	2	2	6	8					
	Géographie	2	2	2	2	4	6					
	Introduction à l'économie et au droit		2	2	2	2	2	12	13.3%	10%	20%	
Arts	Arts visuels (*)	1	2	2	3	7	9	7	7.8%	5%	10%	
	Musique (*)	1	4	3	4	11	11					
Options	Option spécifique (OS)											
	renforcement spécifique à l'OS											
	Option complémentaire (OC)			2	3	5	5					
	<i>Choix obligatoire</i>	4					4					
	<i>Choix complémentaire</i>	0					0					
	Travail de maturité			0.5	0.5	1	1	1	1	17	18.9%	15%-25%
Totaux intermédiaires		29	32	31.5	26.5	90	118	90	100%			
Offre de l'école	Philosophie				1	1	1					sc. expérimentales et géo. : TP sur certains semestres
	Philosophie en duo avec l'OS (intégrée dans la dotation de la philosophie)				1	1	1					allemand / anglais / italien / latin : demi-classes sur certains semestres (effectifs le justifiant)
	Projets interdisciplinaires (2 leçons durant le 1 ^{er} semestre)				1	1	1					(*) dotation de la DF arts : - arts visuels 2-2-3 (hist. de l'art)
Sport	Sport pour tous	3	3	3	3	9	12	9				- musique 3-2-2 (chorale)
Totaux		32	35	34.5	31.5	101	133	101	101%			

OPTION SPÉCIFIQUE: ARTS VISUELS

Domaines	Disciplines	Ecole secondaire		Gymnase			Totaux 10e-12e	Totaux 9e-12e	Totaux formation gymnasiale	Taux par domaine, pour la formation gymnasiale	Taux selon les données du RRM
		9e pré gym.		10e	11e	12e					
Langues	Français	6		4	4	4	12	18			
	Allemand	4		3	3	3	9	13			
	Anglais / Italien / Latin	3		3	3	3	9	12	30	31.9%	30%-40%
Mathématiques Sciences expérimentales	Mathématiques	4		4	4	4	12	16			
	Biologie	1		2	2		4	5			
	Chimie			2	2		4	4			
	Physique	1		2	2		4	5	24	25.5%	25%-35%
Sciences humaines	Histoire	2		2	2	2	6	8			
	Géographie	2		2	2		4	6			
	Introduction à l'économie et au droit			2			2	2	12	12.8%	10%-20%
Arts	Arts visuels (*)	1		2	2	3	7	9	7	7.4%	5%-10%
	Musique (*)	1									
Options	Option spécifique (OS)			3	3	4	10	10			
	renforcement spécifique à l'OS: techniques / ACT / ACM			2	2	1	5	5			
	Option complémentaire (OC)				2	3	5	5			
	Choix obligatoire	4						4			
	Choix complémentaire	0						0			
	Travail de maturité				0.5	0.5	1	1	18	22.3%	15%-25%
Totaux intermédiaires		29		33	33.5	27.5	94	123	94	100%	
Offre de l'école	Philosophie					1	1	1			sc. expérimentales et géo.: TP sur certains semestres
	Philosophie en duo avec l'OS (leçon intégrée dans la dotation de l'OS)					1	1	1			allemand / anglais / italien / latin: demi-classes sur certains semestres (effectifs le justifiant)
	Projets interdisciplinaires (2 leçons durant le 1er semestre)					1	1	1	2		(*) dotation de la DF arts: arts visuels 2-2-3 (hist. de l'art) - musique 3-2-2 (chorale)
Sport	Sport pour tous	3		3	3	3	9	12	9		
Totaux		32		36	36.5	32.5	105	137	105		

OPTION SPÉCIFIQUE: MUSIQUE

Index	1. Int	2. Dis	3. Op	4. Op
	Prof	fran	latin	biol
	Cadi	aller	grec	chir
	Stru	angl	espé	phys
	Grill	italie	russe	appl
	Prof	latin	biol	infor
	Stru	mat	phys	géo
	disci	scie	écor	hist
	Disp	biol	philc	écor
		chim	arts	peda
		phys	mus	ense
		ense		arts
		scie		mus
		géo		spor
		hist		
		intro		
		ense		
		arts		
		mus		
		spor		

Domaines	Disciplines	Ecole secondaire			Gymnase			Totaux 10e-12e	Totaux 9e-12e	Totaux pour la formation gymnasiale	Taux par domaine, pour la formation gymnasiale	Taux selon les données du RRM
		9e pré gym.	10e	11e	12e	10e	11e					
Langues	Français	6	4	4	4	4	4	12	18			
	Allemand	4	3	3	3	3	3	9	13			
	Anglais / Italien / Latin	3	3	3	3	3	3	9	12	30	32.6%	30%-40%
Mathématiques Sciences expérimentales	Mathématiques	4	4	4	4	4	4	12	16			
	Biologie	1	2	2				4	5			
	Chimie		2	2				4	4			
	Physique	1	2	2	2	2	2	4	5	24	26.1%	25%-35%
Sciences humaines	Histoire	2	2	2	2	2	2	6	8			
	Géographie	2	2	2				4	6			
	Introduction à l'économie et au droit		2					2	2	12	13.0%	10%-20%
Arts	Arts visuels (*)	1	2	2	3			7	9	7	7.6%	5% -10%
	Musique (*)	1										
Options	Option spécifique (OS)		3	3	4			10	10			
	renforcement spécifique à l'OS : instrument		1	1	1			3	3			
	Option complémentaire (OC)			2	3			5	5			
	Choix obligatoire	4							4			
	Choix complémentaire	0							0			
	Travail de maturité			0.5	0.5			1	1	19	20.7%	15%-25%
Totaux intermédiaires		29	32	32.5	27.5		92	121	92	100%		
Offre de l'école	Philosophie				1			1	1			sc. expérimentales et géo. : TP sur certains semestres
	Philosophie en duo avec l'OS (leçon intégrée dans la dotation de l'OS)				1			1	1			allemand / anglais / italien / latin : demi-classes sur certains semestres (effectifs le justifiant)
	Projets interdisciplinaires (2 leçons durant le 1 ^{er} semestre)				1			1	1	2		(*) dotation de la DF arts : - arts visuels 2-2-3 (hist. de l'art) - musique 3-2-2 (chorale)
Sport	Sport pour tous	3	3	3	3		9	12	9			
Totaux		32	35	35.5	32.5		103	135	103	103		